

RÉVÉLONS NOTRE
BIODIVERSITÉ



ABC des Garrigues, des Faucons et de la Lagune



ABC des FAUCONS

Montagnac
Saint-Pons-de-Mauchiens

RAPPORT FINAL

OCT. 2023





PREAMBULE

Les Atlas de la biodiversité communaux (ABC) sont des démarches permettant aux communes, ou à des « structures intercommunales », de connaître, de préserver et de valoriser leur patrimoine naturel. Ces ABC sont soutenus par l'Office français de la biodiversité (OFB).



Il s'agit d'une démarche d'inventaire des milieux et des espèces présents sur un territoire communal, ou intercommunal. C'est aussi, et surtout, une démarche collective et participative visant l'implication de l'ensemble des acteurs d'une commune (élus, citoyens, associations, activités économiques, ...) en faveur de la préservation du patrimoine naturel. Les ABC sont au final des outils d'information et d'aide à la décision pour les collectivités.

Depuis plusieurs années, sous la bannière de son programme « Révélons notre biodiversité », le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Bassin de Thau (CPIE Bassin de Thau) accompagne les communes du territoire de Thau dans la dynamique d'émergence des ABC. Ainsi, trois projets d'ABC pluri-communaux ont pu voir le jour : l'ABC de la Lagune, l'ABC des Garrigues et l'ABC des Faucons.

Nichées au cœur du département héraultais entre vignes et cours d'eau, les communes de Montagnac et Saint-Pons-de-Mauchiens ont décidé de s'organiser en consortium et de porter un projet commun d'« Atlas de la Biodiversité Communale des Faucons » afin d'engager concrètement les acteurs du territoire dans la transition écologique et dans la connaissance et la préservation de leur patrimoine naturel extraordinaire. Ce projet a été nommé lauréat par l'OFB en juillet 2021 pour une durée de 2 ans.

La mairie de Montagnac est le porteur du consortium de communes et donc l'interlocuteur unique de l'OFB. Le CPIE Bassin de Thau est signataire de l'accord de consortium en tant que partenaire opérationnel principal. Il réalise la mise en œuvre opérationnelle des actions. Il anime ainsi le réseau d'acteurs fédérés autour du projet de l'ABC des Faucons.

Les communes et le CPIE Bassin de Thau apportent une part de fonds propres dans le financement global du projet, co-financé par ailleurs par l'OFB.



L'ABC des Faucons comporte trois volets : i. la réalisation d'inventaires professionnels ayant pour vocation d'inventorier les principaux groupes taxonomiques faune et flore terrestres, du territoire



de projet, dans le cadre d'une expertise naturaliste spécialisée ; ii. des inventaires participatifs visant à mobiliser les citoyens, les élus et les acteurs socio-économiques du territoire dans l'acquisition de connaissances sur le patrimoine naturel local et la préservation de celui-ci ; iii. la mise en place d'aires éducatives avec les scolaires.

Le CPIE Bassin de Thau s'appuie sur les compétences de ses structures membres pour la réalisation des inventaires naturalistes : l'ADENA et la LPO Occitanie.



Le réseau CPIE Bassin de Thau coordonne et anime les sorties grand public, les conférences, les stands d'information et divers événements visant à sensibiliser les habitants et les acteurs socio-économiques des communes aux enjeux écologiques de leur territoire et afin de les rendre acteurs de la connaissance et de la préservation de leur patrimoine naturel.

Une aire éducative est un petit espace naturel géré de manière participative par les élèves d'une école ou d'un collège. Chaque commune dispose d'un budget dans le cadre de l'ABC des Faucons pour déployer une aire éducative sur son territoire communal. Le CPIE Bassin de Thau s'appuie sur les compétences pédagogiques de ses structures membres pour accompagner les établissements motivés.



Le CPIE Bassin de Thau travaille également en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et le Syndicat mixte du bassin de Thau, tous deux gestionnaires d'espaces naturels protégés sur le territoire, afin de cibler les actions les plus pertinentes à mettre en œuvre dans le cadre de l'ABC des Faucons.





Atlas de la biodiversité communale des Faucons (Montagnac – Saint-Pons-de-Mauchiens)			
Date de soumission du rapport	30/10/2023	Période couverte par ce rapport (période de référence)	Du 01/07/2021 au 30/09/2023 (26 mois)
Convention de subvention n°	OFB/21/0531	Durée de mise en œuvre prévue par la convention	24 mois : (07/2021 – 07/2023)
Bénéficiaire de la subvention		Ville de Montagnac	
Responsable du projet		Mr Jean-Yves GENER	
Contact		jyg@ville-montagnac.fr	
Auteur du rapport		Réseau du CPIE Bassin de Thau	

Coût total prévisionnel du projet (<i>rappel</i>)	52 400,00 €		
Subvention accordée par l'OFB (<i>rappel</i>)	40 000,00 €		
Montant total des dépenses engagées (<i>à titre indicatif</i>)	52 400,00 €	Consommation budgétaire (% du coût total)	100 %



SOMMAIRE

I.	Analyse de l'existant.....	6
1.	Méthodologie d'analyse des connaissances existantes.....	7
2.	Résultats de l'analyse de l'existant.....	15
3.	Plan de prospection proposé à partir des priorités identifiées.....	30
II.	Inventaires professionnels.....	33
1.	Protocoles des inventaires.....	33
2.	Résultats commentés.....	46
3.	Bilan des inventaires naturalistes.....	106
4.	Perspectives d'actions en faveur de la biodiversité.....	110
III.	Mobilisation citoyenne.....	114
1.	Actions de communication.....	114
2.	Actions de sensibilisation.....	124
3.	Inventaires participatifs.....	126
4.	Chantiers et enquêtes participatifs.....	127
IV.	Aires éducatives.....	130
1.	Établissements concernés et nombre de classes par établissement.....	130
2.	Méthodologie de mise en place et grandes étapes.....	130
3.	Principaux résultats et labellisation.....	134
V.	Suites à donner à l'ABC.....	135
1.	Comités de pilotage.....	135
2.	Restitutions grand public.....	136
3.	Diffusion des données et portage du programme d'actions.....	136
VI.	Autoévaluation.....	137
VII.	Livrables produits.....	140
	Glossaire.....	141



I. Analyse de l'existant

Les communes de Montagnac et Saint-Pons-de-Mauchiens s'inscrivent dans un secteur reconnu pour sa richesse naturelle au cœur du site Natura 2000 « Plaine de Villeveyrac-Montagnac ». Elles se positionnent ainsi comme un véritable carrefour entre la mer Méditerranée et les contreforts des Cévennes.

Les cortèges animaux et végétaux sont par conséquent ceux des espaces de transition entre les milieux forestiers, les pelouses sèches et garrigues méditerranéennes et les plaines littorales héraultaises, amenant son lot de singularités écologiques. C'est ce que les experts missionnés dans le cadre des inventaires (professionnels et participatifs) ont tenté, dans le présent document, de mieux caractériser à l'aide des inventaires naturalistes réalisés en 2022 et 2023.

Comme présenté en préambule, l'ABC des Faucons comporte trois volets. Pour répondre aux objectifs des deux premiers volets (réalisation d'inventaires professionnels et réalisation d'inventaires participatifs) il convient d'identifier le niveau de connaissance disponible sur le territoire et de recenser l'information existante.

Données naturalistes de l'INPN, zonages de protection, zonages de connaissance (ZNIEFF,...), trame écologique, schéma régional de cohérence écologique (SRCE), ... sont autant de sources documentaires précieuses pour évaluer le niveau de connaissance du territoire afin de prioriser les secteurs et les espèces à cibler dans le cadre d'inventaires naturalistes complémentaires.

En effet, le périmètre de l'ABC des Faucons avoisine les 5 500 ha et présente une grande diversité de milieux. L'ensemble du territoire de l'ABC ne peut donc être couvert intégralement par des inventaires complémentaires et une stratégie de prospection a ainsi dû être établie.

La méthode utilisée pour prioriser les secteurs et les groupes taxonomiques ciblés est présentée ci-dessous.

Les résultats issus de cette méthode sont ensuite valorisés dans la partie I.2. Résultats de l'analyse de l'existant.



1. Méthodologie d'analyse des connaissances existantes

L'analyse des données et des connaissances existantes s'est déroulée en plusieurs étapes clés. Etant donné la surface assez importante que représente le territoire de l'ABC des Faucons, cette analyse de l'existant a permis d'orienter les prospections naturalistes à réaliser selon deux méthodes décrites ci-après.

Tout d'abord, les données compilées dans la base naturaliste **du SINP**, la base **Faune-Occitanie** et la base **iNaturalist** ont été analysées par groupe taxonomique (Flore, Amphibiens, Reptiles, Invertébrés, Oiseaux etc.) afin d'identifier leur répartition sur le territoire et de mettre en lumière les zones sous-prospectées manquant donc de données. C'est sur ces secteurs qu'ont été concentrées les prospections complémentaires paraissant nécessaires pour combler l'absence de données. Certains milieux sont également des habitats pouvant représenter un enjeu sur le territoire et ont donc été choisis de façon préférentielle tels que les friches par exemple qui sont des zones d'alimentation ou de nidification favorables pour tout un cortège d'espèces patrimoniales cibles de cet Atlas de la Biodiversité (Faucon crécerellette, Outarde canepetière, Insectes, Flore de friches). Cette étape est donc centrée « **Secteurs** ».

Pour rappel, le SINP est un réseau d'acteurs qui mettent en partage l'information naturaliste qu'ils détiennent selon un ensemble de méthodes et de règles communes. Il a ainsi pour objet de structurer les connaissances sur la biodiversité : espèces (faune, flore, fonge) d'une part, habitats naturels ou semi-naturels d'autre part, et la géodiversité afin de mettre à disposition ces connaissances au plus grand nombre (et selon les réglementations en vigueur). Il couvre l'ensemble du territoire national (métropole et outre-mer) et porte sur le domaine terrestre comme marin.

En second lieu, a été sélectionnée une liste d'espèces à rechercher de manière prioritaire du fait de leur patrimonialité (enjeu de conservation, statut de protection, état de leur population, etc.). C'est ainsi que la réflexion a été ici orientée « **Espèces** ».



De nombreux critères permettent d'orienter le choix d'une stratégie d'échantillonnage. Le Tableau 1 ci-après en donne quelques exemples :

Tableau 1 : Critères d'orientation pour choisir une stratégie d'échantillonnage

Stratégies	Critères de choix de la composante
Espèces	Espèces à enjeu de conservation (menace, protection)
	Espèces envahissantes (faune, flore)
	Groupes d'espèces d'intérêt naturaliste et/ou pédagogique : flore urbaine par exemple (lien avec le programme Sauvages de ma rue),...
Secteurs	Secteurs mal connus au niveau naturaliste : secteurs situés en-dehors des périmètres d'inventaire et de protection, secteurs sous-prospectés, peu de données disponibles dans les bases de données usuelles,...
	Secteurs présentant un enjeu de conservation et sur lesquels des compléments de connaissances doivent être apportés : zones humides (dont les mares temporaires par exemple), boisements,...
	Secteurs présentant un intérêt particulier pour les communes : parcs et jardins communaux, jardins partagés, futures zones d'aménagement, zones de compensations écologiques, zones naturelles des PLU/PLUi, espaces boisés classés...
	Secteurs jouant un rôle dans la fonctionnalité écologique à l'échelle du territoire : trames écologiques (verte, bleue, turquoise,...) comme par exemple le réseau de zones humides ou le réseau de haies.

Dans le cadre de cet ABC, il a été convenu par le groupe de travail et le comité de pilotage de combiner ces deux stratégies et qu'ainsi les secteurs prioritaires reprenaient :

- les secteurs mal connus au niveau naturaliste ;
- les secteurs présentant un enjeu de conservation et sur lesquels des compléments de connaissances doivent être apportés ;
- les habitats potentiels d'espèces à enjeux ciblées par l'ABC ;
- les secteurs jouant un rôle dans la fonctionnalité écologique à l'échelle du territoire.

En complément des bases de données naturalistes, d'autres ressources bibliographiques ont été utilisées dans l'analyse des connaissances existantes afin de constituer l'état initial de l'ABC :

- les fiches officielles des périmètres d'inventaire ou à statut proches de la zone d'étude (ZNIEFF, ZICO, Directives Oiseaux et Habitats, etc.) ;



- les versions officielles des Formulaire Standards de Données des sites Natura 2000 transmises par la France à la commission européenne (site internet du Muséum national d'Histoire naturelle : <http://inpn.mnhn.fr>) ;
- la base de données en ligne du Conservatoire d'Espaces Naturels régional ;
- les atlas nationaux, régionaux et départementaux pour les compartiments biologiques pour lesquels ils sont disponibles ;
- les recherches complémentaires au sein des études d'impacts pour les différents projets d'aménagements prévus ou à venir afin de croiser la liste d'espèces potentielles sur le territoire de l'ABC.

C'est donc après avoir récupéré l'ensemble des ressources documentaires relatives à la biodiversité sur les deux communes que l'analyse des connaissances existantes a permis l'élaboration d'un plan de prospection selon la méthode suivante :

- 1) Analyser les connaissances existantes ;
 - a. Lister et localiser les zonages écologiques ;
 - b. Identifier les trames écologiques ;
 - c. Localiser les zones humides ;
 - d. Lister, **évaluer** et localiser les espèces à enjeu (*Cf. pages précédentes*) ;
 - e. Lister et localiser les espèces végétales exotiques envahissantes.

- 2) Définir le plan de prospection des inventaires :
 - a. Localiser les secteurs prioritaires ;
 - b. Identifier les taxons et espèces cibles.

Méthode d'évaluation des enjeux pour la flore et la faune terrestre

La méthode d'évaluation des enjeux est identique pour l'analyse des données naturalistes existantes et l'analyse des données issues des inventaires professionnels et participatifs (II. Inventaires professionnels).

Faune

Les données faunistiques historiques proviennent de quatre sources différentes :

- SINP : extraction de janvier 2022
- iNaturalist : extraction de juin 2023



- Faune-Occitanie : extraction d'août 2023 (uniquement sur reptiles, amphibiens, odonates, rhopalocères, Outarde canepetière et Rollier d'Europe)
- Données issues des campagnes de suivi de la reproduction du Faucon crécerellette dans le cadre du Plan National d'Action (PNA)

Nota bene : Seules les espèces observées depuis 1990 ont été prises en compte dans les analyses.

Différents critères permettent d'évaluer le niveau d'enjeu d'une espèce. La région Occitanie s'est dotée d'une liste hiérarchisant l'enjeu des espèces animales protégées à l'échelle de la région (mise à jour et validée en CSRPN le 17/09/2019.). C'est cette méthode de hiérarchisation qui a été retenue afin d'évaluer les enjeux faunistiques dans le cadre de la présente étude.

Cette méthodologie consiste, sur une série de 8 critères listés dans le Tableau 2, à appliquer des notes de 0 à 4. Ces critères renseignent pour chaque espèce son statut de protection juridique, sa patrimonialité, le degré de responsabilité régionale dans sa conservation et sa sensibilité écologique. Les 8 critères sont regroupés dans 3 groupes (Enjeu juridique / Responsabilité / Sensibilité) avec au sein de chaque groupe une note synthétique de l'enjeu obtenu par une simple moyenne des différents critères :

- Enjeu juridique : Protection nationale / Protection Natura2000
- Responsabilité : ZNIEFF | Liste rouge France | Liste rouge régionale | PNA | Responsabilité régionale
- Sensibilité : Aire de répartition / Amplitude écologique / Effectifs / Dynamique population

Le niveau d'enjeu synthétique est alors établi dans un premier temps sur les seuls groupes de critères « responsabilité » et « sensibilité écologique ». Le niveau d'enjeu juridique n'intervient dans un second temps que pour confirmer ou corriger le classement obtenu à partir des deux autres. Les seuils suivants sont appliqués sur la somme obtenue pour qualifier le niveau d'enjeu global :

- somme ≥ 7 enjeu rédhibitoire/exceptionnel
- somme ≥ 5 enjeu très fort
- somme ≥ 4 enjeu fort
- somme ≥ 2 enjeu modéré
- somme > 0 enjeu faible

De nombreuses espèces d'invertébrés ne disposent pas de ce niveau d'enjeu calculé par la DREAL car il ne s'agit pas d'espèces protégées. De fait un niveau d'enjeu de conservation leur a été attribué en reprenant la même méthodologie et en ne considérant que les critères issus des groupes « Responsabilité régionale » et « Sensibilité ». Seules les espèces non protégées de lépidoptères et d'orthoptères disposant d'un statut de menace défavorable (au minimum « quasi menacé NT ») sur les listes rouges nationales et régionales et/ou noté « déterminante ZNIEFF » ont été évaluées avec cette méthodologie, par souci de temps insuffisant pour analyser toutes les espèces.

Pour les espèces n'ayant pas été évaluées par la DREAL, deux critères sont pris en considération afin d'en évaluer l'enjeu à l'échelle du territoire de l'ABC :



- le statut de menace : inscription sur une liste rouge régionale (Odonates et Rhopalocères et Zygènes en Occitanie) ou nationale ;
- le statut de déterminance ZNIEFF : inscription à la liste des espèces déterminantes pour les ZNIEFF dans la zone méditerranéenne d'Occitanie (liste validée en septembre 2021 en GT Connaissance du CSRPN).

Dans le cadre de cette étude et uniquement pour la faune, les espèces sont dites à enjeu lorsque ces dernières présentent un statut d'enjeu de modéré à très fort.



Tableau 2 : Méthode pour la hiérarchisation des espèces protégées présentes en région Occitanie (mise à jour et validée en CSRPN le 17/09/2019)

		Notes correspondantes		vide	0	1	2	3	4
Critères									
Protection Juridique	ProtectionFrance	Niveau de protection de l'espèce en France			espèce non protégée		protection spécimens	protection habitat + Spécimens	vertébrés menacés extinction
	ProtectionEurope	Niveau de protection de l'espèce en Europe Natura 2000 : DO et DHFF			espèce non listée DHFF ou DO		annexe IV seul ou annexe II Seul	annexe I DO ou annexe II et IV DHFF	prioritaire DHFF
Responsabilité	DeterminantZnieffLR	Statut de l'espèce pour déterminer les ZNIEFF en ex Languedoc-Roussillon		espèce décrite après les Znieff	non retenue	remarquable		déterminante à critères	déterminante stricte
	DeterminantZnieffMP	Statut de l'espèce pour déterminer les ZNIEFF en ex Midi-Pyrénées				déterminante avec cortège d'espèces		déterminante à critères	déterminante stricte
	ListeRougeUICNFrance ListeRougeUICNLR ListeRougeUICNMP ListeRougeUICNOcc	Statut de menace de l'espèce sur les listes rouges UICN en France, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Occitanie		NE, NA, DD, Pas de liste rouge	LC		NT	VU	EN, CR
	PNA	statut de l'espèce pour les PNA			pas de PNA			PNA multi-espèces	PNA mono-spécifique
	ResponsabiliteOcc	niveau de Responsabilité régionale Pour la conservation de l'espèce en Occitanie Pour les mammifères, oiseaux, Pour les poissons et invertébrés				faible	modérée	forte	très forte >10% aire distribution mondiale ou Européenne ou > 50% aire Française >50% aire distribution ou Effectifs mondiaux
Sensibilité Écologique	AireRepartition	Taille de l'aire de répartition de l'espèce				paléarctique ou monde	paléarctique occidental	Méditerranée ou Europe Occidentale	France
	AmplitudeEcologique	Amplitude écologique de l'espèce Par rapport à ses habitats			large		restreinte		très restreinte
	Effectifs	Niveau de rareté / abondance des Effectifs de l'espèce (national)		inconnu	très commune, effectifs Importants	fréquente Europe et France, effectifs abondants	bien représentée Europe et France, sans être abondante	rare Europe et France, effectifs faibles	très rare Europe et France, effectifs très faibles
	DynPop	Tendance de population connue de l'espèce (régional si connu, ou national)		inconnu	en expansion	stable	régression lente	forte régression	disparu d'une grande partie de son aire d'origine



Flore

Par commodité de langage et afin de rendre cette étude la plus accessible possible, le terme d'**espèce** sera employé pour désigner l'ensemble des taxons floristiques, quel que soit leur rang taxonomique : espèce, sous-espèce ou variété.

Les données floristiques historiques proviennent de différentes sources :

- SINP : extraction de janvier 2022
- iNaturalist : extraction de juin 2023
- Projet Espèces Végétales Exotiques Envahissantes : entre 2020 et 2021, un projet d'amélioration des connaissances et de gestion des espèces végétales exotiques envahissantes a été réalisé sur le bassin versant de l'étang de Thau (ADENA, SAM, SMBT, CAHM). Dans le cadre de ce projet, des inventaires des espèces végétales exotiques envahissantes ont été réalisés sur les zones humides et les cours d'eau du bassin versant de l'étang de Thau ainsi que sur le lido entre Sète et Marseillan. Ces données d'inventaires ont été intégrées dans la présente étude.

Seules les espèces observées depuis 1990 ont été prises en compte dans les analyses.

Une méthode d'évaluation des enjeux floristiques a été élaborée dans le cadre de la présente étude. Cette méthode se base sur la moyenne de trois critères :

- le statut de menace : inscription sur la liste rouge des espèces menacées en France - Flore vasculaire de France métropolitaine ;
- le statut de protection : inscription à l'arrêté du 29 octobre 1997 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Languedoc-Roussillon ou à l'arrêté du 20 janvier 1982 fixant la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire ;
- le statut de déterminance ZNIEFF : inscription à la liste des espèces de flore vasculaire déterminantes pour les ZNIEFF dans la zone méditerranéenne d'Occitanie (liste validée le 09/02/2023 en GT Connaissance du CSRPN).

Le calcul du niveau d'enjeu des espèces végétales est présenté dans le Tableau 3.

Tableau 3 : critères d'évaluation du niveau d'enjeu des espèces végétales

Notes correspondantes		0	1	2	3	4
Critères		Pas d'enjeu	Faible	Modéré	Fort	Très fort
Protection juridique	Protection France	espèce non protégée			espèce protégée	
	Déterminance ZNIEFF	non déterminante	déterminante			
Responsabilité	Liste Rouge UICN France	LC		NT	VU	EN, CR



Les catégories d'espèces végétales exotiques envahissantes ou potentiellement envahissantes sont quant à elles issues de la liste Occitanie de la base de données Invmed (CBN Med). Elles sont présentées dans le Tableau 4.

Tableau 4 : critères de classification des EVEC et EVEpotE en Occitanie (Source : CBN Med)

Catégories	Définitions	Statuts
Majeure	Plante exotique largement répandue dans la région considérée et qui a régulièrement un fort taux de recouvrement.	Espèce végétale exotique envahissante (EVEC)
Modérée	Plante exotique assez largement répandue dans la région considérée qui a occasionnellement un fort taux de recouvrement.	
Emergente	Plante exotique peu fréquente dans la région considérée qui a régulièrement un fort taux de recouvrement.	
Alerte	Plante exotique peu fréquente dans la région considérée qui a soit toujours un faible taux de recouvrement, soit généralement un taux de recouvrement faible avec parfois un taux élevé sur certaines stations.	Espèce végétale exotique potentiellement envahissante (EVEpotE)
Prévention	Plante exotique a priori absente de la région considérée, citée comme envahissante ailleurs et ayant un risque de prolifération en région.	



2. Résultats de l'analyse de l'existant

Les zonages écologiques

Les zonages écologiques correspondent ici aux périmètres d'inventaire et de protection du patrimoine écologique (ZNIEFF, Natura 2000, etc.).

Sur l'ensemble du territoire couvert par l'ABC des Faucons, 8 périmètres d'inventaire et de protection écologique ont été identifiés.

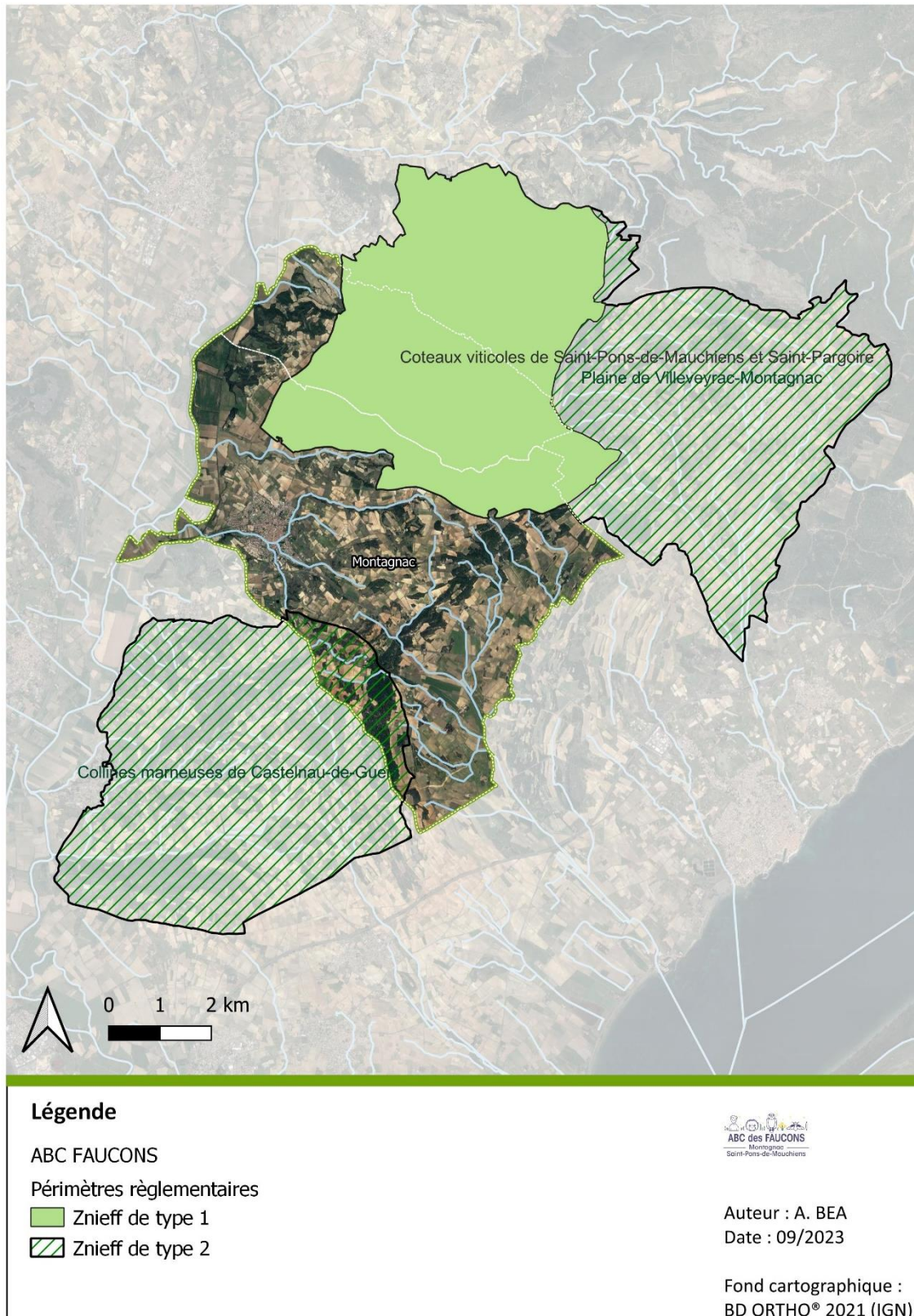
La liste des périmètres d'inventaire et de protection écologique est présentée dans le Tableau 5 ci-après. Ces périmètres sont localisés sur les cartes 1, 2, et 3.

Tableau 5 : Périmètres d'inventaire et de protection écologique

Type	Nom du site	Commune concernée	
		Montagnac	SPDM
ZNIEFF (types 1 et 2)	Coteaux viticoles de Saint-Pons-de Mauchiens et Saint-Pargoire (type 1)	X	X
	Plaine de Villeveyrac-Montagnac (type 2)	X	X
	Collines marneuses de Castelnau-de-Guers (type 2)	X	
Natura 2000 - ZPS (Directive Oiseaux)	Plaine de Villeveyrac-Montagnac	X	X
Plans Nationaux d'Actions	Domaine vital du Faucon crécerellette	X	X
	Domaine vital de l'Outarde canepetière	X	
	Pies-grièches (PG à poitrine rose, PG méridionale et PG à tête rousse)	X	X
	Lézard ocellé	X	X
	Chiroptères	X	X
	Loutre d'Europe	X (Fleuve Hérault)	X (Fleuve Hérault)
	Emyde lépreuse	X (Fleuve Hérault)	X (Fleuve Hérault)

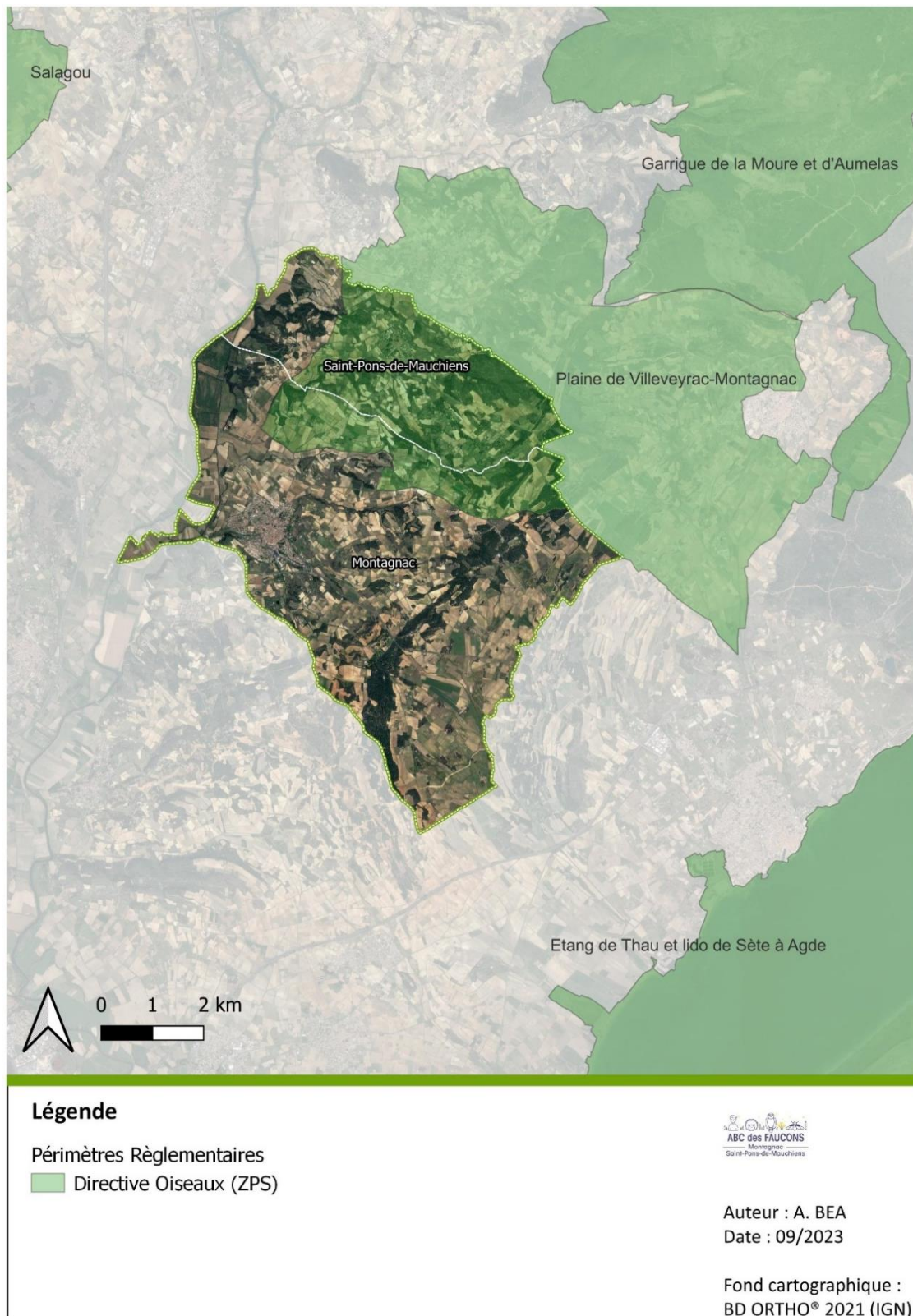


Carte 1 : Périmètres des ZNIEFF sur le territoire de l'ABC des Faucons





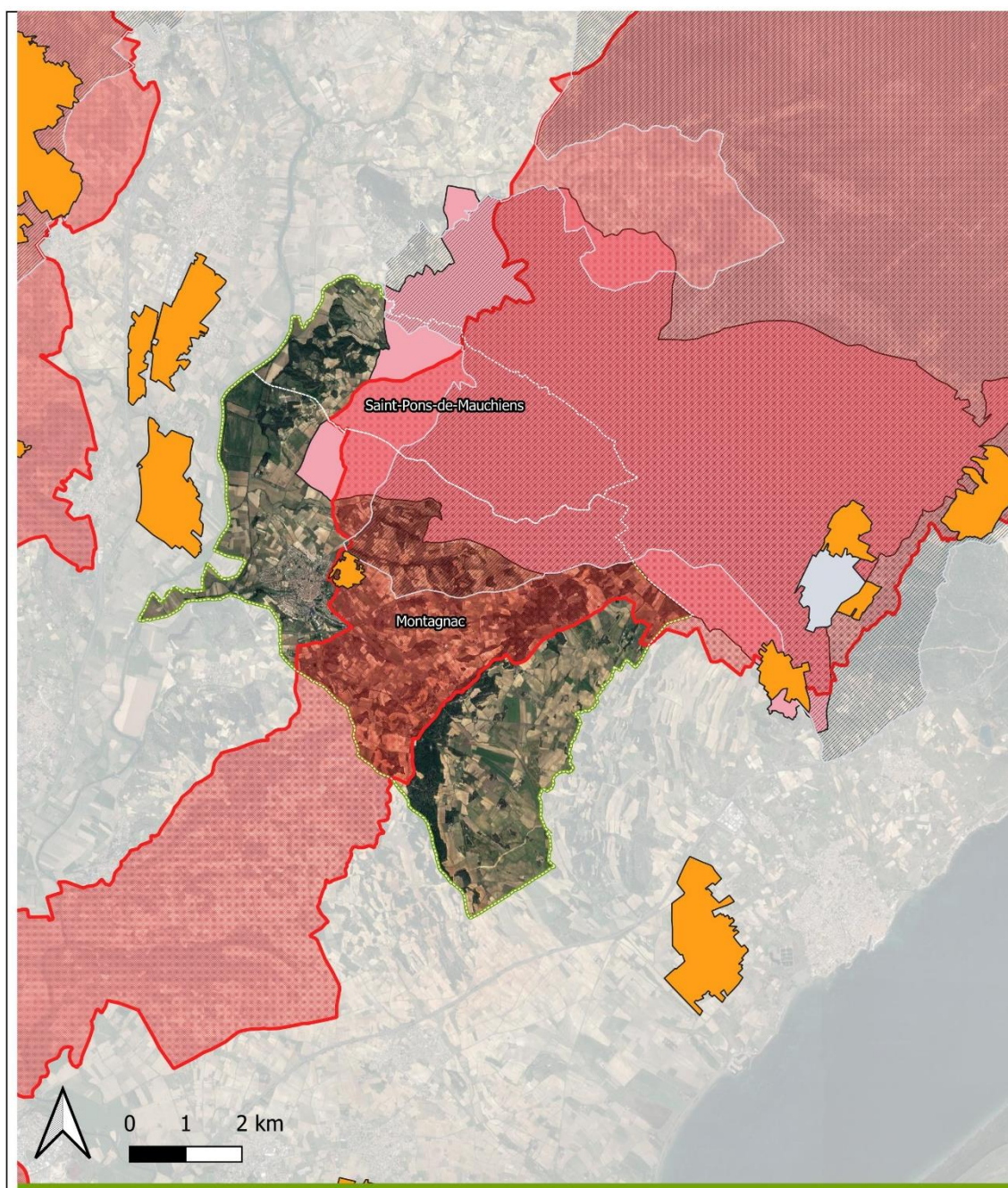
Carte 2 : Sites Natura 2000 - Directive Oiseaux sur le territoire de l'ABC des Faucons



Nota bene : le territoire de l'ABC des Faucons n'est concerné par aucun site Natura 2000 de la Directive Habitats (ZSC)



Carte 3 : Zonages des Plans Nationaux d'Actions en faveur des espèces patrimoniales sur l'ABC des Faucons



Légende

- | | |
|---------------------------|-------------------------|
| ABC FAUCONS | PNA PGTR |
| Périmètres réglementaires | PNA PGPR |
| PNA Outarde Hivernage | Délimitation ABC Faucon |
| PNA Outarde DV élargi | |
| PNA PGM | |

Nota Bene : l'ensemble du territoire de l'ABC étant couvert par les PNA Faucon crécerellette, Lézard ocellé et Chiroptères, pour plus de lisibilité ils n'ont pas été représentés sur la carte.



Auteur : A. BEA Date : 09/2023

Fond cartographique :
BD ORTHO® 2021 (IGN)



Les trames écologiques

La Trame verte et bleue (TVB) est un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques identifiées par les schémas régionaux de cohérence écologique ainsi que par les documents de l'Etat, des collectivités territoriales et de leurs groupements. Elle constitue un outil d'aménagement durable du territoire.

La TVB contribue à l'état de conservation favorable des habitats naturels et des espèces et au bon état écologique des masses d'eau.

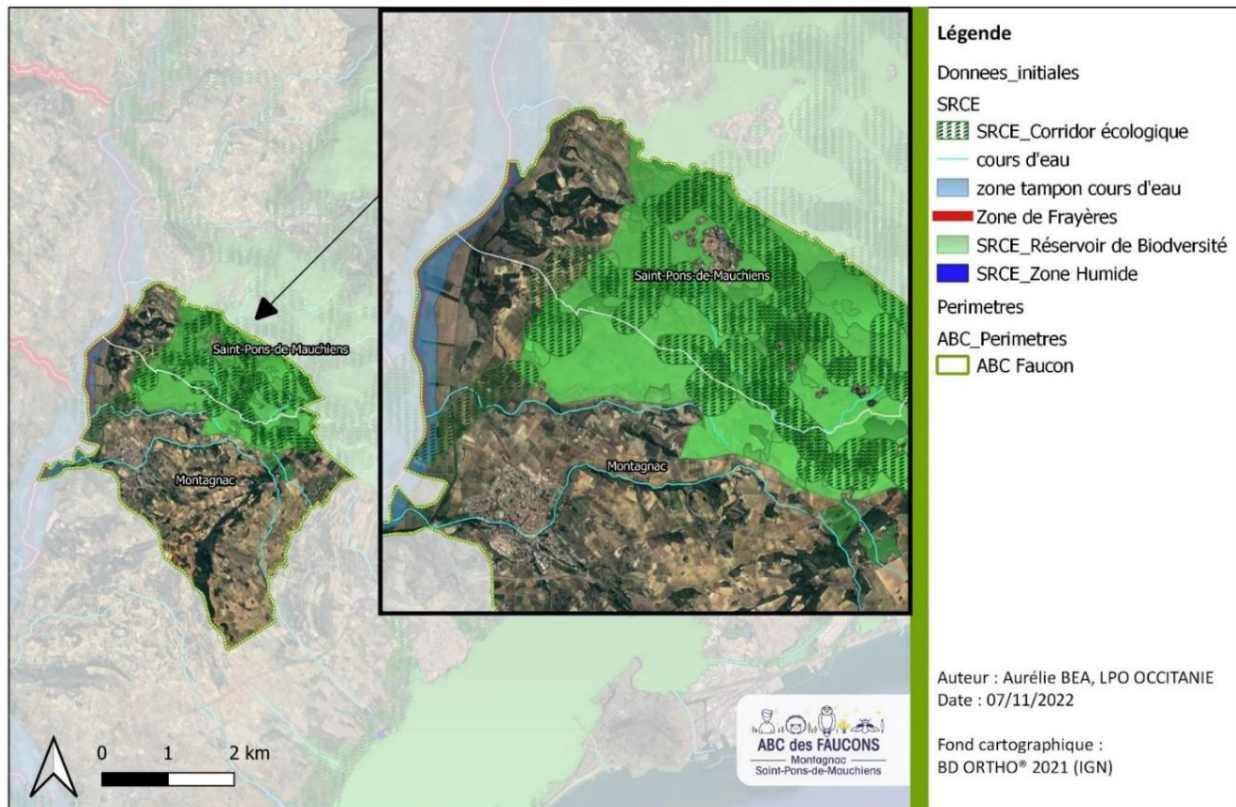
Les continuités écologiques constituant la TVB comprennent des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques.

La déclinaison régionale de la TVB est le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE), document régional qui identifie les réservoirs de biodiversité et les corridors qui les relient entre eux. Cet outil d'aménagement co-piloté par l'Etat et la Région est réalisé en région OCCITANIE. La Carte 4 ci-après localise le périmètre de l'ABC au sein des éléments de la TVB régionale.

D'après cette carte, le territoire de l'ABC des Faucons est directement concerné dans sa partie Nord-Est par des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques de la trame verte. Le fleuve Hérault et ses affluents font, quant à eux, partie intégrante de la trame bleue.

Les éléments qui participent à la fonctionnalité écologique du territoire de l'ABC peuvent constituer des secteurs prioritaires de prospection.

Carte 4 : Trames écologiques (SRCE) sur le territoire de l'ABC des Faucons





Les zones humides

Les zones humides présentent de forts enjeux écologiques liés d'une part à la biodiversité qu'elles hébergent et d'autre part à leur rôle fonctionnel (réservoirs d'eau, corridors écologiques, etc.). Elles peuvent donc constituer des secteurs prioritaires à prospecter dans le cadre des inventaires de l'ABC.

De nombreuses mares et zones humides ont ainsi été identifiées sur le territoire de l'ABC.

Les zones humides cartographiées dans le cadre de l'inventaire départemental des zones humides de 2006 sont présentées sur la Carte 5.

Un travail complémentaire d'analyse a été mené conjointement avec les acteurs locaux (associations naturalistes, chasseurs, élus etc.) afin d'actualiser les données existantes :

- Dans un premier temps, une recherche via les vues orthophotographiques a été réalisée afin d'identifier d'éventuelles mares non répertoriées sur les couches de géolocalisation de la base de données historiques,
- Dans un second temps, une analyse de l'ensemble de ces points d'eau a été effectuée à l'aide d'un logiciel spécifique. Ainsi, tous les points d'eau à très faible attractivité ou qui ne constituaient pas un milieu favorable à l'observation d'espèces (piscine de particuliers par exemple, château d'eau etc.) ont été exclus des prospections.
- Enfin, une visite in-situ a été réalisée afin d'en mesurer les critères de potentialité de présence d'amphibiens, d'exclure si besoin certains points d'eau ou encore d'en ajouter de nouveaux.

Carte 5 : Localisation des zones humides et mares temporaires sur le territoire de l'ABC des Faucons





Identification des enjeux faunistiques et floristiques connus sur le territoire

L'analyse préalable des données issues du SINP a permis en début d'ABC de sélectionner les groupes taxonomiques ou les espèces ciblées dans le cadre des inventaires professionnels. Les listes des espèces de faune et flore à enjeu sont présentées dans les tableaux ci-après.

Avifaune

Les espèces d'oiseaux constituant un enjeu de conservation notable ressortant de la recherche bibliographique sont listées dans le Tableau 6 et peuvent se résumer avec les chiffres suivants :

- Nombre de taxons : 139
- Nombre d'espèces à enjeu : 27
 - Nombre d'espèces protégées : 25
 - Nombre d'espèces menacées : 13
 - Nombre d'espèces déterminantes ou remarquables ZNIEFF : 15

Tableau 6 : Liste des espèces d'Oiseaux à enjeu modéré à très fort connues sur le territoire de l'ABC des Faucons

Espèce	Protection	Natura 2000	Dét ZNIEFF	Liste Rouge Région OCC	Liste Rouge FR	Enjeu intrinsèque
Pie-grièche méridionale	Art. 3	-	Det. à critères	EN	EN	Très Fort
Bruant ortolan	Art. 3	DO - I	Det. à critères	VU	EN	Très Fort
Busard cendré	Art. 3	DO - I	Det. remarquable	EN	NT	Fort
Faucon crécerellette	Art. 3	DO - I	Det. stricte	VU	VU	Fort
Fauvette pitchou	Art. 3	DO - I	-	VU	EN	Fort
Outarde canepetière	Art. 3	DO - I	Det. à critères	NT	CR	Fort
Pie-grièche à tête rousse	Art. 3	-	Det. à critères	NT	VU	Fort
Chevêche d'Athéna	Art. 3	-	Det. remarquable	NT	LC	Modéré
Circaète Jean-le-Blanc	Art. 3	DO - I	Det. à critères	LC	LC	Modéré
Cisticole des joncs	Art. 3	-	-	LC	VU	Modéré
Coucou geai	Art. 3	-	Det. remarquable	NT	LC	Modéré
Fauvette mélanocéphale	Art. 3	-	-	LC	NT	Modéré
Fauvette passerinette	Art. 3	-	-	LC	LC	Modéré
Grand-duc d'Europe	Art. 3	DO - I	Det. à critères	LC	LC	Modéré
Guêpier d'Europe	Art. 3	-	Det. remarquable	NT	LC	Modéré
Hirondelle rustique	Art. 3	-	-	NT	NT	Modéré
Huppe fasciée	Art. 3	-	Det. remarquable	LC	LC	Modéré
Linotte mélodieuse	Art. 3	-	-	NT	VU	Modéré
Moineau friquet	Art. 3	-	-	NT	EN	Modéré
Œdicnème criard	Art. 3	DO - I	Det. à critères	LC	LC	Modéré



Espèce	Protection	Natura 2000	Dét ZNIEFF	Liste Rouge Région OCC	Liste Rouge FR	Enjeu intrinsèque
Petit-duc scops	Art. 3	-	-	NT	LC	Modéré
Pic épeichette	Art. 3	-	-	LC	VU	Modéré
Pipit rousseline	Art. 3	DO - I	Det. remarquable	VU	LC	Modéré
Rollier d'Europe	Art. 3	DO - I	Det. à critères	NT	NT	Modéré
Serin cini	Art. 3	-	-	LC	VU	Modéré
Tourterelle des bois	-	DO - II	-	LC	VU	Modéré
Verdier d'Europe	Art. 3	-	-	NT	VU	Modéré

L'extraction a donc comptabilisé 139 espèces d'oiseaux dont 70 sont avérées nicheuses. On compte ainsi 27 espèces à enjeu (enjeu modéré à très fort) dont le Bruant ortolan, la Pie-grièche méridionale qui sont à enjeu Très fort, le Busard cendré, le Faucon crécerellette, la Fauvette pitchou, l'Outarde canepetière et la Pie-grièche à tête rousse classés en enjeu Fort.

Parmi ces espèces à enjeu et en se concentrant sur les deux emblématiques du territoire, nous avons pu notamment constater que la LPO Occitanie disposait déjà de données :

- complètes pour le Faucon crécerellette (les suivis de reproduction sont effectués annuellement par la LPO Occitanie dans le cadre du PNA) permettant ainsi de ne pas cibler d'inventaires spécifiques sur cette espèce.
- incomplètes pour l'Outarde canepetière (les suivis de reproduction sont effectués tous les 4 ans par la LPO Occitanie dans le cadre du PNA), nécessitant de confirmer et préciser par des inventaires spécifiques la découverte de l'espèce sur Montagnac en 2021 et notamment l'éventuelle expansion sur la commune de St-Pons-de-Mauchiens.

Amphibiens

Les espèces d'amphibiens constituant un enjeu de conservation notable ressortant de la recherche bibliographique sont listées dans le Tableau 7 et peuvent se résumer avec les chiffres suivants :

- Nombre de taxons : 7
- Nombre d'espèces à enjeu : 1 (Le Pélobate cultripède à enjeu de conservation Très Fort)
 - Nombre d'espèces protégées : 7
 - Nombre d'espèces menacées : 1
 - Nombre d'espèces déterminantes ou remarquables ZNIEFF : 1



Tableau 7 : Liste des espèces d'Amphibiens connues sur le territoire de l'ABC des Faucons

Nom scientifique	Nom vernaculaire	déterminance ZNIEFF LR	Liste rouge UICN France	Liste rouge Régionale	Statut protection France	Statut Directive habitats	Enjeu régional LR
<i>Pelobates cultripes</i>	Pélobate cultripède	déterminante stricte	VU	VU	PN3	DH4	Très fort
<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale		LC	LC	PN3	DH4	Faible
<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélogyte ponctué		LC	LC			Faible
<i>Bufo calamita</i>	Crapaud calamite		LC	LC	PN3	DH4	Faible
<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé		LC	LC			Faible
<i>Bufo spinosus</i>	Crapaud épineux		LC	LC			Faible
<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	Introduite	LC	NE			Introduite

Liste rouge France	(IUCN)	
CR	En danger critique d'extinction	Espèces menacées
EN	En danger	
VU	Vulnérable	
NT	Quasi menacée (espèces proches du seuil des espèces menacées ou qui pourraient être menacées si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)	
LC	Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)	
DD	Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pu être réalisée faute de données suffisantes)	
NA	Non applicable (espèce non soumise car : (a) introduite dans la période récente ou (b) présente en France uniquement de manière occasionnelle)	
Protection Nationale	19-nov-07	
PN2	Article 2 : Protection stricte de l'espèce et de son habitat	
PN3	Article 3 : Protection stricte de l'espèce	
PN4	Article 4 : Protection partielle de l'espèce	
Directive Habitats		
DH2	Espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation (habitats d'espèces)	
DH4	Espèces d'intérêt communautaire strictement protégées sur l'ensemble du territoire européen	
	Espèces revues en 2022	



L'analyse des données met en lumière la faible quantité de données concernant les Urodèles (tritons) soulignant de ce fait l'utilité potentielle de réaliser des inventaires spécifiques pour ce groupe taxonomique

Reptiles

Les espèces de reptiles constituant un enjeu de conservation notable ressortant de la recherche bibliographique sont listées dans le Tableau 8 et peuvent se résumer avec les chiffres suivants :

- Nombre de taxons : 15
- Nombre d'espèces à enjeu : 6
 - Nombre d'espèces protégées : 14
 - Nombre d'espèces menacées : 1 (le Lézard ocellé)
 - Nombre d'espèces déterminantes ou remarquables ZNIEFF : 3

Tableau 8 : Liste des espèces de Reptiles connues sur le territoire de l'ABC des Faucons

Nom scientifique	Nom vernaculaire	déterminance ZNIEFF	Liste rouge France	Liste Rouge régionale	Statut protection France	Statut Directive habitats	Enjeu régional
Timon lepidus	Lézard ocellé	déterminante stricte	VU	VU	PN3		TRFO
Psammotromus hispanicus	Psammotrome d'Edwards	déterminante stricte	NT	VU	PN3		FORT
Chalcides striatus	Seps strié		LC	VU	PN3		MODE
Psammotromus algirus	Psammotrome algire	remarquable	LC	NT	PN3		MODE
Malpolon monspessulanus	Couleuvre de Montpellier		LC	NT	PN3		MODE
Rhinechis scalaris	Couleuvre à échelons		LC	NT	PN3		MODE
Podarcis liolepis	Lézard catalan		LC	LC	PN2		FAIB
Natrix maura	Couleuvre vipérine		LC	LC	PN3		FAIB
Coronella girondica	Coronelle girondine		LC	LC	PN3		FAIB
Tarentola mauritanica	Tarente de Maurétanie		LC	LC	PN3		FAIB
Lacerta bilineata	Lézard vert occidental		LC	LC	PN2	DH4	FAIB
Natrix natrix	Couleuvre à collier		LC	LC	PN2	DH4	FAIB
Anguis fragilis	Orvet fragile		LC	LC	PN3		FAIB
Podarcis muralis	Lézard des murailles		LC	LC	PN2	DH4	FAIB
Testudo graeca	Tortue grecque		NA	NA	NA		TRFAIB

Une quinzaine d'espèces de reptiles a été recensée dans la base de données SINP. Toutefois, certaines espèces de serpents sont peu représentées (seulement 1 donnée de Couleuvre helvétique/à collier et 3 de Couleuvre vipérine), probablement du fait de leur faible détectabilité et du manque d'inventaires spécifiques. C'est pourquoi il peut être ici préconisé de réaliser des prospections spécifiques, surtout sur les zones humides afin de déterminer la présence de ces espèces normalement communes.

On remarque également une disparité dans certaines observations. Par exemple on ne dispose seulement que de trois données concernant le Psammotrome algire contre 60 pour le Psammotrome d'Edwards. Or ces espèces sont toutes deux potentiellement présentes sur le



territoire. C'est pourquoi il peut être ici préconisé de réaliser des prospections plus poussées dans les habitats favorables au Psammodrome algire (pentes rocailleuses, affleurements rocheux de garrigue) afin de préciser si cette disparité reflète, ou non, une réalité de terrain.

Invertébrés :

178 espèces d'invertébrés apparaissent dans les bases de données historiques du périmètre de l'ABC, dont 18 présentent un enjeu de conservation. Cette richesse spécifique se répartit ainsi entre les différents taxons représentés :

Embranchements	Classes	Ordres	Nombre d'espèces	Nombre d'espèces avec un enjeu
Mollusques (<i>Mollusca</i>)	Gastéropodes (<i>Gastropoda</i>)	Stylommatophores (<i>Stylommatophora</i>)	11	1
		Littorinimorphes (<i>Littorinimorpha</i>)	1	
Arthropodes (<i>Arthropoda</i>)	Chilopodes (<i>Chilopoda</i>)	Scolopendres (<i>Scolopendromorpha</i>)	1	
	Arachnides (<i>Arachnida</i>)	Araignées (<i>Araneae</i>)	9	2
		Scorpions (<i>Scorpiones</i>)	1	
	Insectes (<i>Insecta</i>)	Odonates (<i>Odonata</i>)	22	1
		Mantes (<i>Mantodea</i>)	3	
		Orthoptères (<i>Orthoptera</i>)	29	9
		Phasmes (<i>Phasmatodea</i>)	1	
		Hémiptères (<i>Hemiptera</i>)	4	
		Coléoptères (<i>Coleoptera</i>)	10	
		Névroptères (<i>Neuroptera</i>)	2	
		Hyménoptères (<i>Hymenoptera</i>)	12	
		Lépidoptères (<i>Lepidoptera</i>)	72	5



Parmi ces 178 espèces ressortant de la recherche bibliographique, celles constituant un enjeu de conservation notable peuvent se résumer avec les chiffres suivants :

- Nombre d'espèces à enjeu : 18
 - Nombre d'espèces protégées : 4
 - Nombre d'espèces menacées ou quasi-menacées : 8
 - Nombre d'espèces déterminantes ZNIEFF : 16

Tableau 9 : Liste des espèces d'invertébrés à enjeu connues sur le territoire de l'ABC des Faucons.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Détermination ZNIEFF	Liste rouge UICN France	Liste rouge Régionale	Statut protection France	Statut Directive habitats	Enjeu régional
<i>Gomphus graslinii</i>	Gomphe de Graslin	Détermination Occitanie	LC	NT	PN2	DH2+DH4	TRFO
<i>Saga pedo</i>	Magicienne dentelée	Détermination Occitanie		NT	PN2	DH4	MOD
<i>Zerynthia polyxena</i>	Diane	Détermination Occitanie	LC	LC	PN2	DH4	MOD
<i>Otala punctata</i>	Otala de Catalogne				PN3		MOD
<i>Gomphocerippus armoricanus</i>	Criquet des Ajoncs	Détermination Occitanie		EN			MOD
<i>Zygaena lavandulae</i>	Zygène de la Badasse	Détermination Occitanie		NT			
<i>Zygaena occitanica</i>	Zygène d'Occitanie	Détermination Occitanie		NT			
<i>Gryllotalpa vineae</i>	Courtillière des vignes	Détermination Occitanie		NT			
<i>Isophya pyrenaea</i>	Barbitiste des Pyrénées	Détermination Occitanie		NT			
<i>Thyreonotus corsicus</i>	Decticelle marocaine	Détermination Occitanie		LC			
<i>Ramburiella hispanica</i>	Criquet des Ibères	Détermination Occitanie		LC			
<i>Locusta migratoria</i>	Criquet migrateur	Détermination Occitanie		DD			
<i>Euchorthippus chopardi</i>	Criquet du Bragalou	Détermination Occitanie		LC			
<i>Hipparchia fidia</i>	Chevron blanc	Détermination Occitanie	LC	LC			
<i>Polyommatus thersites</i>	Azuré de L'Esparcette	Détermination zone méditerranéenne	LC	DD			
<i>Melanogryllus desertus</i>	Grillon noirâtre			NT			
<i>Uroctea durandi</i>	Araignée Clotho	Détermination stricte Languedoc-Roussillon	LC				
<i>Araneus pallidus</i>		Détermination stricte Languedoc-Roussillon	LC				



Il ressort de cette analyse des données historiques une faible connaissance de la diversité des invertébrés du territoire (seulement 178 espèces alors qu'il existe près de 40 000 espèces d'insectes en France métropolitaine). Ce constat reflète la méconnaissance de nombreux taxons d'invertébrés terrestres due à la difficulté d'identification de ces espèces et du faible nombre de spécialistes pour chaque taxon.

Sans surprise, les groupes faunistiques les plus riches (plus de 20 espèces dans la base de données) sont les ordres d'insectes les plus communément étudiés (odonates, orthoptères et lépidoptères – groupe des rhopalocères notamment). Il s'agit en effet des groupes d'insectes **les mieux connus** en France métropolitaine, dont quasiment toutes les espèces ont été décrites sur le territoire (bien que des révisions soient régulièrement faites) ; la majorité des espèces de ces groupes sont **identifiables directement sur le terrain**, en main avec éventuellement l'aide d'une loupe de botaniste ; enfin, ces trois taxons font partie des quatre ordres d'insectes présentant des **espèces d'insectes protégées** à l'échelle nationale (avec les Coléoptères) et des quatre présentant des espèces (présentes en France métropolitaine) **d'intérêt communautaire** selon la Directive 92/43/CEE (Directive habitats faune flore).

Il s'agit aussi des groupes d'invertébrés présentant le plus d'espèces à enjeux (15 des 18 espèces de la base de données).

Pour ces raisons, et au vu du temps pouvant être alloué pour les inventaires de cet ABC, il a été décidé de focaliser les inventaires sur ces trois groupes taxonomiques :

- odonates,
- orthoptères*
- lépidoptères (rhopalocères et zygènes).

Ceci afin de compléter les connaissances déjà acquises sur ces taxons et de déceler d'éventuelles nouvelles espèces pouvant présenter des enjeux de conservation.

Toutefois, au cours de ces inventaires, les éventuelles données opportunistes d'autres taxons pourront être saisies, sans qu'il y ait de recherche spécifique.

* Les **mantes** et **phasmes** présentant peu d'espèces et ayant des mœurs impliquant le même type de recherche que pour les orthoptères, les individus de ces deux groupes seront également identifiés de manière exhaustive s'ils venaient à être observés au cours des inventaires.



Mammifères

Les espèces de mammifères (hors chiroptères) constituant un enjeu de conservation notable ressortant de la recherche bibliographique sont listées dans le Tableau 10 et peuvent se résumer avec les chiffres suivants :

- Nombre de taxons : 15
- Nombre d'espèces à enjeu : 2
 - Nombre d'espèces protégées : 4
 - Nombre d'espèces menacées : 0
 - Nombre d'espèces déterminantes ou remarquables ZNIEFF : 1

Tableau 10 : Liste des espèces de Mammifères (hors chiroptères) connues sur le territoire de l'ABC des Faucons

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Responsabilité régionale	Déterminance ZNIEFF LR	Liste rouge UICN France	PNA	Statut protection FR		Statut Directive habitats		Enjeu régional LR
						extinction	Article 2	Annexe II	Annexe IV	
<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	Modérée	Déterminante stricte	LC	OUI	OUI	PN2	DH2	DH4	FORT
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	Faible		NT						MODE
<i>Genetta genetta</i>	Genette commune	Modérée		LC			PN2			FAIB
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	Faible		LC			PN2			FAIB
<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux	Faible		LC			PN2			FAIB
<i>Myocastor coypus</i>	Ragondin		Introduit	NAa						INTR
<i>Rattus norvegicus</i>	Rat surmulot, Surmulot, Rat d'égout		Introduit	NAa						INTR
<i>Meles meles</i>	Blaireau européen			LC						NH
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil européen			LC						NH
<i>Martes foina</i>	Fouine			LC						NH
<i>Eliomys quercinus</i>	Lérot			LC						NH
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe			LC						NH
<i>Rattus rattus</i>	Rat noir, Rat commun			LC						NH
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux			LC						NH
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier			LC						NH



Pour les chiroptères, plus spécifiquement, les données récoltées font ressortir les chiffres suivants :

- Nombre de taxons : 13
- Nombre d'espèces à enjeu : 12
 - Nombre d'espèces protégées : toutes (13)
 - Nombre d'espèces menacées : 1
 - Nombre d'espèces déterminantes ou remarquables ZNIEFF : 7

La liste des espèces concernées est présentée dans le Tableau 11 ci-après.

Tableau 11 : Liste des espèces de chauves-souris connues sur le territoire de l'ABC des Faucons

Espèce		Protection	Natura 2000	Dét ZNIEFF	Liste Rouge	Enjeu régional
Nom vernaculaire	Nom scientifique				nationale	
Minioptère de schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Art. 2	DH-II-IV	Déterminante stricte	VU	Très fort
Murin de Capccini	<i>Myotis capaccinii</i>	Art. 2	DH-II-IV	Déterminante stricte	NT	Très fort
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Art. 2	DH-II-IV	Déterminante à critère	LC	Fort
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Art. 2	DH-IV	-	NT	Modéré
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Art. 2	DH-IV	Remarquable	NT	Modéré
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Art. 2	DH-IV	Déterminante à critère	NT	Modéré
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Art. 2	DH-II-IV	Déterminante stricte	LC	Modéré
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	Art. 2	DH-II-IV	Déterminante à critère	LC	Modéré
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Art. 2	DH-IV	-	LC	Modéré
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	Art. 2	DH-IV	-	LC	Modéré
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Art. 2	DH-IV	-	LC	Modéré
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Art. 2	DH-IV	-	LC	Modéré
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Art. 2	DH-IV	-	LC	Faible

De cette analyse, les chiroptères apparaissent comme enjeux majeurs des inventaires spécifiques à réaliser. En effet, les données mettent en lumière de grosses lacunes quant aux connaissances relatives à ce groupe taxonomique d'importance (toutes les espèces faisant l'objet d'un PNA) sur les communes de l'ABC des Faucons.



Flore

Les espèces de flore constituant un enjeu de conservation notable ressortant de la recherche bibliographique peuvent se résumer avec les chiffres suivants :

- Nombre d'observations : 2657
- Nombre d'espèces : 537
- Nombre d'espèces à enjeu : 19
- Nombre d'espèces végétales exotiques envahissantes ou potentiellement envahissantes : 27

L'analyse détaillée des résultats floristiques est présentée dans le chapitre II.2-Résultats commentés

3. Plan de prospection proposé à partir des priorités identifiées

Faune

Pour la partie Faune, en tenant compte des zonages cibles identifiés dans la partie I.2. Résultats de l'analyse de l'existant, certaines espèces dites « parapluie » et patrimoniales ont été pré-identifiées pour faire l'objet de prospections professionnelles. Ce sont des espèces à faible détectabilité et/ou nécessitant un protocole spécifique, induisant ainsi une expertise particulière, et qui ne peuvent donc pas faire l'objet d'inventaires participatifs grand public. On note par exemple le Rollier d'Europe, l'Outarde canepetière, les reptiles et amphibiens, ou encore les chiroptères.

Concernant les invertébrés, étant donné le manque d'experts spécialisés en arachnologie et la difficulté à combler le peu de données disponibles, seuls les Odonates, les Orthoptères et les Rhopalocères et zygènes sont finalement ciblés pour la réalisation d'inventaires professionnels dans le cadre de l'ABC.

Il est notamment possible de mutualiser la recherche des odonates avec les prospections Flore et Amphibiens effectuées sur et le long des points d'eau du territoire de l'ABC.

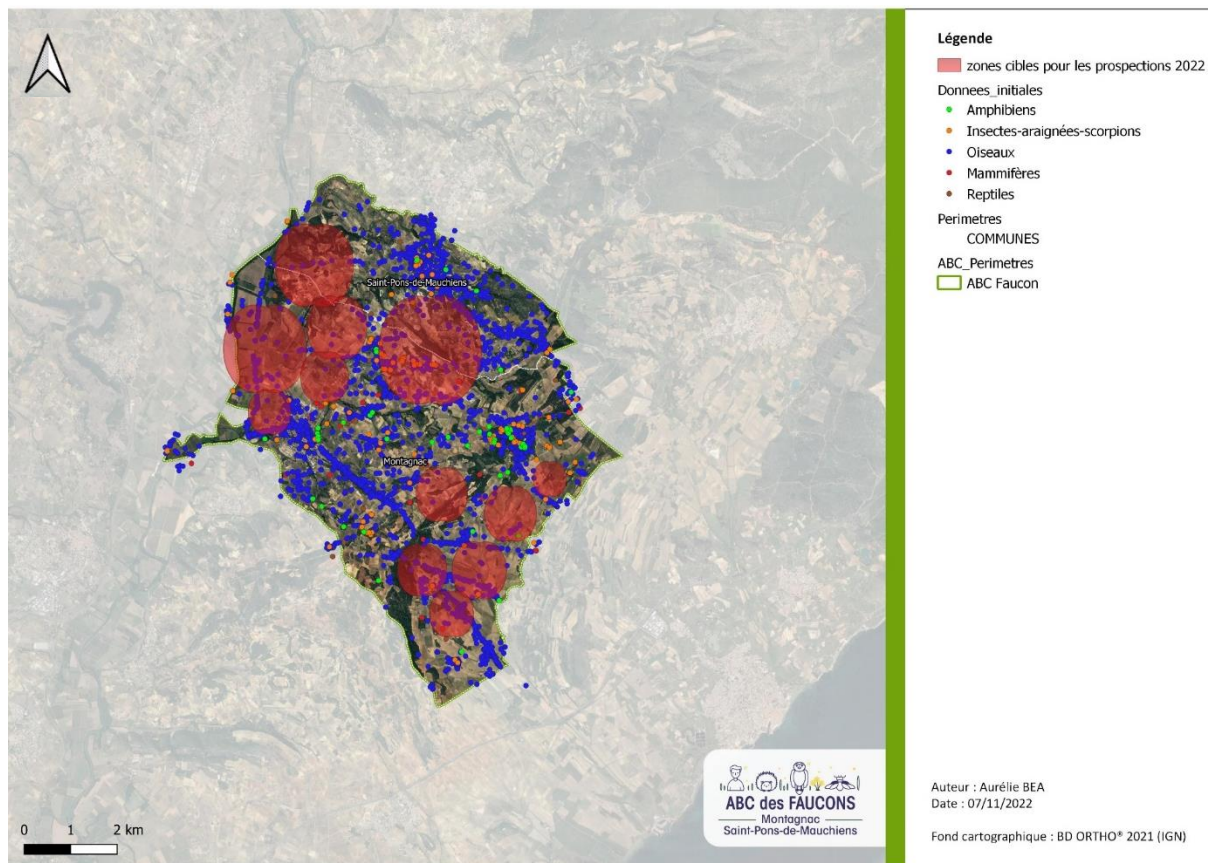
Toutefois, au cours de ces inventaires, toutes éventuelles données opportunistes d'autres taxons ont été saisies, sans qu'il y ait de recherche spécifique.

Les mammifères terrestres notamment n'ont pas fait l'objet de prospections spécifiques, toutefois les indices de présence (traces, poils, fèces, pelotes de rejection, restes alimentaires, coulées, nids, terriers, etc.) ont été systématiquement géoréférencés, décrits, et, si nécessaire, prélevés.

Les inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC ayant également pour but d'affiner la connaissance des secteurs jusqu'alors sous-prospectés, ces derniers seront plus particulièrement ciblés lors des prospections. La Carte 6 présente la localisation de ces secteurs méconnus.



Carte 6 : Secteurs ciblés pour les prospections naturalistes de l'ABC des Faucons



Flore

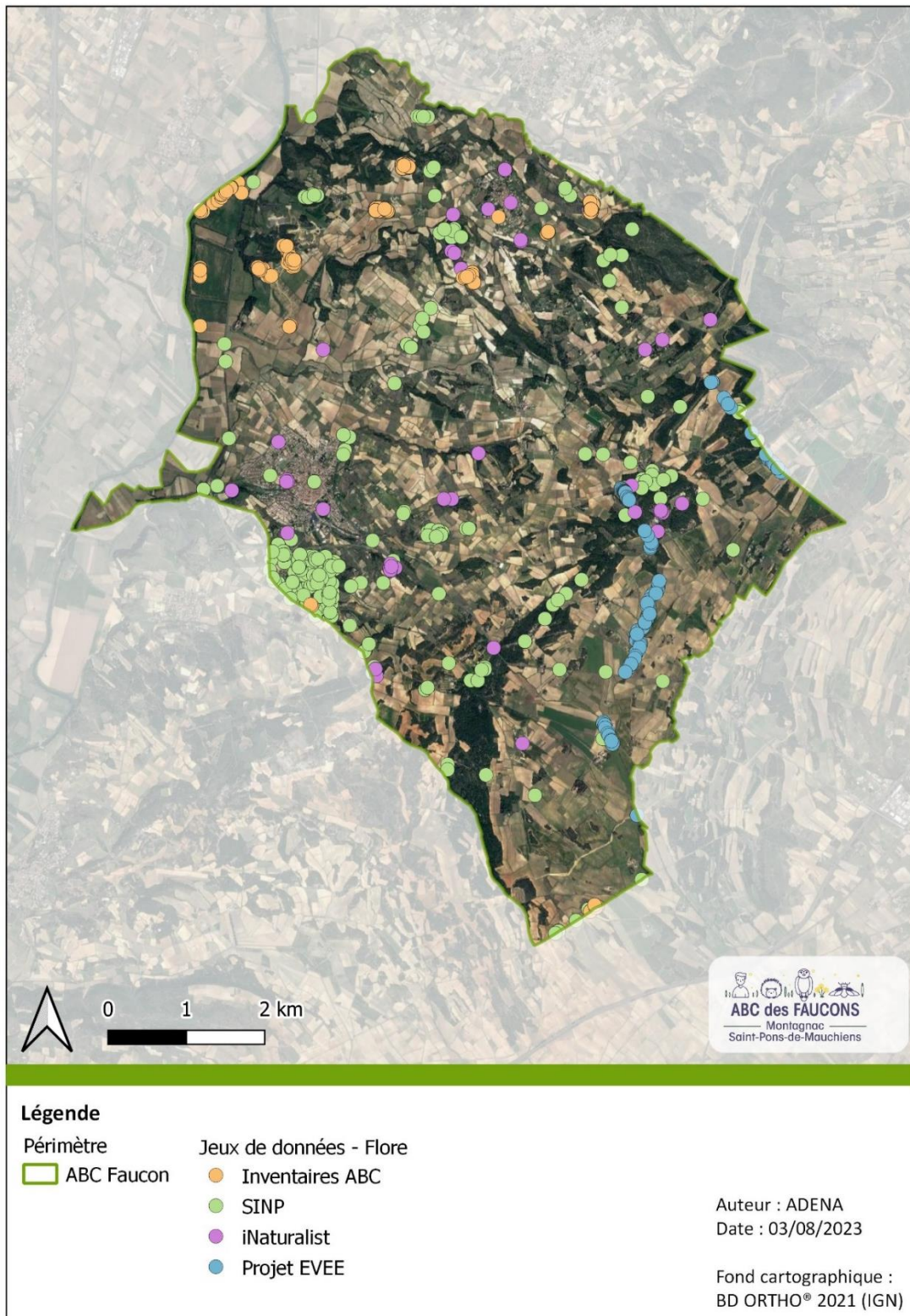
L'analyse des données historiques montre que de larges secteurs du territoire de l'ABC sont dépourvus de données floristiques (Cf. Carte 7).

L'objectif de l'ABC pour la flore consiste donc à combler, au moins partiellement, ce manque de connaissances. Les nouvelles données ainsi obtenues doivent permettre :

- d'améliorer les connaissances sur la distribution des espèces végétales à l'échelle du territoire de l'ABC, en particulier les espèces à enjeu et envahissantes ;
- d'évaluer l'enjeu floristique de ces zones de prospection prioritaires ;
- d'évaluer le niveau de menace lié à la présence d'espèces végétales exotiques envahissantes ou potentiellement envahissantes.



Carte 7 : Localisation des données de flore sur le territoire de l'ABC des Faucons





II. Inventaires professionnels

Les prospections professionnelles se sont étalées du printemps à l'automne 2022 (mars-avril à septembre). Les dates de passage pour chaque compartiment seront détaillées dans les paragraphes correspondants.

Les inventaires faune se sont déroulés sur des créneaux horaires et conditions météorologiques les plus favorables permettant de contacter les espèces recherchées, de jour comme de nuit.

I. Protocoles des inventaires

Oiseaux

Comme expliqué dans les paragraphes précédents, les inventaires professionnels s'articulent autour de quelques espèces prioritaires listées ci-dessous :

- Le **Rollier d'Europe** :

Son caractère d'espèce cavernicole l'amenant à nicher généralement dans les mas isolés, les alignements et ripisylves de grands arbres à cavités et d'espèce s'alimentant au sein des milieux ouverts (vignobles, friches, prairies etc.) à postes d'affuts (lisière arborée, haie, arbre isolés, piquets, etc) lui confère une prédilection certaine pour la mosaïque paysagère diversifiée à forte naturalité et, à ce titre, un intérêt potentiel en tant que bio-indicateur de la qualité des plaines agricoles méditerranéennes.

Prospection sur le terrain

Le protocole appliqué pour cette espèce se résume à la recherche à vue (jumelles & longue-vue) d'individus présentant un comportement reproducteur et nicheur ou des indices laissant suspecter la nidification (apport de proies, chasse régulière, détection de nids, comportement très territorial, présence d'un couple avec jeunes etc...) lors de transects pédestres et/ou véhiculés dans les milieux favorables qui auront été sélectionnés en amont des inventaires.

Les prospections 2022 se sont concentrées le long des tronçons hydrographiques des deux communes et des ripisylves qui restent leurs principaux habitats de nidification. Les points d'observation fixes (20 au total sur cet ABC) situés sur ces tronçons ont été choisis pour avoir un visuel sur un site potentiel de nidification, de manière à pouvoir déterminer où se trouve la cavité. Si besoin, plusieurs points ont pu être positionnés de manière rapprochée pour offrir des angles de vue différents sur des zones favorables. Chaque point a été prospecté environ trois quart d'heure.



Cette espèce étant une espèce nicheuse tardive, les prospections se sont échelonnées à partir de **fin juin jusque fin juillet**, période optimisant sa détectabilité en raison du nourrissage des jeunes. La recherche doit se faire plutôt en début de journée lorsque l'activité est maximale, afin de repérer plus facilement les allers et venues au nid pour faciliter sa détection.

Les dates de passage correspondantes sont listées ci-dessous :

DATE	COMMUNE
30-juin-22	Montagnac
01-juil-22	Saint-Pons-de-Mauchiens
07-juil-22	Montagnac
13-juil-22	Montagnac

En plus de ces prospections ciblées, d'autres données opportunistes ont pu être collectées lors de prospections sur d'autres taxons. A cela s'ajoutent des données opportunistes saisies par le grand public sur les bases Faune-Occitanie et iNaturalist.

Conditions météorologiques

Les relevés ont, dans la mesure du possible, été réalisés dans des conditions météorologiques optimales : temps non pluvieux et vent <20km/h.

Matériel nécessaire

- une paire de jumelles
- une longue-vue
- un carnet de note

- L'**Outarde canepetière** :

Oiseau de plaine agricole par excellence, elle affectionne les terrains ouverts de type prairie, friche, labour, y compris au sein des zones aéroportuaires. Les nombreuses pressions liées à l'évolution de l'agriculture, l'urbanisation des terres agricoles et la construction d'infrastructures érodent petit à petit les habitats disponibles pour l'Outarde canepetière, d'où l'intérêt de lui accorder ici une attention toute particulière, qui plus est considérant son caractère patrimonial.

Cette espèce mimétique (notamment les femelles) et farouche est difficile à observer dans son habitat naturel. Les mâles sont toutefois plus aisés à repérer sur le terrain que les femelles, notamment grâce à leur chant caractéristique, et représentent ainsi un bon indicateur proximal de l'état de la population. L'étude spécifique portant sur les mâles chanteurs permet donc d'avoir une idée de la dynamique de la population et de la mettre en relation avec certains facteurs corrélatifs (e.g. état des habitats de l'espèce, menaces, etc). Le but de ces inventaires a donc été de quantifier les mâles chanteurs au sein du territoire de l'ABC des Faucons en réalisant des points d'écoute



dans les milieux identifiés comme favorables à l'espèce ou encore qui présentaient des données historiques de présence d'individus.

Prospection sur le terrain

Le protocole mis en place repose sur celui du PNA Outarde canepetière. Un point d'écoute de 5 minutes est réalisé par conditions météorologiques favorables (beau temps sans vent) dans les 2h suivant le lever du soleil. Deux passages ont été réalisés sur chaque point d'écoute pour maximiser la probabilité de détecter les mâles chanteurs.

26 points d'écoute ont été réalisés pendant les inventaires professionnels en 2022. La période la plus favorable pour les sessions d'écoute se situe entre **mi-avril et début juin**. Les dates de passages effectués sont listées ci-dessous :

DATE	COMMUNE
28-avr-21	Montagnac
06-mai-22	Saint-Pons-de-Mauchiens
12-mai-22	Montagnac et Saint-Pons-de-Mauchiens
16-mai-22	Montagnac et Saint-Pons-de-Mauchiens

Conditions météorologiques

Les relevés ont, dans la mesure du possible, été réalisés dans des conditions météorologiques optimales : temps non pluvieux et vent <20km/h.

Matériel nécessaire

- une paire de jumelles
- un carnet de note

- Le Faucon crécerellette

Espèce « phare » de cet ABC, le Faucon crécerellette est représentatif des milieux et habitats de l'ABC. Grégaire, il ne niche régulièrement que dans trois départements du pourtour méditerranéen (Bouches du Rhône, Hérault & Aude) dont notamment les deux communes de l'ABC des Faucons. Saint-Pons-De-Mauchiens fut d'ailleurs le premier noyau héraultais de cette espèce qui y fut avérée nicheuse pour la première fois en 2002. La LPO assure depuis les suivis de la population (nidification, exploitation des habitats, dispersion postnuptiale, etc) et les données sont disponibles au travers du PNA (Plan National d'Action) dont il fait l'objet. Aucun inventaire complémentaire n'a donc été nécessaire pour cette espèce dans le cadre de l'ABC des Faucons et les données qui seront présentées dans la partie II.2. sont donc issues des campagnes de suivies effectuées dans le cadre du PNA et d'un suivi télémétrique de certains faucons engagé via un



partenariat avec EDF Renouvelables au regard des mortalités liées au parc éolien du causse d'Aumelas.

Prospection sur le terrain

Le suivi de la population s'effectue via des recensements hebdomadaires par transects et points fixes des couples et juvéniles au sein des villages et lieux-dits occupés par l'espèce à plusieurs moments représentatifs de la saison de reproduction (phase de cantonnement, accouplement, ponte, nourrissage, envol des jeunes) soit entre **mi-mars et fin juillet**.

Insectes

Orthoptères, Rhopalocères et Zygènes

Indicateurs de la qualité des milieux, l'analyse de ces groupes taxonomiques permet d'évaluer le degré de naturalité des habitats étudiés et, au-delà de leur intérêt spécifique y compris dans une approche patrimoniale, des ressources alimentaires disponibles notamment pour les espèces macro insectivores, telles que les espèces d'oiseaux inventoriées dans cet ABC et citées ci-avant.

Prospection sur le terrain

Pour mettre en œuvre les inventaires de terrain, un travail de cartographie préalable a permis d'identifier les sites intéressants au sein des zones de prospection prioritaires et de préparer des listes d'espèces à enjeu potentiellement présentes.

L'une des principales difficultés a été la confrontation aux propriétés privées ou inaccessibles. De nombreux secteurs semblant favorables qui avaient été identifiés comme à prospecter n'ont pas pu être visités car fermés (propriétés privées) ou inaccessibles en voiture (et trop loin à pied pour réaliser un suivi sur une demi-journée). Par conséquent des secteurs a priori favorables n'ont pas pu être prospectés.

La totalité des zonages pré-identifiés a été parcourue en suivant un cheminement semi-aléatoire. En effet, une attention particulière a été portée sur les habitats favorables aux espèces d'insectes présentant un enjeu local de conservation et/ou un statut de protection réglementaire. La période de prospection la plus favorable étant étalée entre juin et septembre, les suivis ont été réalisés au cours de cette période.

Conditions météorologiques

Les jours de ces prospections étaient choisis de manière à ce que les conditions soient le plus favorables à l'observation de ces insectes : ciel dégagé, pas de pluie, vent faible, température entre 20°C et 30°C, bien que toutes ces conditions n'aient malheureusement pas toujours pu être réunies pour toutes les prospections.



Matériel utilisé :

- Paire de jumelles
- Appareil-photo
- Filet de capture/fauchoir
- Loupe de botaniste

- Orthoptères :

1 passage a été réalisé sur chaque commune, en fin d'été (10/08 à Saint-Pons-de-Mauchiens et 15/09 à Montagnac) :

	Montagnac	Saint-Pons-De-Mauchiens
10/08/2022		x
15/09/2022	x	

Les passages ont consisté à prospecter, sur une demi-journée, différents habitats naturels sous forme de transects répartis sur l'ensemble de la commune. Au cours de ces transects étaient recherchés les individus (**identification à vue**, sur **photographies** ou **capture au filet avec analyse à la loupe**).

Les pierres et branches mortes ont été retournées pour observer les espèces de ces micro-habitats. La végétation herbacée et les branches basses ont été fauchées à l'aide d'un filet fauchoir permettant de compléter les inventaires, notamment en ce qui concerne les orthoptères (prospections estivales).

Les **mantes** et **phasmes** présentant peu d'espèces et ayant des mœurs impliquant le même type de recherche que pour les orthoptères, les individus de ces deux groupes étaient également identifiés de manière exhaustive quand ils étaient découverts.

- Rhopalocères et zygènes :

2 passages ont été réalisés sur chaque commune :

	Montagnac	Saint-Pons-De-Mauchiens
10/06/2022	x	x
10/08/2022		x
15/09/2022	x	

1 passage en fin de printemps (10/06 à Montagnac et Saint-Pons-de-Mauchiens) et 1 passage en fin d'été (10/08 à Saint-Pons-de-Mauchiens et 15/09 à Montagnac). Les passages ont consisté à prospecter, sur une demi-journée, différents habitats naturels sous forme de transects répartis sur



l'ensemble de la commune. Au cours de ces transects étaient recherchés les **imagos (identification à vue, sur photographies ou capture au filet avec analyse à la loupe)**. En complément, une recherche des plantes-hôtes (*Aristolochia sp.* notamment), des œufs et des chenilles de papillons protégés potentiellement présents a également été réalisée afin de vérifier l'autochtonie des espèces.

Odonates

Les odonates constituent un groupe d'insectes emblématique et caractéristique des zones humides pour lequel la France dispose d'un haut niveau de responsabilité écologique et patrimonial. La mise en œuvre d'un premier Plan national d'actions (PNA) en faveur des odonates, décliné dans les régions métropolitaines, a permis au réseau des professionnels de la conservation de la nature de mieux connaître les enjeux de conservation odonatologiques et de les intégrer plus largement dans leurs mises en œuvre quotidiennes. Cependant, cette première réussite ne peut suffire face à l'accroissement des menaces pesant sur les habitats de reproduction des odonates. Si certaines espèces d'odonates généralistes « opportunistes » profitent des effets combinés de l'artificialisation et des changements climatiques, d'autres plus « exigeantes » et de fait plus « sensibles », demeurent menacées et déclinent dans nos régions.

Prospection sur le terrain

Pour mettre en œuvre les inventaires de terrain, un travail préalable de cartographie a permis d'identifier les sites intéressants au sein des zones prioritaires.

Comme pour les autres insectes, l'une des principales difficultés a été la confrontation aux propriétés privées ou inaccessibles. De nombreux secteurs semblant favorables qui avaient été identifiés comme à prospecter n'ont pas pu être visités car fermés (propriétés privées) ou inaccessibles. Par conséquent des secteurs a priori favorables n'ont pas pu être prospectés.

La période de prospection la plus favorable étant étalée entre juin et août, les suivis ont été réalisés au cours de cette période.

2 passages ont été réalisés sur Saint-Pons-de-Mauchiens (27/07 et 20/09*) et 4 passages sur Montagnac (19/06, 22/06, 02/07 et 04/07) :

	Montagnac	Saint-Pons-De-Mauchiens
19/06/2022	x	
22/06/2022	x	
02/07/2022	x	
04/07/2022	x	
27/07/2022		x
20/09/2022*		x



*Au vu de la sécheresse estivale, le deuxième passage à Saint-Pons-de-Mauchiens a été reporté en septembre (initialement prévu en août) dans l'espoir que des grosses pluies alimentent d'ici là des points d'eau mais ça n'a pas été le cas.

Les passages ont consisté à prospecter sur une demi-journée, différents points d'eau et bords de cours d'eau à la recherche **d'individus matures (identification à vue, sur photographies ou capture au filet)**. Les **exuvies** étaient également récoltées pour identification à la **loupe binoculaire**.

Conditions météorologiques

Les jours de ces prospections étaient choisis de manière à ce que les conditions soient le plus favorables à l'observation de ces insectes : ciel dégagé, pas de pluie, vent faible, température entre 20°C et 30°C, bien que toutes ces conditions n'aient malheureusement pas toujours pu être réunies pour toutes les prospections.

Matériel utilisé :

- Paire de jumelles
- Appareil-photo
- Filet de capture
- Loupe de botaniste
- Loupe binoculaire pour les exuvies

Amphibiens

Quinze espèces d'amphibiens sont présentes sur le département de l'Hérault. Liées par leur biologie aux zones humides, elles se rencontrent essentiellement aux alentours des cours d'eau et des étangs mais également dans les zones de garrigues où elles se reproduisent dans les mares temporaires.

La classe des amphibiens se divise en deux grands groupes. Le plus représenté sur le département est l'ordre des anoures qui rassemble les Grenouilles et les Crapauds. Parmi ces espèces, les plus dépendantes au milieu humide sont les "Grenouilles vertes" qui passent une grande partie de leur vie dans l'eau. Ce genre compte trois espèces dans l'Hérault (la Grenouille de Pérez, la Grenouille de Graf et la Grenouille rieuse) que l'on rencontre en général à proximité des cours d'eau ou des points d'eau permanents. La Rainette méridionale est souvent observée dans les marais littoraux et dans les zones humides en garrigues mais elle est aussi présente en milieu urbain dans les parcs et les jardins des agglomérations.

Beaucoup moins inféodés aux milieux humides que les Grenouilles, les Crapauds peuvent tous être observés en garrigue, plus ou moins loin des mares en fonction des espèces. Le Discoglosse peint



(introduit dans les Pyrénées-Orientales à la fin du XIXe siècle, puis qui s'est étendu jusque dans le département héraultais) reste à proximité des points d'eau tandis que le Pélobate cultripède, le Pélodyte ponctué, le Crapaud épineux et le Crapaud calamite ne s'en approchent qu'au moment de la reproduction. Le mâle de l'Alyte accoucheur porte les œufs sur son dos, ce qui lui permet de s'affranchir presque entièrement des zones humides excepté au moment de l'éclosion.

Le deuxième grand groupe d'amphibiens est l'ordre des urodèles. Il s'agit des Tritons et des Salamandres. Les Tritons sont très dépendants du milieu aquatique et passent une bonne partie de leur temps dans l'eau sauf en hiver. Dans l'Hérault, on rencontre trois espèces de Tritons : le Triton palmé, le Triton marbré et, beaucoup plus rarement, le Triton alpestre (introduit dans les années soixante dans une mare du causse du Larzac héraultais, dans laquelle il s'est acclimaté). La Salamandre tachetée ne s'approche des points d'eau que pour la reproduction et passe le plus clair de son temps dans les sous-bois humides.

Prospection sur le terrain

Pour mettre en œuvre les inventaires de terrain, un travail préalable de cartographie permet d'identifier les zones humides intéressantes (mares, cours d'eau, ...). Les communes, collectivités territoriales et associations locales ont été contactées afin de récupérer toutes les données disponibles concernant la présence de mares et de points d'eau (mares en garrigue ou zone agricole, étangs, abreuvoirs, ...).

Les prospections sont réalisées en première et seconde période de reproduction des amphibiens. Généralement, la première saison s'étend de février à mars et la seconde d'avril à mai. Toutefois, les déplacements et la reproduction des amphibiens est dépendante des conditions météorologiques.



Figure 1 : Enregistrement audio de Crapaud calamite sur Montagnac au cours d'un passage amphibiens (Mars 2022)

Un premier passage en journée en Février permet de vérifier l'accessibilité des sites, de caractériser leur intérêt écologique et de réaliser une première recherche à vue.

Un second passage est ensuite réalisé en soirée en mars-avril. Les sessions de prospections de nuit, permettent de ne pas avoir recours au filet troubleau ou autre technique nécessitant une autorisation de capture.

La prospection consiste à :

- Faire un point d'écoute de 5 min à proximité du site aquatique, après le coucher du soleil.
- Prospecter le site aquatique pour repérer les amphibiens à l'aide d'une lampe torche (repérage visuel des pontes, larves et adultes).

La période de prospection la plus favorable est étalée entre février et mai. Les inventaires ont été menés aux dates suivantes :



DATE	COMMUNE
22-avr-22	Saint-Pons-De-Mauchiens
25-avr-22	
19-mai-22	
06-mars-22	Montagnac
09-mars-22	
10-avr-22	
20-avr-22	

Conditions météorologiques

Vitesse du vent inférieure à 10-15km/h.

Matériel

- Lampe torche (puissance recommandée de l'ordre de 150 lumens)
- Amplificateur de son et enregistreur pour les chants nocturnes.

Reptiles

Les reptiles de l'Hérault comptent une vingtaine d'espèces dont certaines, comme le Lézard ocellé ou la Cistude d'Europe, font l'objet de programmes de conservation. Ces espèces occupent les différents types de milieux présents sur le département depuis les étangs du littoral jusqu'au massif du Haut-Languedoc.

La seule espèce de tortue présente naturellement sur le département est la Cistude d'Europe. En mer, il est possible de rencontrer des tortues marines et notamment la Tortue caouanne. D'autres espèces, la Trachémyde écrite ou la tortue grecque par exemple, peuvent se rencontrer mais sont des individus échappés de captivité. La Cistude a vu ses effectifs diminuer fortement en raison notamment des modifications de son habitat (destruction des zones humides) et de l'introduction d'espèces exotiques envahissantes comme la Trachémyde écrite.

Huit espèces de serpents se partagent le territoire du département. On les rencontre dans différents types de milieux tel que les milieux humides pour les Couleuvres vipérine et helvétique ou les garrigues et zones ensoleillées pour les Couleuvres de Montpellier, d'Esculape, à échelons, les Coronelles girondine et lisse et la Vipère aspic.

Dans les garrigues et autres milieux arides, sont potentiellement présents le Lézard ocellé, le Lézard vert occidental, le Lézard catalan, le Seps strié, les Psammodrome algire et d'Edwards. En s'approchant des habitations, il est possible d'observer le Lézard des murailles et la Tarente de Maurétanie sur les murs et l'Orvet fragile dans les jardins et milieux pourvus d'un couvert végétal plus dense et humide.



Prospection sur le terrain

En premier lieu, une phase préliminaire d'analyse fonctionnelle des habitats de l'ABC (analyse par photographie aérienne) a été effectuée afin d'orienter les prospections : recherche de zones refuges favorables aux mœurs des reptiles telles que les habitats rupestres ou humides, les lisières, les haies, les talus. L'inventaire des reptiles est ensuite réalisé selon trois modes opératoires complémentaires :

- la recherche à vue, ou prospection qualifiée de semi-aléatoire, s'opérant discrètement au niveau des zones les plus susceptibles d'abriter des reptiles en insolation (lisières, bordures de pistes, talus, pierriers, murets, etc.). Cette dernière est systématiquement accompagnée d'une recherche à vue dite « à distance » où l'utilisation des jumelles s'avère indispensable pour détecter certaines espèces farouches tels que le Lézard ocellé ou les couleuvres.

- la recherche d'individus directement dans leurs gîtes permanents ou temporaires, en soulevant délicatement les blocs rocheux, souches, débris et en regardant dans les anfractuosités.

- la recherche minutieuse d'indices de présence tels que les traces (mues, fèces) au niveau des gîtes, ou les individus écrasés sur les axes routiers principaux ou secondaires.

La Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) a fait l'objet de prospections ciblées, durant lesquelles cette espèce a été recherchée le long des cours d'eau entre le 1er avril et le 31 mai dans les conditions de détection favorables à l'espèce.

La période de prospection la plus favorable est étalée entre avril et septembre. Les inventaires ont été menés aux dates suivantes :

	MONTAGNAC	SPDM
02/05/2022	x	
04/05/2022		x
11/05/2022	x	
13/09/2022	x	
13/09/2022	x	x
20/09/2022	x	
23/05/2023		x

Conditions météorologiques :

Les périodes de passage ont été choisies de façon à obtenir des conditions climatiques optimales pour la recherche des reptiles en activité (reproduction, alimentation...) soit aux heures propices à l'insolation, en l'absence de vent dès que possible et durant des journées ensoleillées.

Matériel :

- Jumelles
- Longue-vue pour les espèces plus farouches et les suivis de gîtes connus ou suspectés



Chiroptères

Le département de l'Hérault héberge 26 espèces de chauves-souris dont l'écologie se révèle très différente. Leur cycle de vie comprend différentes phases : l'hibernation, la mise bas (fin printemps-été) et les périodes de transit printanier et automnal. A chaque période sont associés des besoins spécifiques en termes d'habitats : gîtes ou terrains de chasse. Les chauves-souris jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement des écosystèmes et participent au maintien de l'équilibre des milieux naturels notamment par une régulation forte des effectifs d'insectes nocturnes. Leur présence et leur dynamique de population nous renseignent sur certaines caractéristiques écologiques de notre environnement ou sur l'incidence et l'évolution de certaines pratiques.

En raison de l'écologie spécifique et diversifiée des différentes espèces de chauves-souris, leur maintien contribue à protéger de nombreux cortèges d'autres espèces ; elles jouent ainsi le rôle d'espèces dites parapluie. Parallèlement, elles subissent de nombreuses pressions liées aux activités humaines (mortalité directe, diminution du nombre de gîtes et des milieux de chasse favorables), si bien que les effectifs actuels de chauves-souris sont nettement inférieurs à ceux des années 1950-1960. Poursuivre les actions de conservation est un enjeu prioritaire.

Prospection sur le terrain

Les inventaires pour ce compartiment biologique sont effectués via des écoutes passives. Elles consistent à déposer au sol ou en altitude un détecteur à enregistrement automatique, de type SM4BATTM (Wildlife acoustics), sur un lieu propice pendant plusieurs heures/jours. Le détecteur enregistre les ultrasons (qui peuvent aussi être des sons de musaraignes, insectes...). L'analyse des ultrasons recueillis a été réalisée à l'aide des logiciels Tadarida (pour le prétraitement automatique des fichiers sons préalablement triés et coupés pour les besoins d'analyse de l'activité grâce au logiciel Kaleidoscope), et BatSound (pour la vérification manuelle des sons à faibles seuils de confiance et ceux présentant des espèces complexes).

La période de prospection la plus favorable est étalée entre juin et juillet. Les inventaires ont été menés aux dates suivantes :

Date de pose	Commune	X (longitude) WGS 84	Y (latitude) WGS 84	Remarque
29/06/2022	Saint-Pons-de-Mauchiens	43,52067119	3,47977996	Posé le long de la ripisylve de l'Hérault - bâtiment non loin ainsi qu'un alignement de platanes
29/06/2022	Saint-Pons-de-Mauchiens	43,51484872	3,51236477	village
06/07/2022	Montagnac	43,48807078	3,46617881	ripisylve + platanes
06/07/2022	Montagnac	43,45703205	3,50833274	pinède + cours d'eau à sec



Conditions météorologiques :

Nuit sans pluie prévue, vent inférieur ou égal aux normales saisonnières, température en début de nuit supérieure ou égale aux normales saisonnières.

Les conditions météorologiques ne se sont pas révélées favorables dans la nuit du 29 au 30 juin 2022 (orage durant la nuit) mais l'ont été pour celle du 06 au 07 juillet.

Matériel :

- Enregistreur SM4BATTM (Wildlife accoustics)
- Logiciel traitement sonore (Kaleidoscope)
- Logiciel d'analyse sonore (Tadarida & Batsound)

Flore

La flore méditerranéenne est l'une des plus riches et variables d'Europe. L'une de ses principales caractéristiques est son adaptation à la chaleur de par notamment un calendrier physiologique particulier, établissant souvent une période de dormance du mois de juin jusqu'en septembre et, pour certaines espèces, un cycle étalé sur deux ans. De nombreuses espèces sont ainsi dites xérophiles et adoptent une morphologie particulière, par exemple couverte d'une cuticule et/ou de « poils » feutrés, réduisant la surface de leurs feuilles, stockant des réserves d'eau et de nourriture, se protégeant via des émanations parfumées.

Choix des groupes à rechercher

L'objectif des prospections de terrain a été de réaliser un inventaire le plus exhaustif possible de la flore sur quelques secteurs.

Une attention particulière a toutefois été portée aux **espèces à enjeu**. Ainsi, les zones de prospection et les dates de passage ont été définies en fonction de ces espèces.

Les **espèces envahissantes ou potentiellement envahissantes** ont également fait l'objet d'une attention particulière au cours des relevés de terrain.

Préparation avant terrain

Le travail de préparation du terrain a consisté à :

- dresser la liste des espèces à enjeu présentes ou potentiellement présentes sur la zone d'étude ;
- réaliser une analyse cartographique afin d'identifier les sites les plus favorables à l'observation des espèces à enjeu au sein des zones prioritaires de prospection ;
- repérer sur carte les parcours à réaliser au sein des sites pré-identifiés.



Prospection de terrain

La période la plus favorable à l'observation d'un maximum d'espèces sur le territoire de l'ABC des Faucons s'étend d'avril à mai (Figure 2, issue de l'analyse des données extraites du SINP et de iNaturalist).

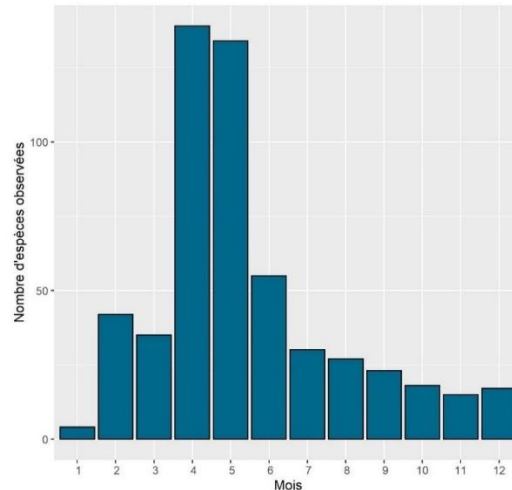


Figure 2 : Nombre d'espèces observées par mois sur le territoire de l'ABC des Faucons (source : SINP 2022, iNaturalist 2023)

Les inventaires ont donc été réalisés sur cette période :

- 19/05/2022 : une journée d'inventaire à deux observateurs

Conditions météorologiques

Pas d'indications particulières.

Matériel

- Loupe de terrain
- Flores : Flora Gallica-Flore de France (de Foucault, B. et Tison, J-M., 2014), Flore de la France méditerranéenne continentale (Tison, J-M et al., 2014)
- Tablette numérique de terrain équipée d'un GPS et d'un logiciel de saisie

Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEE)

Les espèces végétales exotiques envahissantes sont relevées en même temps que les inventaires floristiques.

Prospection sur le terrain

La date de prospection fut calée sur celle des inventaires floristiques (19 mai 2022).



L'observateur a réalisé un parcours sur les zones prioritaires de prospection ainsi que le long des cours d'eau en identifiant les espèces végétales exotiques envahissantes présentes dedans, en bordure de cours d'eau et en ripisylve.

En cas de présence continue (souvent pour la Canne de Provence par exemple), un point a été enregistré au début du linéaire, un à la fin, et tous les 20 mètres environ si besoin entre.

Conditions météorologiques

Pas d'indications particulières.

Matériel

- une loupe à main.

2. Résultats commentés

Oiseaux

- Rollier d'Europe

Au total, 256 observations ont permis de renseigner les secteurs d'occupation de l'espèce à l'échelle du territoire de l'ABC. Le détail des observations par jeu de données est présenté dans le Tableau 12.

La localisation des points d'observation et des observations est illustrée sur la Carte 8.

Les inventaires organisés dans le cadre de l'ABC avaient pour but d'inventorier les couples présents sur le territoire en refaisant au moins un passage sur les sites historiquement occupés et en découvrant de potentiels nouveaux sites occupés.

Tableau 12 : Principaux résultats des observations du Rollier d'Europe

Données	SINP	iNaturalist	Faune-Occitanie	Inventaires ABC	Total
Nombre d'observations	27	0	212	17	256

Vingt points d'observations ont été réalisés et complétés par des transects véhiculés. Toutes les observations d'individus ont été pointées et sont synthétisées sur la Carte 8 ci-après. Au minimum, sept couples sont nicheurs sur les deux communes de l'ABC des Faucons dont deux ont été vus avec des jeunes volants. Il est à noter que l'exhaustivité des recensements est particulièrement difficile à obtenir pour cette espèce en raison de sa tendance semi-coloniale, cette estimation est donc à considérer comme une valeur minimale.

Au regard des données récoltées durant les sessions d'inventaires de l'ABC, les secteurs de nidification de cette espèce à enjeu modéré sur le territoire se rencontrent principalement :

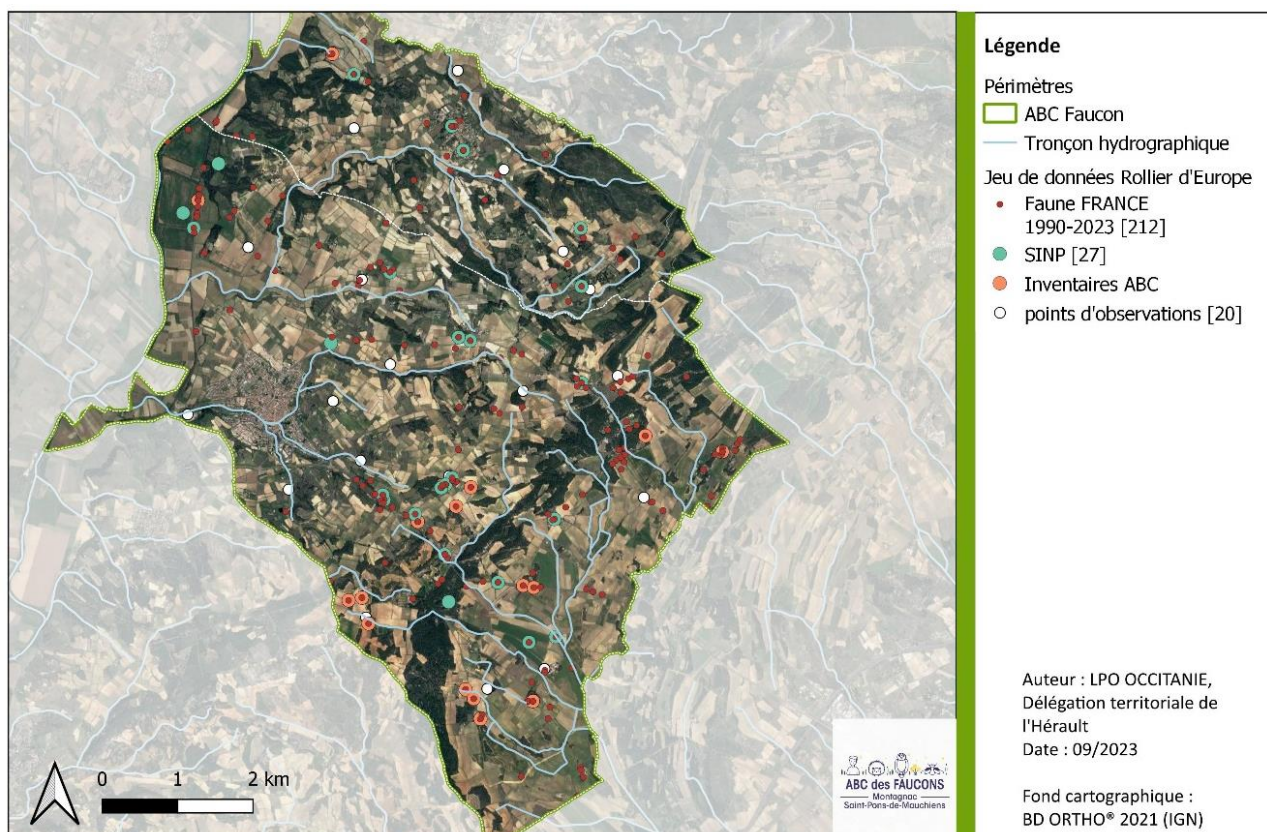


- Entre Saint Martin La Garrigue et Saint Hilaire, au sud de Montagnac : sur les 7 nidifications certaines de l'espèce répertoriées lors des inventaires, 4 ont été notées dans ce secteur.
- Au niveau de la base départementale de Bessiles,
- Aux abords des grands axes bordés d'alignements de platanes (la D613 par exemple).
- Une seule observation au sein de la commune de Saint-Pons-de-Mauchiens, aux alentours du Domaine de Montmau.

Étonnamment, aucune observation n'a été réalisée au sein de la ZPS « Plaine de Villeveyrac-Montagnac ». De plus, si l'on s'attarde sur les données historiques sur ces deux communes, on remarque une nette diminution des observations qui tend à suggérer une tendance à la baisse sur le territoire de l'ABC.

La population française du Rollier d'Europe est connue de longue date avec des effectifs modestes et fluctuants, limités au littoral méditerranéen. Toutefois, Meridionalis donnait une estimation de 339-449 couples dans tout l'Hérault en 2008, sur la base d'un recensement régional permettant de réviser l'estimation de la population à la hausse sans qu'il soit possible de différencier la fraction liée à l'augmentation de l'effort de prospection de celle liée à une augmentation réelle.

Carte 8 : Localisation des observations de Rollier d'Europe sur le territoire de l'ABC des Faucons





Préconisations :

La dynamique possible de diminution locale des populations de Rollier pourrait s'expliquer par la perte et la dégradation des habitats de reproduction qui restent les principales menaces pour cette espèce. Les pistes pour endiguer ce processus de décroissance démographique seraient :

- Protéger les milieux les plus menacés : ripisylves, falaises sablonneuses ;
- Réduire l'intensification de l'agriculture : mesures agro-environnementales pour conserver les prairies, les friches et les haies, diminution des aides à l'irrigation, favoriser l'élevage extensif et l'agriculture biologique ;
- Réduire l'usage des pesticides ;
- Favoriser une sylviculture durable (conserver les vieux arbres, protéger les forêts claires mûres) afin d'augmenter les cavités de nidification) ;
- Favoriser la restauration voire la plantation de vergers ;
- Sensibiliser les agriculteurs, les propriétaires fonciers ;
- Poser des piquets et des perches (qui servent de postes de chasse) dans les endroits où ils sont rares et près des sites de nidification (une étude menée dans l'est de l'Autriche entre 2002 et 2004 a montré que les pylônes étaient très utilisés comme perchoirs durant la période de nidification) ;
- Favoriser la pose de nichoirs : cela a bien fonctionné dans une étude d'AROCHE France en 2016 dans plusieurs départements de l'ex région Languedoc-Roussillon.

- Outarde canepetière

Au total, 55 observations ont permis de renseigner les secteurs d'occupation de l'espèce à l'échelle du territoire de l'ABC. Le détail des observations par jeu de données est présenté dans le Tableau 13.

La localisation des points d'observations et des données est illustrée sur la Carte 9.

Les inventaires organisés dans le cadre de l'ABC avaient pour but d'inventorier les mâles chanteurs présents sur le territoire en refaisant au moins un passage sur les sites historiquement occupés et en prospectant de potentiels nouveaux sites.

Tableau 13 : Principaux résultats des observations d'Outarde Canepetière

Données	SINP	iNaturalist	Faune-Occitanie	Inventaires ABC	Total
Nombre d'observations	4	0	46	5	55

L'inventaire a permis de noter 5 mâles chanteurs d'Outarde canepetière sur le secteur de Montagnac et aucun sur celui de Saint-Pons-de-Mauchiens.

Les mâles contactés se situent dans des zones proches de secteurs connus et suivis dans le cadre du PNA Outarde. Toutefois, ces inventaires ont permis de mettre en exergue l'absence de contact



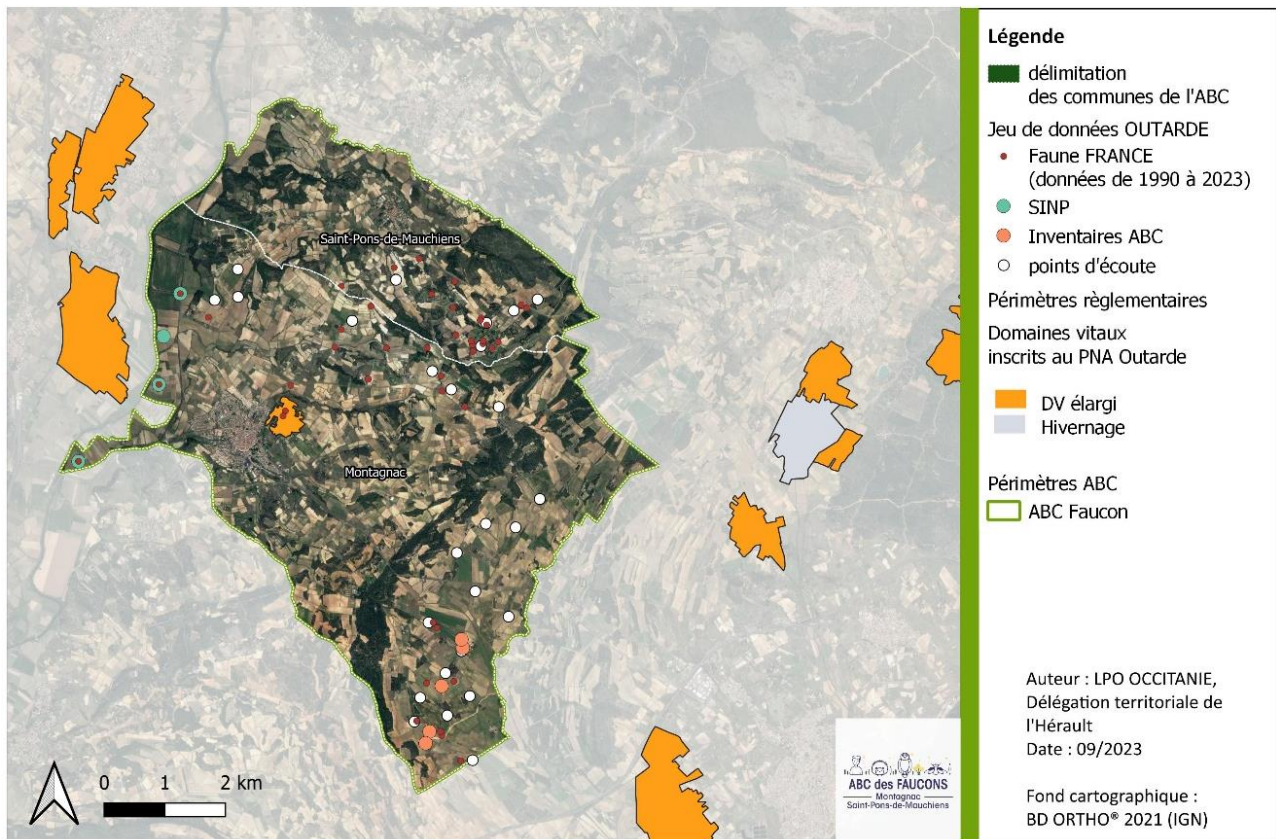
au nord-est du territoire de l'ABC des Faucons, en limite de communes Montagnac/Saint-Pons-de-Mauchiens. Cette zone était pourtant historiquement occupée (données issues de Faune-Occitanie). Notons que les comptages nationaux sont réalisés tous les 4 ans dans le cadre du PNA Outarde. Ainsi, ces résultats nous alertent quant à la diminution potentielle, voire la disparition, des mâles chanteurs sur la commune de Saint-Pons-de-Mauchiens. Cette dynamique est à mettre en lien avec la dynamique régionale de l'espèce laissant apparaître une légère diminution depuis 2012, tout particulièrement dans les secteurs sujets à l'altération des habitats résultant par exemple de :

- le changement de l'occupation du sol sur les zones de présence de l'espèce : urbanisation, implantation de centrales solaires, développement de la vigne, etc ;
- le retournement des prairies et des anciennes friches lors de changement de pratiques culturales ;
- la mortalité d'individus (nichées) lors des travaux agricoles (fauche) ;
- l'utilisation de produits phytosanitaires qui s'accumulent ensuite dans les chaînes alimentaires ;
- la fragmentation des plaines agricoles par les infrastructures de transport (TGV, autoroutes) ;
- la cohabitation difficile entre la conservation de l'espèce et la sécurité aérienne sur les aéroports et aérodromes où l'espèce est présente

Toutefois la dynamique reste positive sur le secteur sud de Montagnac comme l'ont notifié les derniers comptages de 2022. Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée les résultats globaux à la hausse furent en effet encourageants pour ce secteur qui avait connu une baisse en 2020 (351 outardes en 2022 contre 168 en 2020).



Carte 9 : Localisation des données d'Outarde canepetière sur le territoire de l'ABC des Faucons



Préconisations :

Pour préserver les populations d'outardes encore présentes, il est primordial de conserver voire développer les friches herbacées et les cultures de couverts prairiaux (légumineuses, graminées, etc.) favorables à la nidification de l'espèce. Cette action ne peut se faire sans une sensibilisation et un accompagnement des communes et du monde agricole (notamment viticole) et ceci, tout particulièrement au regard de la préservation des friches souvent perçues comme des sites « inutiles » à reconquérir et dont l'enjeu environnemental est occulté.

En complément, toute action de nature à réduire les menaces listées ci-avant ne peut qu'être favorable à l'espèce, comme par exemple engager une politique globale de réduction des produits phytosanitaires notamment insecticides considérant le régime alimentaire en partie insectivore de l'outarde.

Enfin, un accompagnement des collectivités dans la planification territoriale (PLUi, SCOT, etc.) doit s'inscrire comme l'un des objectifs de cet ABC afin de favoriser la prise en compte de ces enjeux et ainsi réduire l'artificialisation et la fragmentation des habitats de l'Outarde canepetière sur ce territoire.



- Faucon crécerellette

Le Faucon crécerellette, largement insectivore et migrateur, avait quasiment disparu de France dans les années 1980, seuls quelques couples subsistaient dans la plaine la Crau (Bouches-du-Rhône). Depuis son retour spontané en Hérault fin des années 90 dans le village de Saint-Pons-de-Mauchiens, il niche en quasi-totalité sous les toitures des vieilles maisons au sein des circulades (sporadiquement dans des mas isolés) et est redevenu localement presque commun, avec à :

- Saint-Pons-de-Mauchiens, un effectif qui est passé de 9 couples nicheurs en 2003 à 39 couples en 2022 avec un record à 112 couples en 2011.
- Montagnac, un effectif qui est passé de 1 couple en 2011 (année de découverte sur ce village) à 7 couples en 2022



Village de Saint-Pons-de-Mauchiens



Un couple de faucons crécerellettes à Montagnac. La femelle est à gauche et le mâle à droite. Montagnac, Hérault. © F.Nougaret, LPO 34.

Les chiffres reflétant les dynamiques de populations pendant la saison de reproduction sont recensés dans le Tableau 14 suivant :

Tableau 14 : Principaux résultats de la reproduction du Faucon crécerellette

Année	Sites	Couples nicheurs avec succès constaté	Couples nicheurs avec échec constaté	Couples nicheurs avec résultat de reproduction indéterminé
2017	Saint-Pons-de-Mauchiens	26	0	27
	Montagnac	3	0	1
2018	Saint-Pons-de-Mauchiens	19	2	10
	Montagnac	2	0	5
2019	Saint-Pons-de-Mauchiens	19	2	9
	Montagnac	3	1	3
2020	Saint-Pons-de-Mauchiens	28	0	4
	Montagnac	6	0	1



Année	Sites	Couples nicheurs avec succès constaté	Couples nicheurs avec échec constaté	Couples nicheurs avec résultat de reproduction indéterminé
2021	Saint-Pons-de-Mauchiens	20	1	12
	Montagnac	2	0	3
2022	Saint-Pons-de-Mauchiens	25	1	13
	Montagnac	2	0	5

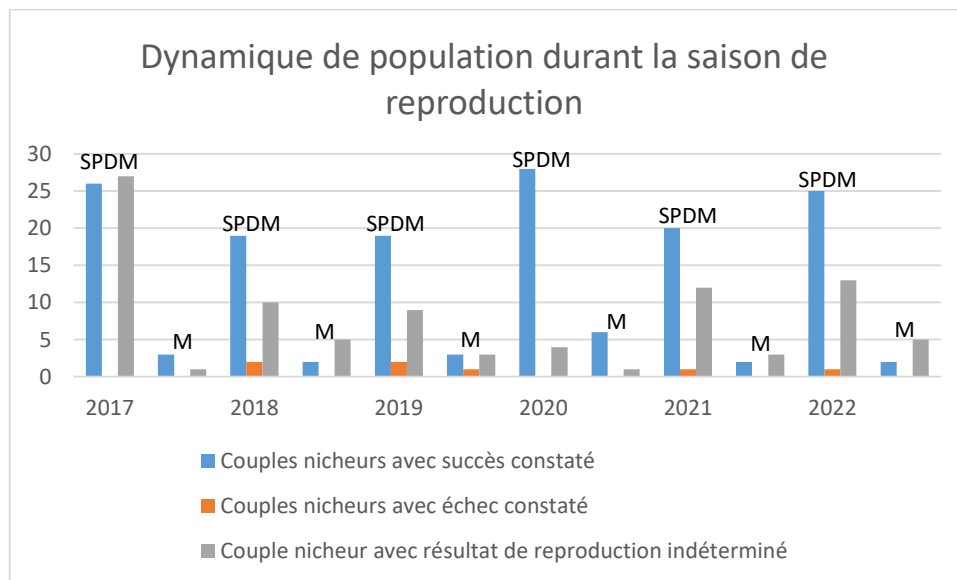


Figure 3 : Dynamique de population du Faucon crécerellette sur les villages de l'ABC des Faucons durant la saison de reproduction

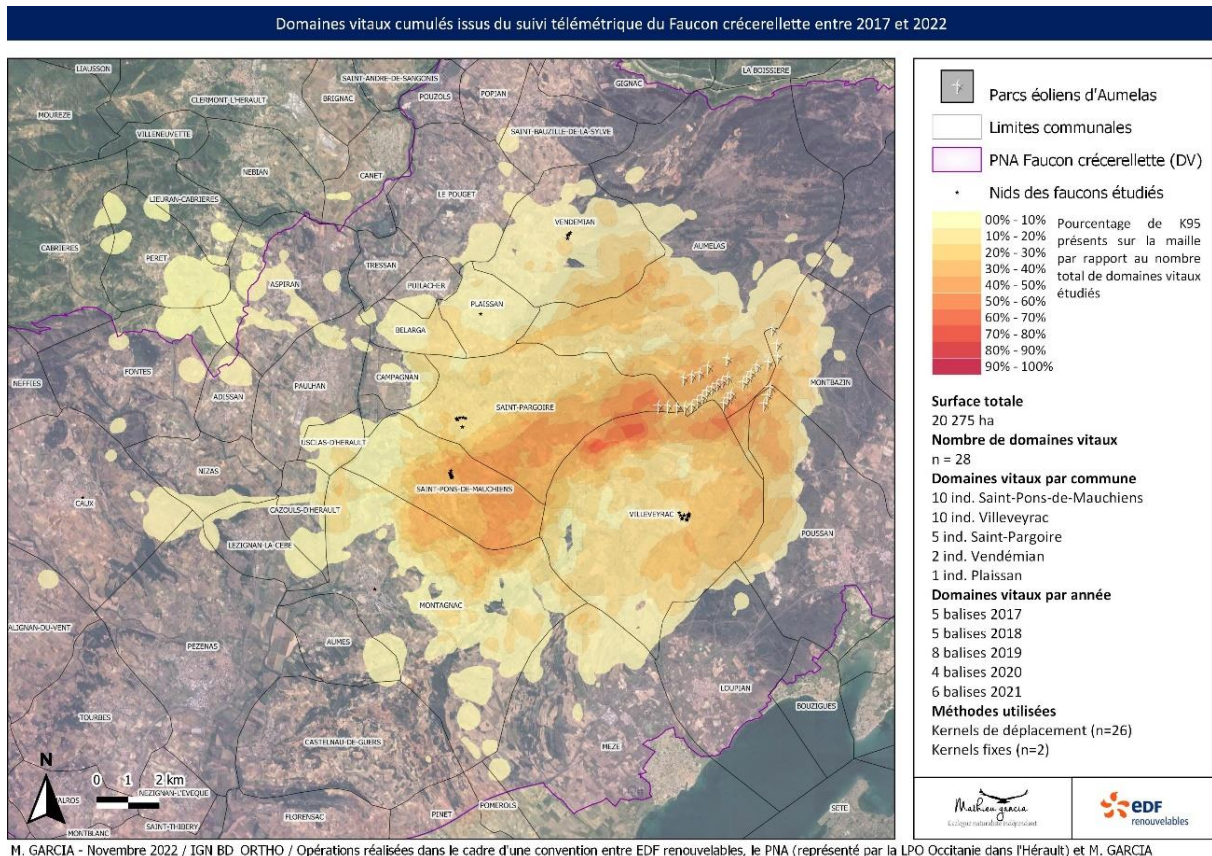
Ces résultats soulignent que la dynamique démographique apparaît plus vive sur Saint-Pons-de-Mauchiens que sur Montagnac, dont les effectifs pour ce dernier ont peu varié ces dernières années, en dehors du fait qu'ils concernaient historiquement des secteurs de nidification en majorité sur des mas isolés et qu'aujourd'hui ils se sont regroupés au centre du village de Montagnac. L'une des hypothèses qui a pu être émise quant à l'attractivité de Saint-Pons-de-Mauchiens est notamment sa mosaïque paysagère viticole ouverte plus riche, à plus faible taille de parcellaire et à proximité directe du causse d'Aumelas (à fort potentiel alimentaire).

Cette dynamique s'inscrit dans le cadre d'une expansion numérique et géographique des populations de crécerellettes du centre héraultais, dont l'effectif total est passé de 11 couples en 2003 (tous sur la commune de Saint-Pons-de-Mauchiens) à 334 couples en 2022 (sur 18 communes) en s'étendant progressivement ces dernières années sur la rive droite de l'Hérault, aux alentours du causse de Nizas à l'ouest de Montagnac.



La Carte 10 ci-dessous représente les domaines vitaux utilisés par 28 faucons (de 5 communes différentes, comprenant Saint-Pons-de-Mauchiens mais pas Montagnac) équipés entre 2017 et 2021 de balises GPS dans le cadre d'une étude de suivi télémétrique financée par EDF Renouvelables pour suivre leur activité de chasse et les facteurs de risque de collision sur le territoire des parcs éoliens du causse d'Aumelas et ses alentours.

Carte 10 : Domaines vitaux des faucons équipés sur le territoire de l'ABC des Faucons et aux alentours entre 2017 et 2022



Cette carte souligne l'importance de la plaine agricole viticole et des causses (Aumelas et dans une moindre mesure Nizas) dans la stratégie d'exploitation des habitats centrée sur deux types de milieux distincts :

- Les habitats de nidification essentiellement concentrés en milieu urbain (au cœur des vieux bourgs des villages).
- Les habitats d'alimentation distribués au sein de la mosaïque paysagère viticole ouverte à proximité des formations naturelles de type causse.



Préconisations :

Cette structuration en deux types d'habitats (alimentation et nidification) doit conduire à une stratégie de protection de l'espèce au sein des communes de l'ABC déclinée sur ces deux grands types de milieux (plaine agricole & villages), notamment via les 5 axes du PNA, à savoir :

- 1) Favoriser la prise en compte du PNA notamment dans les documents de planification territoriale (PLUi, SCOTT, etc.) et plus largement dans les politiques publiques,
- 2) Suivre l'évolution des populations sur ces communes
- 3) Favoriser le développement des populations, notamment par la promotion des gestions d'habitats favorables à l'espèce sur les sites :
 - a. de nidification : préservation des toitures méditerranéennes traditionnelles à tuiles d'égouts « ouvertes » , surveillance des conflits d'usage et notamment orientation des travaux du bâti en dehors des périodes de sensibilité, etc.
 - b. d'alimentation : préservation des friches herbacées et autres milieux prairiaux, réduction des produits phytosanitaires insecticides utilisés notamment en viticulture, maintien de la mosaïque paysagère diversifiée à faible taille de parcellaire, développement des microéléments paysagers de type talus et fourrières enherbés, etc.
- 4) Diminuer les risques de mortalité anthropiques (éviter les collisions avec les éoliennes, réduire les risques de mortalité avec le réseau électrique, diminuer les sources d'intoxication, etc.)
- 5) Sensibiliser et informer le grand public, notamment les habitants des villages afin de favoriser l'acceptation et la cohabitation avec l'espèce y compris au cœur du bâti de résidence.

Insectes

Orthoptères (+ Mantres et Phasmes)

Au total, 203 données d'orthoptères, mantres et phasmes ont été recueillies sur l'ensemble des bases de données.

Ces données représentent **41 espèces** (36 espèces d'orthoptères, 3 espèces de mantres et 2 espèces de phasmes).

Parmi ces dernières, **10 espèces présentent des enjeux de conservation** (toutes des orthoptères).

Malgré la quantité de données importante, il est à noter que les résultats ne présentent que 36 espèces d'orthoptères quand il en existe **168 en région Occitanie** (*Catil & Cochard, 2022*). Il y aurait donc potentiellement un effort supplémentaire à faire sur ce groupe taxonomique pour enrichir les connaissances qui ne reflètent peut-être pas la réalité de la richesse spécifique du territoire de l'ABC et des enjeux de conservation qui y sont liés.



Sept nouvelles espèces d'orthoptères et une nouvelle espèce de phasme ont été contactées lors de la période des inventaires naturalistes réalisés sur cet ABC :

- Le **Grillon des Cistes** (*Arachnocephalus vestitus*) : espèce fréquentant les milieux arbustifs méditerranéens (garrigues...). Espèce sûrement sous-détectée car essentiellement détectable au battage des strates de végétation buissonnantes et arbustives. Elle ne présente pas d'enjeu de conservation en Occitanie.
- L'**Äiolope automnale** (*Aiolopus strepens*) : espèce des milieux chauds et secs à faible recouvrement herbacé. Elle ne présente pas d'enjeu de conservation en Occitanie.
- Le **Criquet duettiste** (*Gomphocerippus brunneus*) : espèce ubiquiste se développant dans une large gamme de milieux, y compris perturbés. Elle ne présente pas d'enjeu de conservation en Occitanie.
- Le **Criquet cendré** (*Locusta cinerascens*) : espèce de plaine. Les difficultés d'identification avec le Criquet migrateur (*Locusta migratoria*) ne permettent pas d'évaluer l'état des populations dans la région.
- Le **Criquet pansu** (*Pezotettix giornae*) : espèces des milieux herbacés chauds et secs. Elle ne présente pas d'enjeu de conservation en Occitanie.
- Le **Pyrgomorpe à tête conique** (*Pyrgomorpha conica*) : espèce présente dans divers milieux méditerranéens. Classée « Quasi-menacée » en Occitanie en raison des régressions et fragmentations de ses habitats liées à l'urbanisation.
- La **Decticelle carroyée** (*Tessellana tessellata*) : espèces des milieux ouverts chauds et secs, friches, prairies... Elle ne présente pas d'enjeu de conservation en Occitanie.
- Le **Phasme gaulois** (*Clonopsis gallica*) : nouvelle espèce de phasme pour le territoire de l'ABC issue d'une donnée opportuniste saisie par un observateur sur iNaturalist. Espèce répandue en région méditerranéenne où elle fréquente les milieux arbustifs. Elle ne présente pas d'enjeu de conservation en Occitanie.

Tableau 15 : Principaux résultats des observations d'orthoptères, mantes et phasmes

Données	SINP	iNaturalist	Faune-France	Inventaires ABC	Total
Nombre d'observations	47	26	82	48	203
Nombre d'espèces	24	17	29	18	41
Nombre d'espèces nouvelles issues des inventaires ABC	-	1	-	7	8

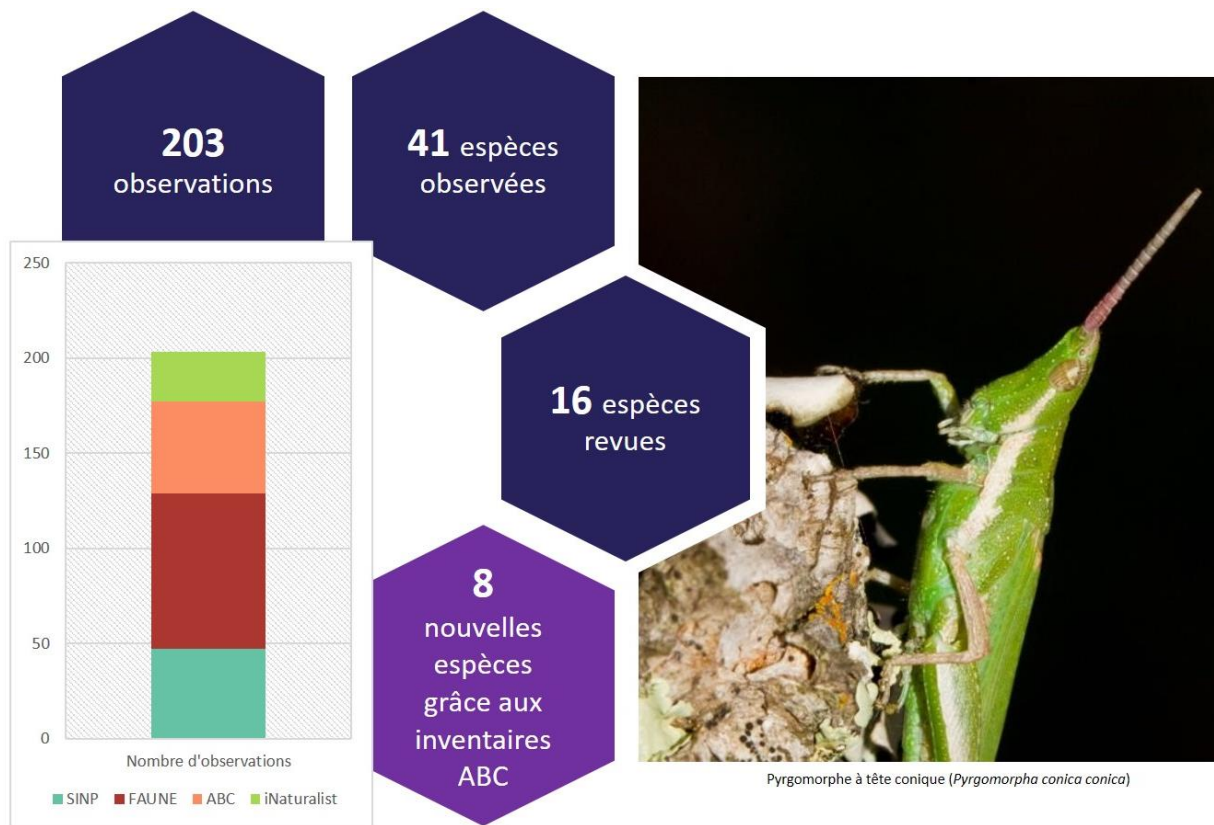


Figure 4 : Chiffres clés des observations d'orthoptères, mantes et phasmes sur l'ABC Faucons

La liste complète des espèces observées est présentée dans le Tableau 16.

Tableau 16 : liste des espèces d'orthoptères, mantes* et phasmes** de l'ABC des Faucons (en vert, les espèces historiques recontactées en 2022, en rouge les espèces nouvelles)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Détermination ZNIEFF	Liste rouge UICN France	Liste rouge Régionale	Statut protection France	Statut Directive habitats	Enjeu régional
<i>Saga pedo</i>	Magicienne dentelée	Détermination Occitanie		NT	PN2	DH4	MOD
<i>Gomphocerippus armoricanus</i>	Criquet des Ajoncs	Détermination Occitanie		EN			MOD
<i>Gryllotalpa vineae</i>	Courtilière des vignes	Détermination Occitanie		NT			FAIB
<i>Isophya pyrenaea</i>	Barbitiste des Pyrénées	Détermination Occitanie		NT			FAIB
<i>Thyreonotus corsicus</i>	Decticelle marocaine	Détermination Occitanie		LC			FAIB
<i>Ramburiella hispanica</i>	Criquet des Ibères	Détermination Occitanie		LC			FAIB



<i>Locusta migratoria</i>	Criquet migrateur	Déterminance Occitanie		DD			FAIB
<i>Euchorthippus chopardi</i>	Criquet du Bragalou	Déterminance Occitanie		LC			FAIB
<i>Melanogryllus desertus</i>	Grillon noirâtre			NT			FAIB
<i>Pyrgomorpha conica</i>	Pyrgomorphe à tête conique			NT			FAIB
<i>Locusta cinerascens</i>	Criquet cendré			DD			
<i>Arachnocephalus vestitus</i>	Grillon des Cistes			LC			
<i>Acrotylus insubricus</i>	Oedipode grenadine	Non concernée par la zone		LC			
<i>Aiolopus strepens</i>	Aïolope automnale			LC			
<i>Anacridium aegyptium</i>	Criquet égyptien			LC			
<i>Calliptamus barbarus</i>	Caloptène ochracé			LC			
<i>Calliptamus italicus</i>	Caloptène italien			LC			
<i>Chorthippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux			LC			
<i>Gomphocerippus brunnus</i>	Criquet duettiste			LC			
<i>Chorthippus vagans</i>	Criquet des pins			LC			
<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet des mouillères			LC			
<i>Euchorthippus elegantulus</i>	Criquet blafard			LC			
<i>Oedaleus decorus</i>	Oedipode soufrée	Non concernée par la zone		LC			
<i>Oedipoda caerulea</i>	Oedipode turquoise			LC			
<i>Oedipoda germanica</i>	Oedipode rouge	Non concernée par la zone		LC			
<i>Omocestus raymondi</i>	Criquet des garrigues	Non concernée par la zone		LC			
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène			LC			
<i>Pezotettix giornae</i>	Criquet pansu			LC			
<i>Decticus albifrons</i>	Dectique à front blanc			LC			
<i>Ephippiger diurnus</i>	Ephippigère des vignes			LC			
<i>Leptophyes punctatissima</i>	Leptophye ponctuée			LC			
<i>Pholidoptera femorata</i>	Decticelle des roselières			LC			
<i>Platycleis intermedia</i>	Decticelle intermédiaire			LC			

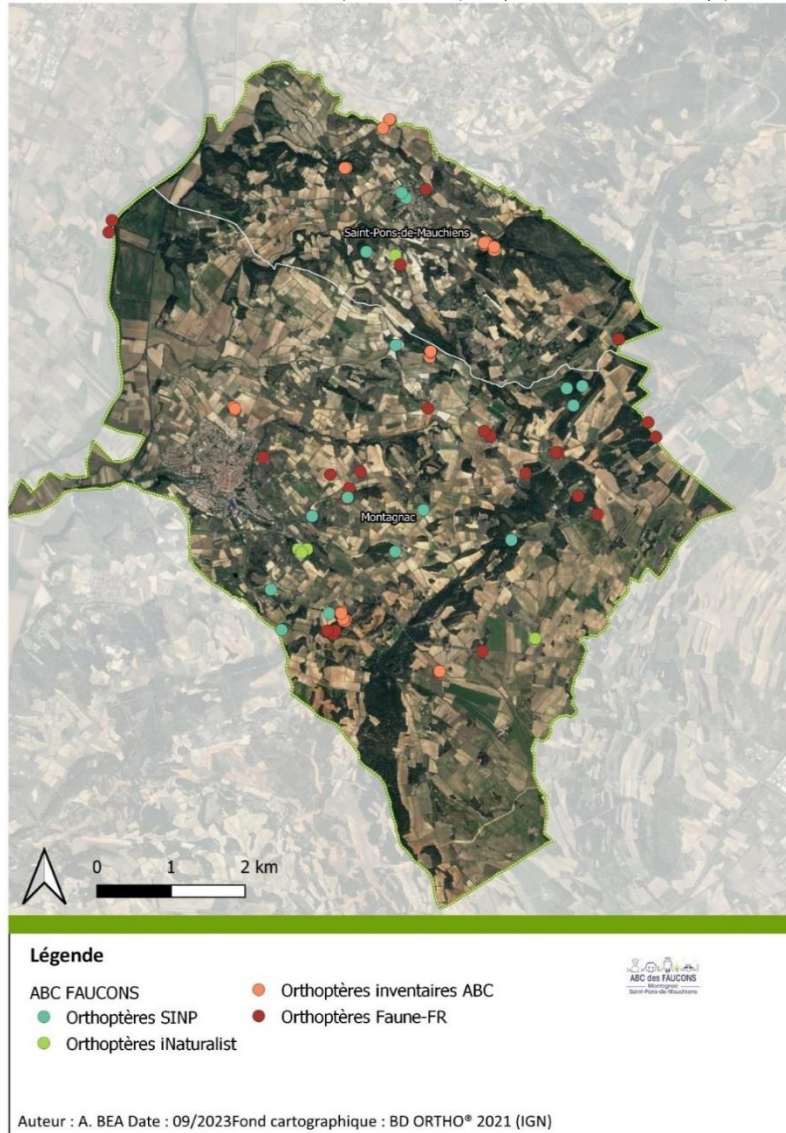


<i>Tessellana tessellata</i>	Decticelle carroyée			LC			
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte			LC			
<i>Tylopsis lilifolia</i>	Phanéoptère liliacé			LC			
<i>Ameles decolor*</i>	Mante décolorée*						
<i>Empusa pennata*</i>	Empuse pennée*						
<i>Mantis religiosa*</i>	Mante religieuse*						
<i>Clonopsis gallica**</i>	Phasme gaulois**						
<i>Pijnackeria masettij**</i>	Phasme de Masetti**	Non concernée par la zone					

Etant donné que seules des espèces à enjeux faibles et modérés ont été observées sur le territoire de l'ABC des Faucons, il a été décidé de représenter aussi les espèces à enjeu faible pour ce taxon sur les cartes de répartition qui suivent.

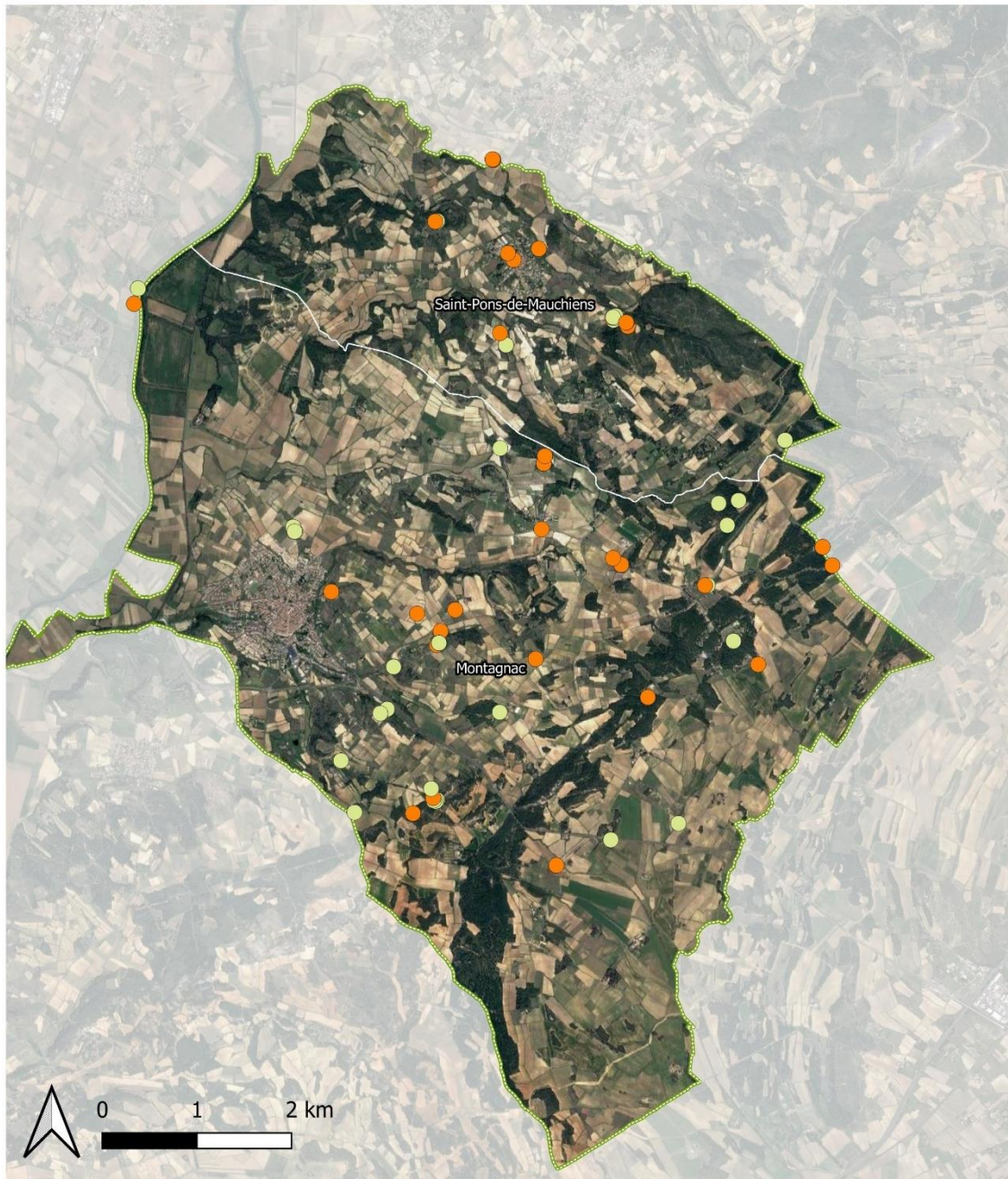


Carte 11 : Localisation des observations d'orthoptères à enjeu (au minimum faible) par source de données





Carte 12 : Localisation des observations d'orthoptères par niveau d'enjeu



Légende

Orthoptères à Enjeu

● Faible

● Modere

Perimetre de l'ABC

▭ ABC Faucon



Auteur : A. BEA Date : 09/2023 Fond cartographique : BD ORTHO® 2021 (IGN)



Rhopalocères et Zygènes

Au total, 902 données de rhopalocères et zygènes ont été recueillies sur l'ensemble des bases de données. Ces données représentent **68 espèces** (61 rhopalocères et 7 zygènes). Parmi ces dernières, **8 espèces** présentent des enjeux de conservation (5 rhopalocères et 3 zygènes).

6 nouvelles espèces de rhopalocères et **2 nouvelles espèces de zygènes** ont été contactées lors de la période des inventaires naturalistes réalisés sur cet ABC :

- La **Zygène des garrigues** (*Zygaena erythrus*) : Espèce des pelouses et clairières sèches, menacée par la fragmentation des biotopes et la fermeture des pelouses (classée « Quasi-menacée » en Occitanie).
- La **Zygène de la Petite coronille** (*Zygaena fausta*) : Espèce des pelouses sèches calcicoles. Elle ne présente pas d'enjeu de conservation en Occitanie.
- Le **Fadet des garrigues** (*Coenonympha dorus*) : Espèce des milieux ouverts méditerranéens (garrigues, landes, pelouses...). Déterminante ZNIEFF en Occitanie.
- L'**Azuré de la badasse** (*Glaucopsyche melanops*) : Nouvelle espèce issue d'une donnée opportuniste saisie sur iNaturalist par un observateur au niveau de la base départementale de Bessilles. Espèce des milieux ouverts méditerranéens (garrigues, landes, pelouses...). Déterminante ZNIEFF en Occitanie.
- Le **Cardinal** (*Argynnis pandora*). Espèce des pelouses sèches, prairies, friches, lisières. Elle ne présente pas d'enjeu de conservation en Occitanie.
- Le **Sylvandre** (*Hipparchia fagi*). Espèce de bois chauds. Elle ne présente pas d'enjeu de conservation en Occitanie.
- L'**Azuré de l'ajonc** (*Plebejus argus*). Espèce des milieux ouverts (landes, pelouses, prairies...). Elle ne présente pas d'enjeu de conservation en Occitanie.
- La **Thécla du kermès** (*Satyrrium esculi*). Espèce de garrigues et lisières de bois chauds. Elle ne présente pas d'enjeu de conservation en Occitanie.



Tableau 17 : Principaux résultats des observations de rhopalocères et zygènes

Données	SINP	iNaturalist	FauneFrance	Inventaires ABC	Total
Nombre d'observations	217	34	493	158	902
Nombre d'espèces	60	26	56	33	68
Nombre d'espèces nouvelles issues des inventaires ABC	-	1		7	8

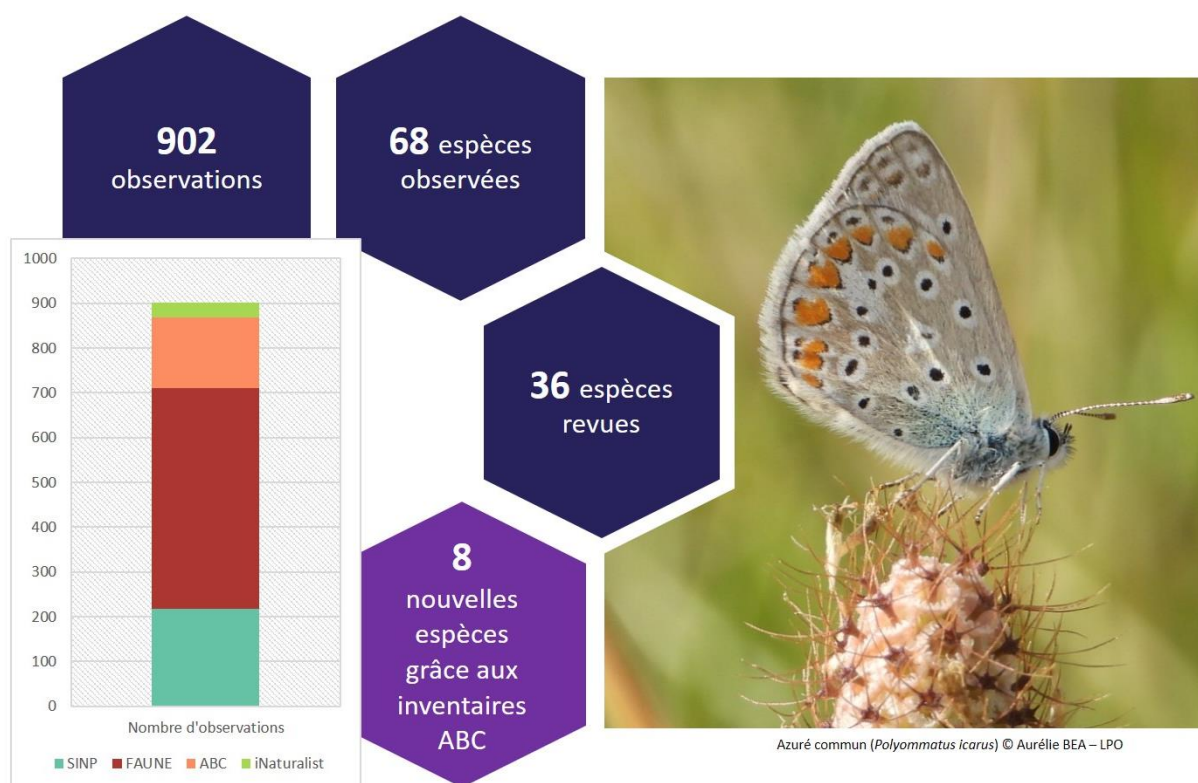


Figure 5 : Chiffres clés des observations des papillons de jour et zygènes sur l'ABC Faucons



La liste complète des espèces observées est présentée dans le Tableau 18.

Tableau 18 : liste des espèces de rhopalocères et zygènes* de l'ABC des Faucons (en vert, les espèces historiques recontactées en 2022, en rouge les espèces nouvelles)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance ZNIEFF	Liste rouge UICN France	Liste rouge Régionale	Statut protection France	Statut Directive habitats	Enjeu régional
<i>Zerynthia polyxena</i>	Diane	Déterminance Occitanie	LC	LC	PN2	DH4	MOD
<i>Zygaena erythrus*</i>	Zygène des garrigues*	Déterminance Occitanie		NT			FAIB
<i>Zygaena lavandulae*</i>	Zygène de la Badasse*	Déterminance Occitanie		NT			FAIB
<i>Zygaena occitanica*</i>	Zygène d'Occitanie*	Déterminance Occitanie		NT			FAIB
<i>Coenonympha dorus</i>	Fadet des garrigues	Déterminance Occitanie	LC	LC			FAIB
<i>Glaucopsyche melanops</i>	Azuré de la badasse	Déterminance Occitanie	LC	LC			FAIB
<i>Hipparchia fidia</i>	Chevron blanc	Déterminance Occitanie	LC	LC			FAIB
<i>Polyommatus thersites</i>	Azuré de l'esparcette	Déterminance Sud-Ouest et Méditerranée	LC	DD			FAIB
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore		LC	LC			
<i>Anthocharis euphenoides</i>	Aurore de Provence	Non concernée par la zone	LC	LC			
<i>Aporia crataegi</i>	Gazé		LC	LC			
<i>Argynnis pandora</i>	Cardinal		LC	LC			
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne		LC	LC			
<i>Aricia agestis</i>	Collier-de-corail		LC	LC			
<i>Brintesia circe</i>	Silène		LC	LC			
<i>Callophrys rubi</i>	Argus vert		LC	LC			
<i>Carcharodus alceae</i>	Hespérie de l'alcée		LC	LC			
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des nerpruns		LC	LC			
<i>Charaxes jasius</i>	Pacha à deux queues		LC	LC			
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun		LC	LC			
<i>Colias alfacariensis</i>	Fluoré		LC	LC			
<i>Colias crocea</i>	Souci		LC	LC			



<i>Euchloe crameri</i>	Marbré de Cramer		LC	LC			
<i>Glaucopsyche alexis</i>	Azuré des cytises		LC	LC			
<i>Gonepteryx cleopatra</i>	Citron de Provence		LC	LC			
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron		LC	LC			
<i>Hipparchia fagi</i>	Sylvandre	Non concernée par la zone	LC	LC			
<i>Hipparchia statilinus</i>	Faune	Non concernée par la zone	LC	LC			
<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé		LC	LC			
<i>Issoria lathonia</i>	Petit Nacré		LC	LC			
<i>Lampides boeticus</i>	Azuré porte-queue		LC	LC			
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère, Satyre		LC	LC			
<i>Leptidea sinapis</i>	Piéride de la moutarde		LC	LC			
<i>Leptotes pirithous</i>	Azuré de Lang		LC	LC			
<i>Libythea celtis</i>	Echancré		LC	LC			
<i>Limenitis reducta</i>	Sylvain azuré		LC	LC			
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun		LC	LC			
<i>Lysandra bellargus</i>	Azuré bleu céleste		LC	LC			
<i>Lysandra hispana</i>	Bleu-nacré d'Espagne		LC	LC			
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil		LC	LC			
<i>Melanargia lachesis</i>	Echiquier d'Ibérie		LC	LC			
<i>Melanargia occitanica</i>	Echiquier d'Occitanie		LC	LC			
<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du plantain		LC	LC			
<i>Melitaea didyma</i>	Mélitée orangée		LC	LC			
<i>Melitaea phoebe</i>	Mélitée des centaurées		LC	LC			
<i>Nymphalis polychloros</i>	Grande Tortue		LC	LC			
<i>Papilio machaon</i>	Machaon		LC	LC			
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis		LC	LC			
<i>Pieris brassicae</i>	Piéride du chou		LC	LC			

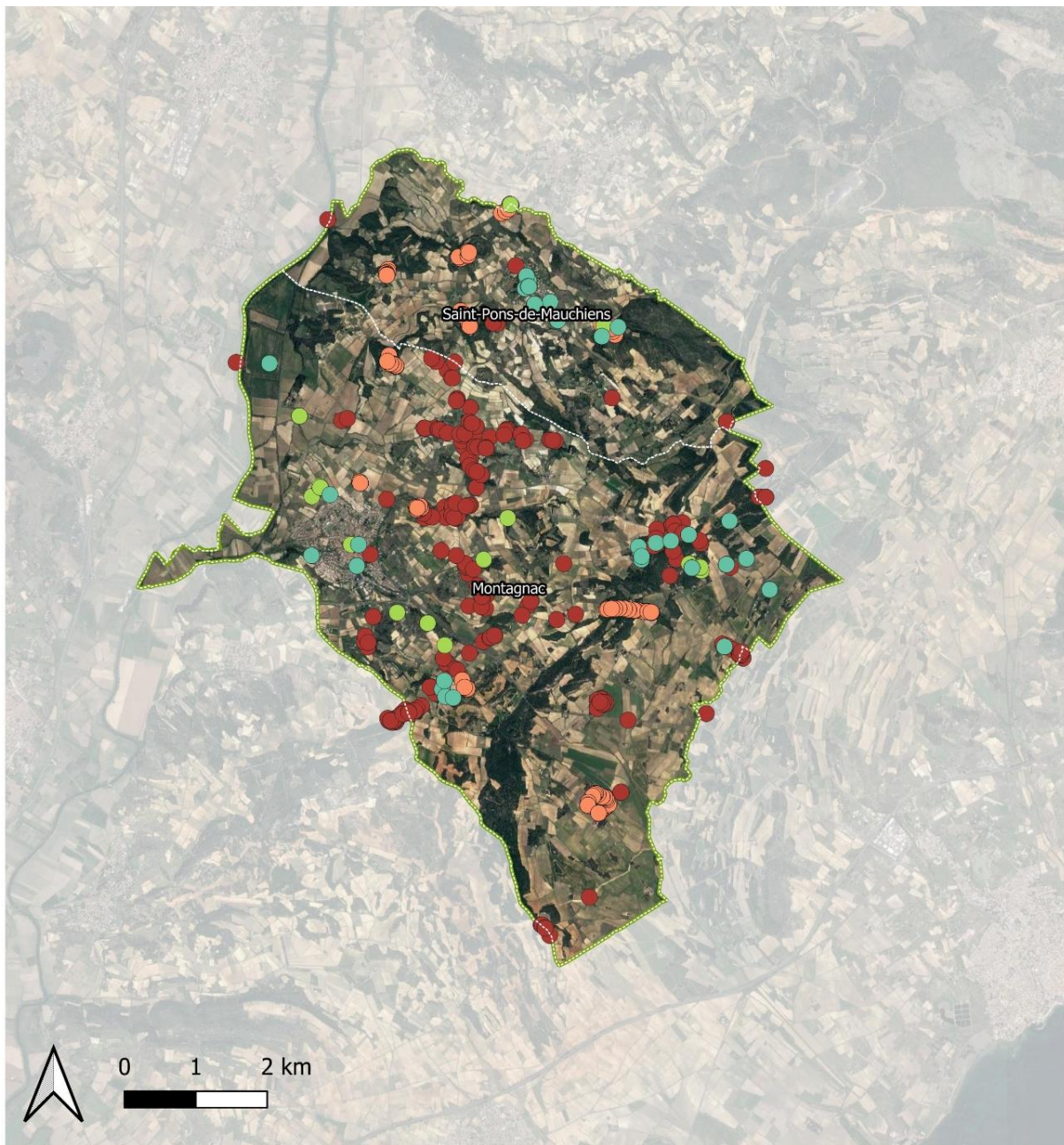


<i>Pieris napi</i>	Piéride du navet		LC	LC			
<i>Pieris rapae</i>	Piéride de la rave		LC	LC			
<i>Plebejus argus</i>	Azuré de l'ajonc		LC	LC			
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré commun		LC	LC			
<i>Pontia daplidice</i>	Marbré-de-vert		LC	LC			
<i>Pseudophilotes baton</i>	Azuré du thym	Non concernée par la zone	LC	LC			
<i>Pyrgus malvoides</i>	Hespérie de l'aigremoine		LC	LC			
<i>Pyronia bathseba</i>	Ocellé rubané, Tityre		LC	LC			
<i>Pyronia cecilia</i>	Ocellé de la canche, Amaryllis de Vallantin		LC	LC			
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis		LC	LC			
<i>Satyrrium esculi</i>	Thécla du kermès		LC	LC			
<i>Spialia sertorius</i>	Hespérie des sanguisorbes		LC	LC			
<i>Thymelicus acteon</i>	Hespérie du chiendent		LC	LC			
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain		LC	LC			
<i>Vanessa cardui</i>	Belle Dame		LC	LC			
<i>Zygaena fausta*</i>	Zygène de la Petite coronille*			LC			
<i>Zygaena filipendulae*</i>	Zygène de la Filipendule*			LC			
<i>Zygaena transalpina*</i>	Zygène transalpine*			LC			
<i>Adscita sp.*</i>	Procris indéterminé*						

Les Cartes 13 et 14 localisent au sein du territoire de l'ABC les espèces à enjeu et selon les bases de données.



Carte 13 : Localisation des observations de rhopalocères à enjeu par source de données



Légende

- | | |
|----------------------------|--------------------------------|
| ABC FAUCONS | ● Rhopaloceres inventaires ABC |
| ● Rhopaloceres SINP | ● Rhopaloceres Faune-FR |
| ● Rhopaloceres iNaturalist | |



Auteur : A. BEA Date : 09/2023 Fond cartographique : BD ORTHO® 2021 (IGN)



Carte 14 : Localisation des observations de rhopalocères par niveau d'enjeu





En l'état actuel des connaissances, les enjeux orthoptères et lépidoptères se retrouvent principalement :

- dans les zones humides intérieures et leurs bordures : près du ruisseau de Saint-Aubo et le domaine de Campaucels, le ruisseau de Vic, le ruisseau des sacristains sur Montagnac,
- dans les secteurs de pelouses sèches et calcicoles, en bordure des zones préservées de garrigues près de Savignac ; ou encore dans la forêt communale d'Aumes,
- dans les grandes zones de friches périurbaines ; non loin du ruisseau de Saint-Julien sur Saint-Pons-de-Mauchiens,
- autour des patchs arborés non perturbés, notamment la base de Bessilles.

Préconisations :

Conformément aux résultats des listes rouges régionales, les menaces pesant sur les orthoptères et les papillons de jour en Occitanie sont assez similaires à l'échelle globale même si les causes de déclin peuvent parfois différer à l'échelle locale et des espèces. Les trois principales explications sont :

- l'intensification de l'agriculture (mécanisation, traitements phytosanitaires, disparition des prairies permanentes, monoculture viticole, remembrement et simplification paysagère, etc.),
- la déprise agricole (fermeture des milieux y compris des friches agricoles, surpâturage des surfaces ouvertes relictuelles, etc.)
- le changement climatique (changement des communautés avec « remontées » vers le nord, assèchement des micro zones humides, disparition des plantes hôtes etc.). Les espèces les plus vulnérables sont celles qui présentent un fort degré de spécialisation sur l'habitat et celles qui ont plusieurs générations annuelles.

À ces pressions se cumulent également des pertes d'habitats et de continuités écologiques dues à l'**étalement urbain**, aux **infrastructures** de transports, énergétiques, etc.

Mais tout comme pour les espèces d'oiseaux ciblées dans cet ABC (par ailleurs liées aux arthropodes via leur régime alimentaire), une attention toute particulière doit être portée sur ce territoire à la **préservation des friches agricoles** et leur maintien au stade herbacé (fauche tous les cinq ans). Ces habitats, pourtant réservoir semi naturels d'une grande valeur environnementale, qui plus est dans un contexte d'agriculture intensive, souffrent d'une perception négative et à ce titre sont soit abandonnés et sujets à une dynamique de fermeture ligneuse (défavorable aux espèces des milieux ouverts telles qu'une grande partie des espèces à enjeux ici identifiées) soit sujette à une politique de reconquête (agriculture, urbanisation, loisirs, etc.).

Il conviendra enfin de **préserver à tout prix toute zone encore naturelle ou semi-naturelle** (garrigues et pelouses notamment) de l'urbanisation, quelle qu'elle soit.



Odonates

Au total, 161 données d'odonates ont été recueillies sur l'ensemble des bases de données.

Ces données représentent **30 espèces**.

Parmi ces dernières, **3 espèces** présentent des enjeux de conservation.

8 nouvelles espèces d'odonates ont été contactées lors de la période des inventaires naturalistes réalisés sur cet ABC, dont 2 présentent des enjeux de conservation :

- La **Cordulie splendide** (*Macromia splendens*) : espèce des cours d'eau menacée en Occitanie (classée « Vulnérable ») par les barrages et l'homogénéisation des cours d'eau, le réchauffement climatique, les sécheresses et baisses des débits prévus (absente des cours d'eau méditerranéens intermittents), ainsi que par la prédation potentielle par l'écrevisse signal. Un individu observé à la confluence du fleuve Hérault et du ruisseau de la Font du Loup. Espèce protégée, déterminante ZNIEFF et à enjeu de conservation **très fort** pour l'Occitanie.
- Le **Leste verdoyant** (*Lestes virens*) : espèce des eaux stagnantes, ce leste est un bon indicateur des mares matures de plaine. Cet habitat étant fortement menacé en plaine, l'espèce est classée « Quasi-menacée » en région Occitanie. Plusieurs individus en reproduction ont été observés sur une mare artificielle aménagée par un agriculteur de Saint-Pons-de-Mauchiens. Ceci témoigne bien de **l'intérêt de créer et restaurer des zones humides** pour la conservation des espèces en déclin. Espèce déterminante ZNIEFF pour l'Occitanie.
- A noter que la troisième espèce à enjeux de conservation, le **Gomphe de Graslin** (*Gomphus graslinii*) n'a pas été observé durant la période de l'ABC. Espèce fréquentant les mêmes milieux que la Cordulie splendide, elle en subit les mêmes menaces (classée « Quasi-menacée » en région Occitanie). Espèce protégée, déterminante ZNIEFF et à enjeu de conservation **très fort** pour l'Occitanie, à rechercher au bord du fleuve Hérault.

Tableau 19 : Principaux résultats des observations d'odonates

	SINP	iNaturalist	Faune-Occitanie	Inventaires ABC	Total
Nombre d'observations	32	13	75	41	161
Nombre d'espèces	16	9	29	23	30
Nombre d'espèces nouvelles issues des inventaires ABC	-	-	-	8	8

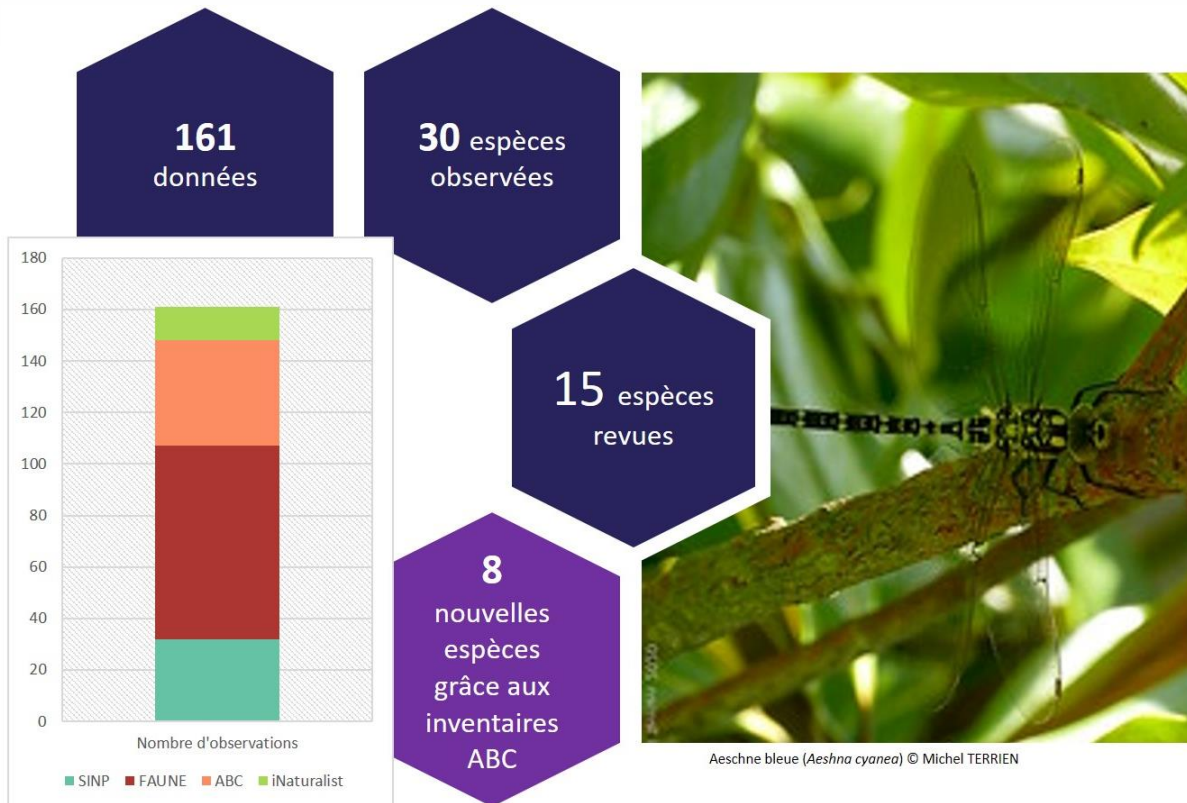


Figure 6 : Chiffres clés des observations d'odonates sur l'ABC Faucons

La liste complète des espèces observées est présentée dans le Tableau 20.

Tableau 20 : liste des espèces d'odonates de l'ABC des Faucons (en vert, les espèces historiques recontactées en 2022, en rouge les espèces nouvelles)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance ZNIEFF	Liste rouge UICN France	Liste rouge Régionale	Statut protection France	Statut Directive habitats	Enjeu régional
<i>Macromia splendens</i>	Cordulie splendide	Déterminance Occitanie	VU	VU	PN2	DH2 + DH4	TRFO
<i>Gomphus graslinii</i>	Gomphe de Graslin	Déterminance Occitanie	LC	NT	PN2	DH2 + DH4	TRFO
<i>Lestes virens</i>	Leste verdoyant	Déterminance Occitanie	LC	NT			FAIB
<i>Aeshna cyanea</i>	Aeshne bleue		LC	LC			
<i>Aeshna mixta</i>	Aeshne mixte		LC	LC			
<i>Anax imperator</i>	Anax empereur		LC	LC			



<i>Anax parthenope</i>	Anax napolitain		LC	LC			
<i>Calopteryx xanthostoma</i>	Caloptéryx occitan		LC	LC			
<i>Chalcolestes viridis</i>	Leste vert occidental		LC	LC			
<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jouvencelle		LC	LC			
<i>Cordulegaster boltonii</i>	Cordulégastré annelé		LC	LC			
<i>Crocothemis erythraea</i>	Crocothémis écarlate		LC	LC			
<i>Erythromma lindenii</i>	Naiade de Vander Linden		LC	LC			
<i>Erythromma viridulum</i>	Naiade au corps vert		LC	LC			
<i>Ischnura elegans</i>	Agrion élégant		LC	LC			
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée		LC	LC			
<i>Libellula fulva</i>	Libellule fauve		LC	LC			
<i>Onychogomphus forcipatus</i>	Gomphe à forceps		LC	LC			
<i>Orthetrum brunneum</i>	Orthétrum brun		LC	LC			
<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthétrum réticulé		LC	LC			
<i>Orthetrum coerulescens</i>	Orthétrum bleuissant		LC	LC			
<i>Platycnemis latipes</i>	Agrion blanchâtre		LC	LC			
<i>Platycnemis pennipes</i>	Agrion à larges pattes		LC	LC			
<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	Petite nymphe au corps de feu		LC	LC			
<i>Sympecma fusca</i>	Leste brun		LC	LC			
<i>Sympetrum fonscolombii</i>	Sympétrum de Fonscolombe		LC	LC			
<i>Sympetrum meridionale</i>	Sympétrum méridional		LC	LC			
<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum fascié		LC	LC			
<i>Trithemis annulata</i>	Trithémis annelé		LC	LC			
<i>Hemianax ephippiger</i>	Anax porte-selle		NA	NA			

La Carte 15 suggère que les principales observations d'odonates se concentrent autour du domaine départemental de Bessilles sur Montagnac. En effet, cette zone de 35 Ha (classée en Espace Naturel Sensible et soumise à un plan de gestion forestier et écologique afin d'en assurer

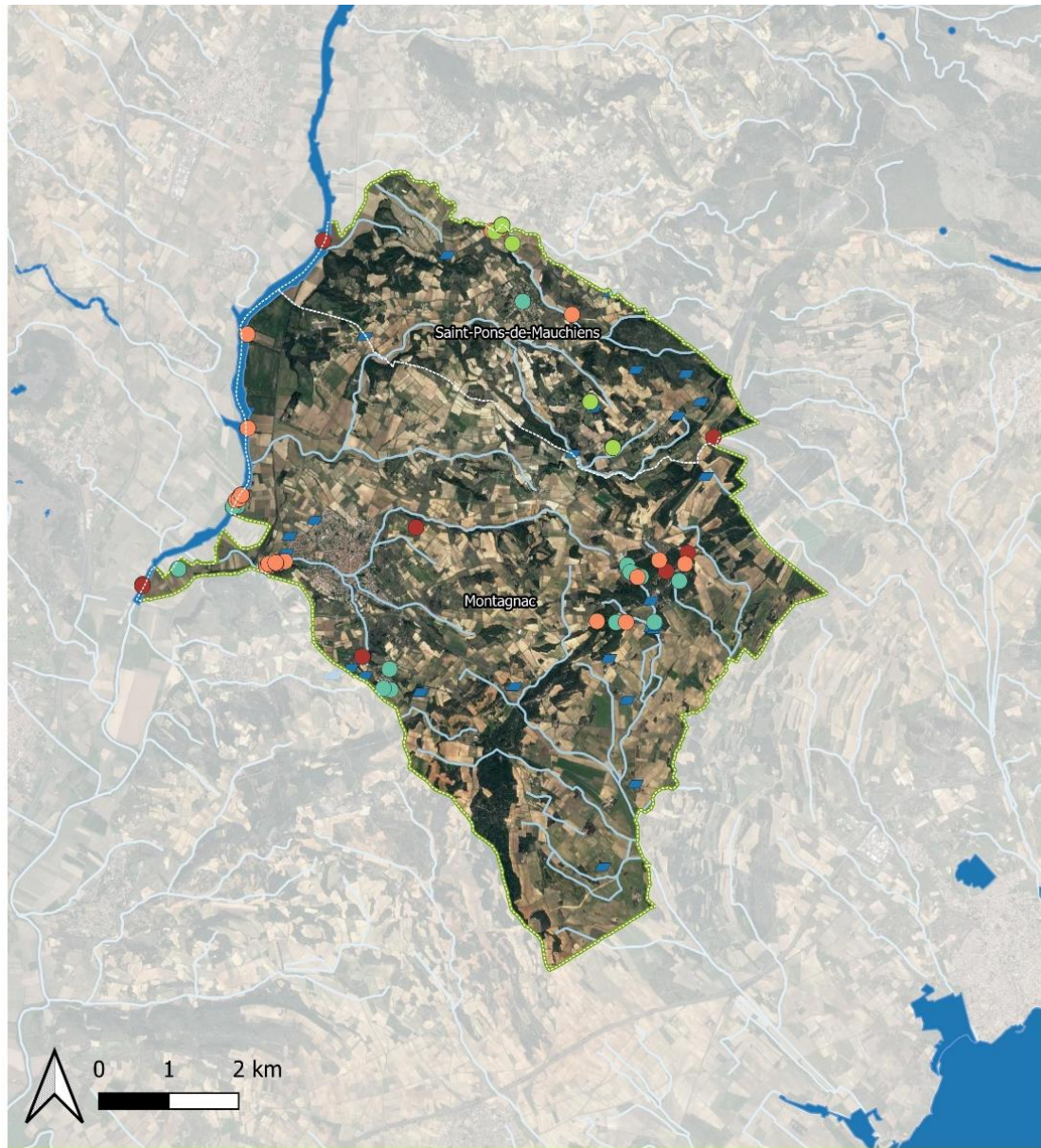


la pérennité et d'en favoriser la biodiversité) est composée d'un point d'eau bordé par des patches arborés. D'autres observations ont été pointées **le long de la zone humide constituée par l'Hérault** au nord de Montagnac (**avec la présence de 2 espèces à très forts enjeux de conservation**).

Sur Saint-Pons-de-Mauchiens, le caractère plus xérique des milieux et donc la plus grande rareté des plans d'eau expliquent que les données sont assez peu nombreuses et concentrées **le long des quelques ripisylves** et sur les **mares** (dont une accueille une espèce à enjeu).



Carte 15 : Localisation des observations d'odonates par source de données



Légende

Données Odonates sur l'ABC FAUCONS

- iNaturalist
- inventaires ABC
- SINP

● Faune FRANCE

- Périmètres réglementaires
- Zones Humides

Périmètres

- ABC Faucon
- ▬ MARES
- Tronçon hydrographique



Auteur : A. BEA Date : 09/2023 Fond cartographique : BD ORTHO® 2021 (IGN)



Préconisations :

Pour chaque espèce d'Odonates, l'élément déterminant pour la gestion conservatoire des populations sur le terrain, est la connaissance de la dynamique et du fonctionnement de l'hydrosystème ainsi que de la structure de l'aquifère. Il est possible d'associer à chaque espèce des facteurs clés de l'habitat (comme par exemple pour le Leste verdoyant la présence d'eau stagnante et donc d'un réseau de mares en eau non polluée, à rives non embuissonnées). Ces facteurs sont soumis à des menaces d'origine anthropique ou d'origine naturelle liée à la dynamique des milieux (rectification de cours d'eau, aménagement des berges, développement de la végétation, pollution, baisse du niveau, marnage...). Chaque station où une espèce est présente possède ses propres caractéristiques liées principalement à l'historique local de l'aménagement de l'hydrosystème. C'est l'analyse précise de cet historique qui permettra localement d'avoir une meilleure évaluation des facteurs clés et des menaces, ce qui permettra, par conséquent, la mise en place d'une stratégie de conservation plus pertinente à cette échelle. C'est pourquoi, différentes actions conservatoires peuvent être engagées sur ce territoire et notamment :

- la gestion conservatoire du fonctionnement et de la dynamique de l'hydrosystème, de la dynamique fluviale, du réseau des mares,
- la création de nouvelles mares permanentes et/ou temporaires (si possible en respectant un réseau ayant des barrières écologiques les plus faibles),
- l'analyse et le suivi de la dynamique de la nappe phréatique,
- le maintien ou la restauration du degré d'ouverture des sites de présence,
- la recherche et suppression des sources de pollution de l'eau (pesticides notamment),
- la baisse de la prédation piscivore dans les mares (en bannissant l'introduction de poissons d'ornement par exemple, ou par le dépoissonnement des mares),
- La présence en bordure du fleuve Hérault de deux espèces protégées à très forts enjeux de conservation et inscrites dans le PNA Odonates 2020-2030 implique la plus grande vigilance pour toute action anthropique dans ce secteur (consultation d'écologues).

Amphibiens

Au total, 138 observations ont permis de relever 7 espèces appartenant aux amphibiens dont 1 espèce à enjeu Très fort : le Pélobate cultripède. Hormis ce dernier, l'ensemble des autres espèces ont pu être recontactée lors des inventaires professionnels.

Le détail des observations par jeu de données est présenté dans le Tableau 21 et illustré par la Carte 16. La liste des espèces d'amphibiens observées est présentée dans le Tableau 22.



Tableau 21 : Principaux résultats des observations d'amphibiens

Données	SINP	iNaturalist	Faune-Occitanie	Inventaires ABC	Total
Nombre d'observations	30	0	74	34	138
Nombre d'espèces	5	0	7	6	7
Nombre d'espèces nouvelles issues des inventaires ABC	-	-	-	0	0

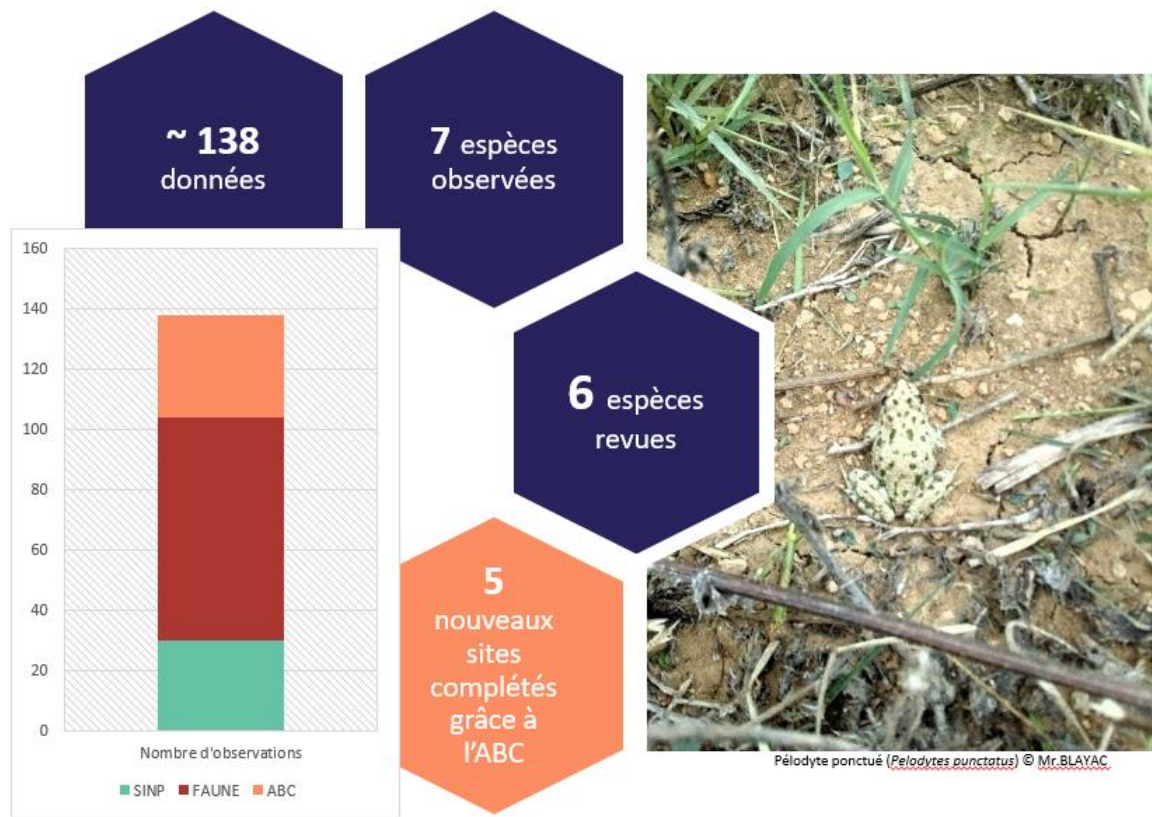


Figure 7 : Chiffres clés des observations d'amphibiens sur l'ABC des Faucons

Tableau 22 : Liste des espèces d'amphibiens observés sur l'ABC des Faucons

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Enjeu régional	Déterminance ZNIEFF
<i>Pelobates cultripipes</i>	Pélobate cultripède	Très fort	déterminante stricte
<i>Bufo spinosus</i>	Crapaud épineux	Faible	
<i>Epidalea calamita</i>	Crapaud calamite	Faible	
<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale	Faible	
<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé	Faible	
<i>Pelodytes punctatus</i>	Péloodyte ponctué	Faible	
<i>Pelophylax ridibundus</i>	Grenouille rieuse	Introduite	Introduit



- Le **Pélobate cultripède** (*Pelobates cultripedes*), espèce protégée, déterminante ZNIEFF à **enjeu très fort** en Occitanie (liste hiérarchisation des espèces protégées présentes en région Occitanie, validée en CSRPN le 17/09/2019) est présent sur la zone de l'ABC dans les milieux de type garrigue basse, ouverte (notamment pâturée), à sol compact et parsemée de points d'eau permanents ou temporaires (mares, fossés, gravière, ruisseaux, etc.). Il semble toutefois avoir du mal à s'adapter à des couverts végétaux trop denses. La dernière observation de l'espèce sur Montagnac date d'Octobre 2021.

2 autres espèces ont fait l'objet d'une attention plus particulière du fait de la rareté des observations sur cet ABC (le Triton palmé et le Pélodyte ponctué), et ont été recontactées dans le cadre des inventaires professionnels de l'ABC des Faucons en mars et mai 2022 sur Montagnac et Saint-Pons-de-Mauchiens.

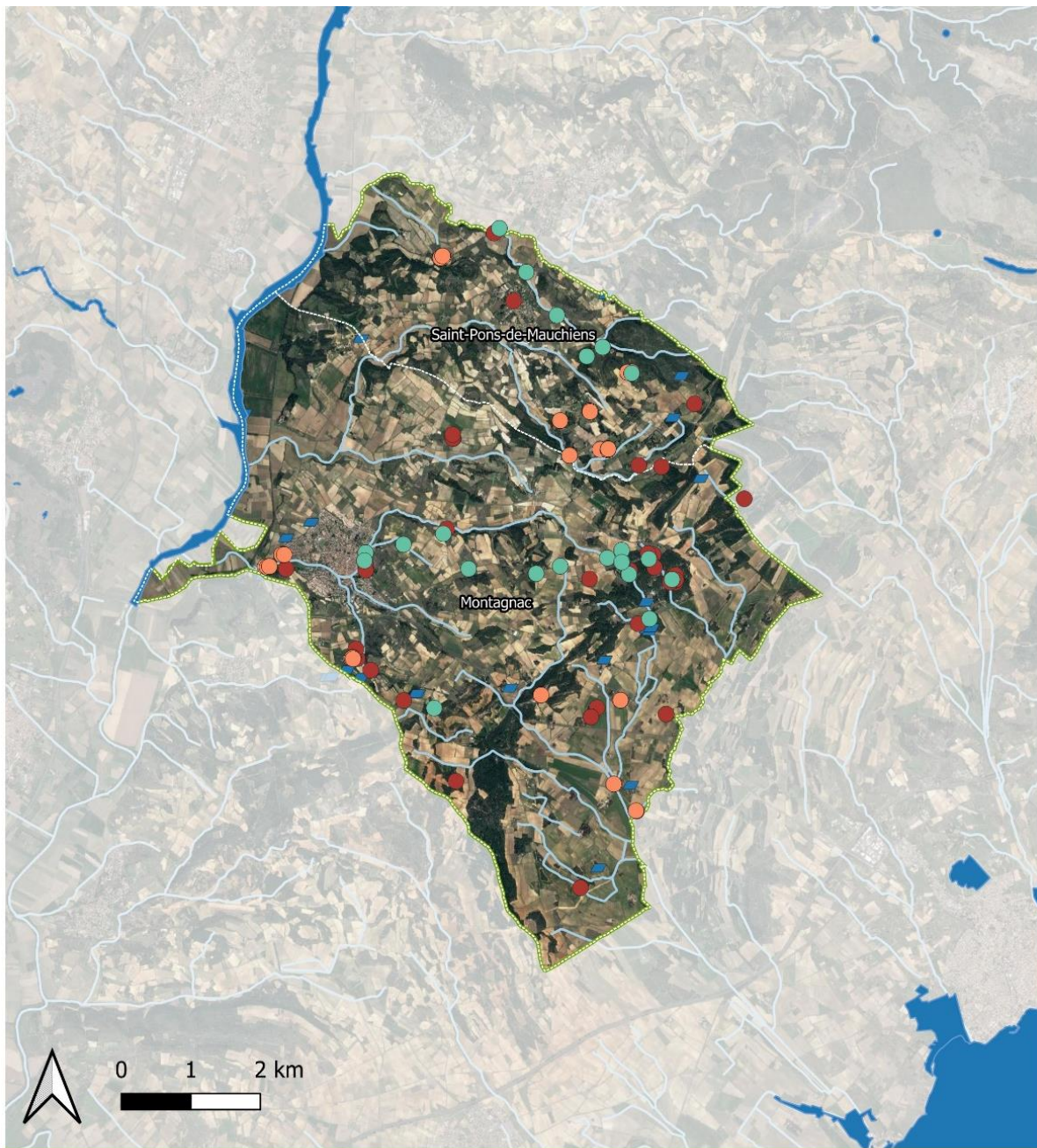
- Le **Triton palmé** (*Lissotriton helveticus*), espèce commune à enjeu faible mais tout de même difficile à observer, est une espèce très adaptable, capable d'utiliser pour la reproduction une grande diversité de pièces d'eau, parfois de très petite taille : mares, lavognes, flaques durables de diverses dimensions, ornières en eau, fossés, abreuvoirs, et autres sources superficielles avec micro-vasques etc. Comme beaucoup d'amphibiens, il s'avère inadapté aux eaux empoisonnées et les plus importants effectifs sont toujours observés dans des milieux dépourvus de poissons. Sa présence témoigne d'une qualité de l'eau acceptable.
- Le **Pélodyte ponctué** (*Pelodytes punctatus*), également espèce à enjeu faible, est un amphibien généralement lié à des milieux ouverts, qui s'avère particulièrement présent en contexte de prairies, garrigues, cultures, pelouses, etc. Les points d'eau utilisés pour la reproduction sont variés (fossés, mares, étangs etc.) mais souvent temporaires et de faible profondeur. Un individu a été contacté sur une mare située sur un terrain privé dont le propriétaire a permis l'accès.

Les résultats montrent que le territoire de l'ABC a bénéficié d'une assez bonne pression d'observation sur les milieux favorables pour ce groupe taxonomique, à la fois par le nombre de relevés et par la couverture géographique. Cependant, certains secteurs ont fait l'objet d'une pression d'inventaire très importante, comme les linéaires de ripisylves et bords de cours d'eau, alors que d'autres secteurs ont été beaucoup moins prospectés, comme les mares présentes sur des domaines privés ou bien les bassins de rétention non favorables.

Les inventaires organisés dans le cadre de l'ABC avaient pour but d'augmenter les connaissances sur ces milieux. Malheureusement, les conditions de sécheresse marquées au cours des deux années de terrain ont fortement contraint l'acquisition de connaissance sur les secteurs sous-prospectés. Les inventaires ont malgré tout permis d'augmenter localement la couverture géographique en milieu agricole et en garrigue.



Carte 16 : Localisation des observations d'amphibiens par source de données



Légende

Jeu de données AMPHIBIENS Périmètres réglementaires

- SINP
- Inventaires ABC
- Faune FRANCE 1990-2023
- Zones Humides
- ▬ MARES mises à jour pour l'ABC FAUCONS mai2022
- Tronçon hydrographique



Auteur : A. BEA
Date : 09/2023

Fond cartographique :
BD ORTHO® 2021 (IGN)



Carte 17 : Localisation des observations d'amphibiens par niveau d'enjeu



Légende

AMPHIBIENS à ENJEU Perimetres

- enjeu FAIBLE
- INTRODUIT
- Très FORT
- Zones Humides
- ABC Faucon
- ▬ MARES
- Tronçon hydrographique

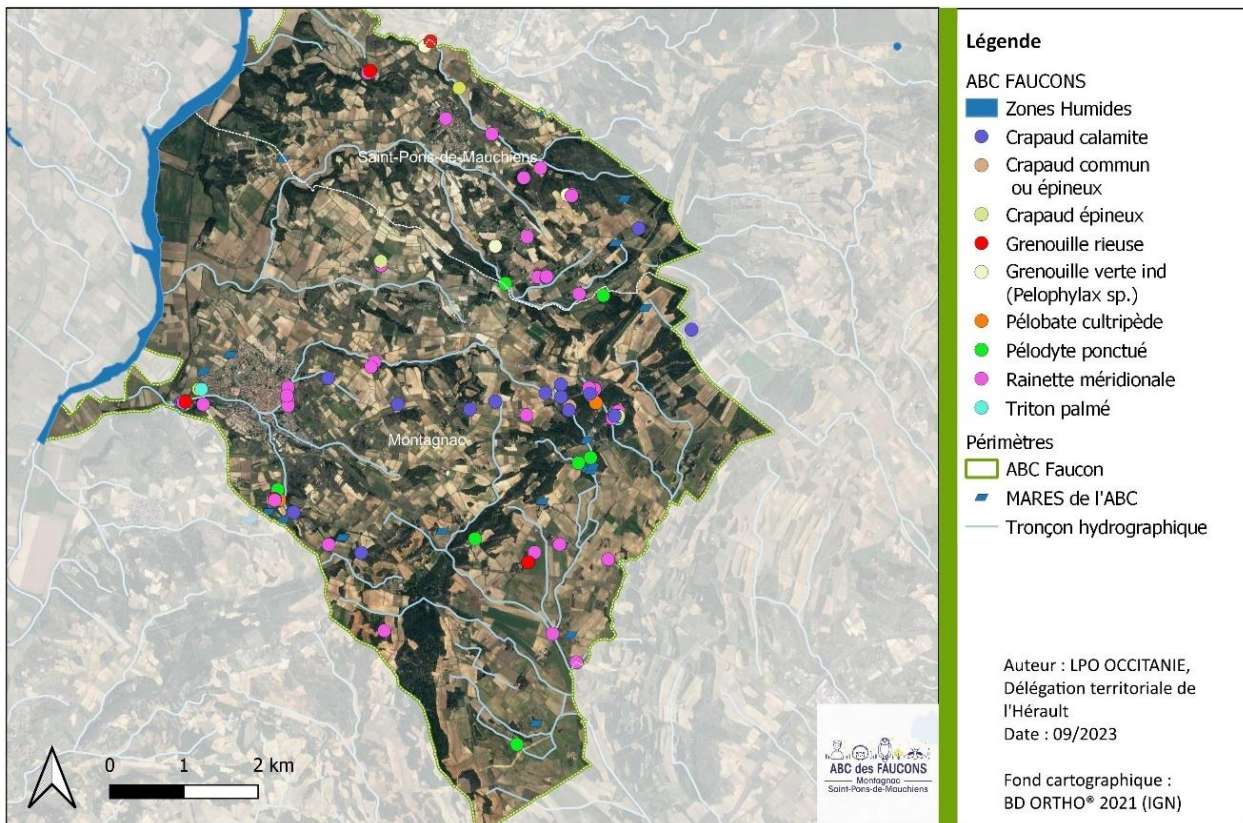


Auteur : A. BEA
Date : 09/2023

Fond cartographique :
BD ORTHO® 2021 (IGN)



Carte 18 : Localisation des observations d'amphibiens par espèces



Préconisations :

Les menaces qui pèsent sur les amphibiens sont nombreuses. Certaines se manifestent à grande échelle (maladie, espèces exotiques envahissantes, changement climatique, etc...) d'autres à des échelles plus locales (fermeture des milieux et reforestation, urbanisation, pollution, mortalité routière et fragmentation des habitats, etc...).

Parmi les mesures à engager pour ce groupe taxonomique une attention toute particulière doit être portée à la :

- mise en œuvre de mesures prophylactiques lors des inventaires afin d'éviter la contamination des points d'eau par des agents pathogènes (dont certains champignons ont pu causer des mortalités massives notamment dans les Pyrénées),
- recherche, par des inventaires complémentaires, du Pélobate cultripède dont la présence avérée sur ce territoire reste néanmoins mal connue,
- surveillance des espèces allochtones ou envahissantes, telles que la Grenouille rieuse, le Discoglosse peint, l'Écrevisse de Louisiane ou certains poissons exotiques (tels que le Carassin, la Perche soleil, etc.) qui évincent par concurrence ou prédation les espèces autochtones,



- lutte contre la fermeture des milieux et notamment des points d'eau permanents et ou temporaires,
- réduction de l'artificialisation des milieux à enjeux et notamment l'identification et la préservation des réseaux de points d'eau permanents et temporaires, l'identification et la préservation (sécurisation des couloirs de mortalité) des corridors de transits, la sanctuarisation (dans les documents de planification territoriale) des habitats d'espèces à forts enjeux (tels que le Pélobate), etc.

Reptiles

Au total, 216 observations témoignent de la présence de 15 espèces de reptiles sur le périmètre de l'ABC, dont 6 à enjeu au minimum modéré.

Le détail des observations par jeu de données est présenté dans le Tableau 23 et illustré par la Carte 19. La liste des espèces d'amphibiens observées est présentée dans le Tableau 24.

Tableau 23 : Détails des observations de reptiles par jeu de données

Données	SINP	iNaturalist	Faune-Occitanie	Inventaires ABC	Total
Nombre d'observations	121	8	64	23	216
Nombre d'espèces	15	5	8	6	15
Nombre d'espèces nouvelles issues des inventaires ABC	-	-	-	0	0

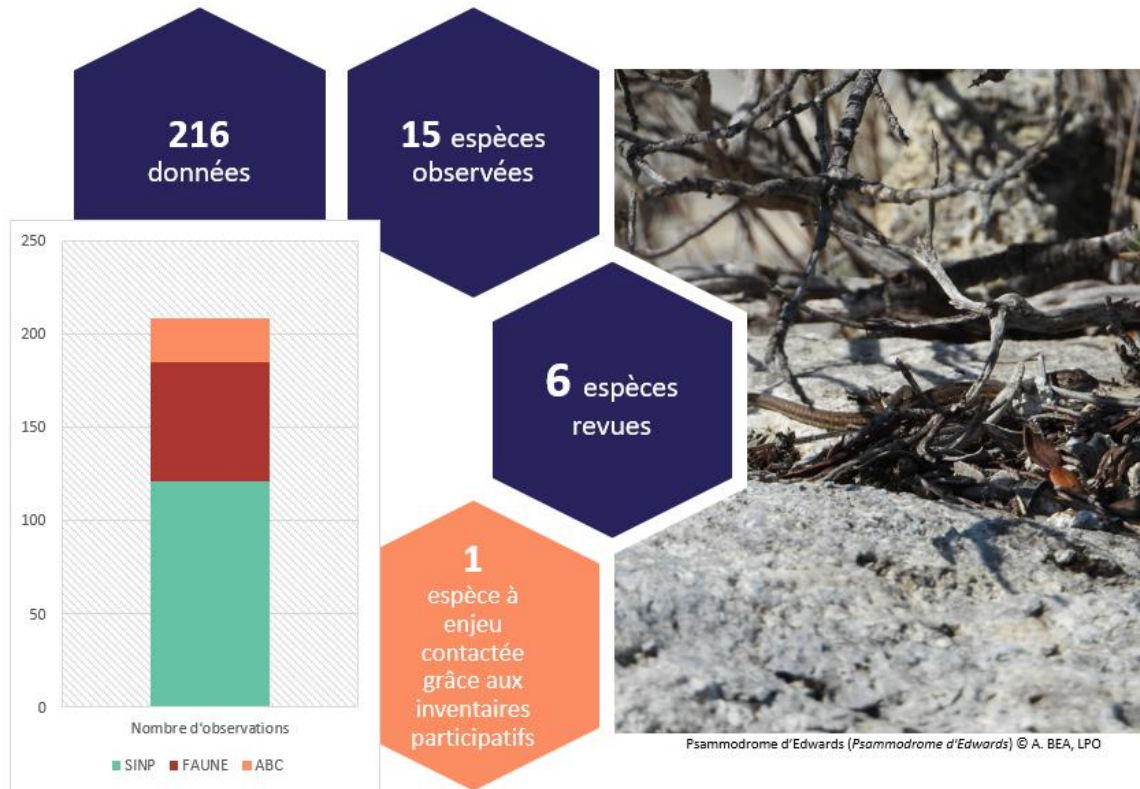


Figure 8 : Chiffres clés des observations de reptiles sur l'ABC des Faucons

Tableau 24 : liste des espèces de reptiles contactées sur l'ABC des Faucons

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance ZNIEFF	Enjeu régional
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	déterminante stricte	Très fort
<i>Psammodromus hispanicus</i>	Psammodrome d'Edwards	déterminante stricte	Fort
<i>Chalcides striatus</i>	Seps strié		Modéré
<i>Psammodromus algirus</i>	Psammodrome algire	remarquable	Modéré
<i>Malpolon monspessulanus</i>	Couleuvre de Montpellier		Modéré
<i>Rhinechis scalaris</i>	Couleuvre à échelons		Modéré
<i>Podarcis liolepis</i>	Lézard catalan		Faible
<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine		Faible
<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine		Faible
<i>Tarentola mauritanica</i>	Tarente de Maurétanie		Faible
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert occidental		Faible



<i>Natrix helvetica</i>	Couleuvre helvétique		Faible
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile		Faible
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles		Faible
<i>Testudo graeca</i>	Tortue grecque		Très faible

Les espèces à enjeu au minimum modéré recensées au sein de l'ABC des Faucons sont les suivantes :

- 1 espèce à enjeu Très fort :
 - o Le **Lézard ocellé** (*Timon lepidus*), espèce protégée déterminante ZNIEFF, sujette à un PNA, que l'on rencontre dans la plupart des paysages secs méditerranéens, en dehors des forêts denses, des zones de marais ou de prairies humides et des zones de grandes cultures dépourvues d'abris. Le Lézard ocellé a été contacté sur les deux communes du territoire lors des inventaires de l'ABC.

- 1 espèce à enjeu fort :
 - o Le **Psammodrome d'Edwards** (*Psammodromus hispanicus*), espèce protégée déterminante ZNIEFF, que l'on rencontre au sein des formations végétales méditerranéennes arides, à faible couverture du sol et strate arborée rare voire absente (type garrigue ouverte). Le Psammodrome d'Edwards a été observé sur Saint-Pons-de-Mauchiens en mai 2022.

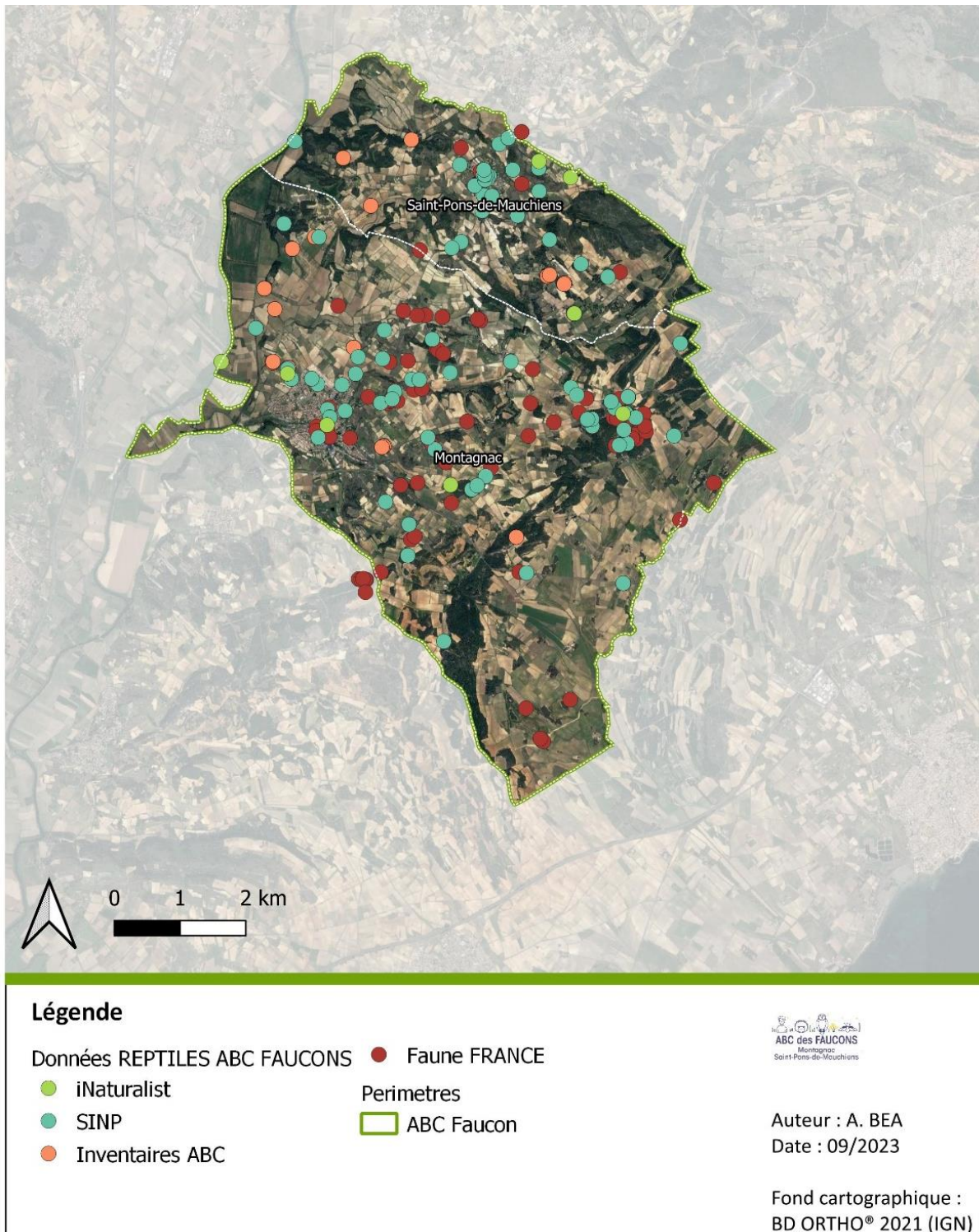
- 4 espèces à enjeu modéré :
 - o Le **Psammodrome algire** (*Psammodromus algirus*), espèce protégée, que l'on rencontre dans les formations végétales méditerranéennes de type garrigues rocailleuses à bosquets de Chênes verts, friches broussailleuses et bordures de vignes.
 - o Le **Seps strié** (*Chalcides striatus*), espèce protégée, que l'on rencontre dans les milieux herbacés denses (pelouses, friches, etc.), les jardins et abords de cultures, les vergers (Oliviers et amandiers), etc. 7 données de Seps strié sont mentionnées dans les bases de données entre 2018 et 2020 exclusivement sur Montagnac.
 - o La **Couleuvre de Montpellier** (*Malpolon monspessulanus*) espèce protégée, que l'on rencontre dans les milieux secs, de type garrigues, boisements clairs, bordures de vignes, pentes rocailleuses, jardins et parcs périurbains.
 - o La **Couleuvre à échelons** (*Zamenis scalaris*) espèce protégée, que l'on rencontre dans les milieux secs, des plus dépourvus de toute végétation arborée jusqu'aux milieux boisés clairs et hétérogènes, y compris en bordure d'étang, de cultures, dans les jardins et parcs périurbains.

Parmi ces quatre dernières espèces à enjeu modéré, seules deux espèces ont été revues lors des derniers inventaires de terrain en 2022 (la **Couleuvre à échelons** et le **Psammodrome algire**).



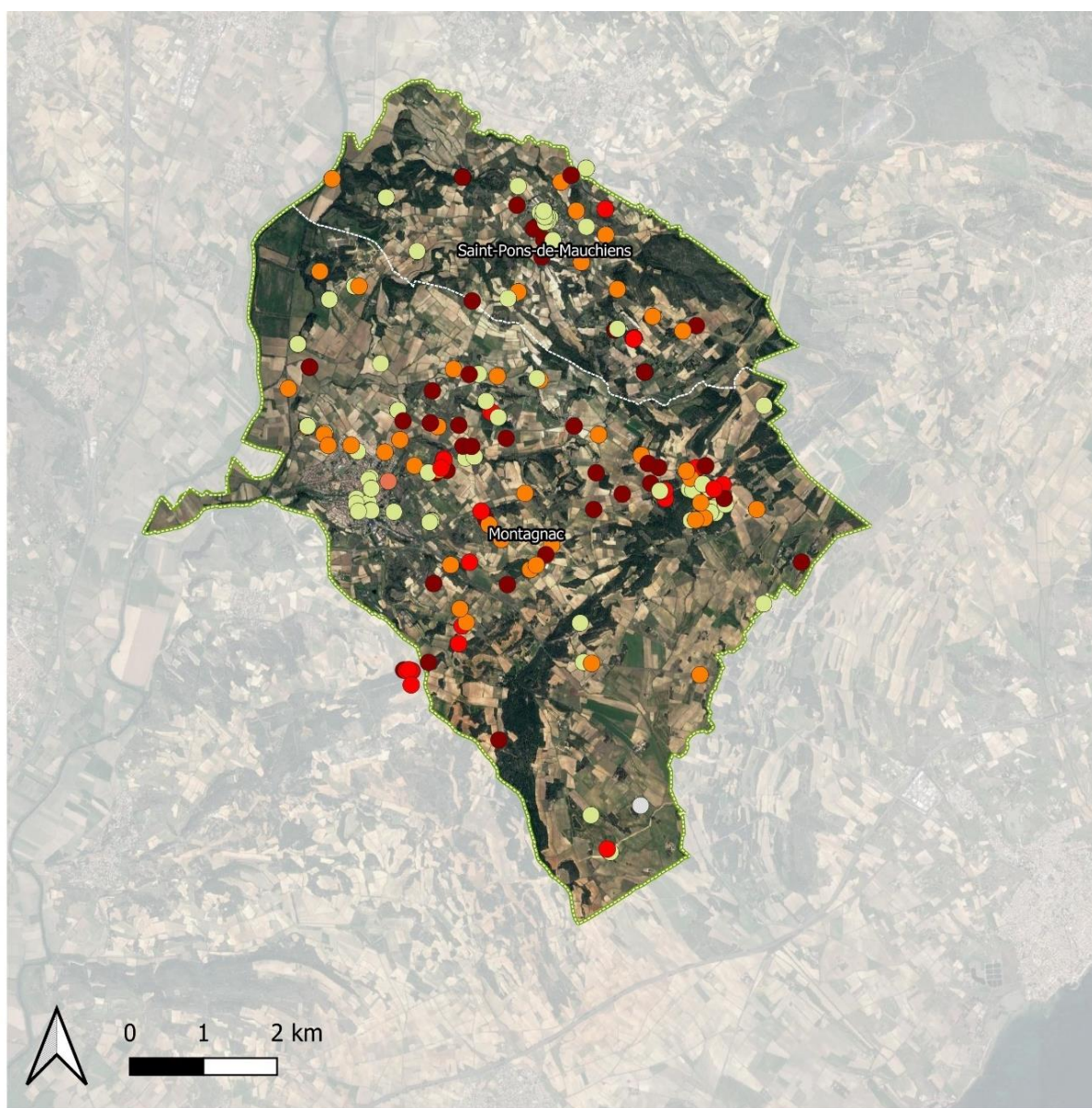
Il est à préciser que ce compartiment taxonomique est difficile à détecter. Ainsi, au regard de la pression d'échantillonnage allouée par l'ABC sur le territoire à couvrir (assez peu de jours attribués), des prospections supplémentaires pourraient augmenter les chances de détection des autres espèces.

Carte 19 : Localisation des observations de reptiles par sources de données





Carte 20 : Localisation des observations de reptiles par enjeu



Légende

REPTILES A ENJEUX ABC FAUCONS Périmètres

- INTRODUIT
- FAIBLE
- MODERE
- FORT
- TRES FORT

- ABC Faucon
- communes-ABC-Faucons

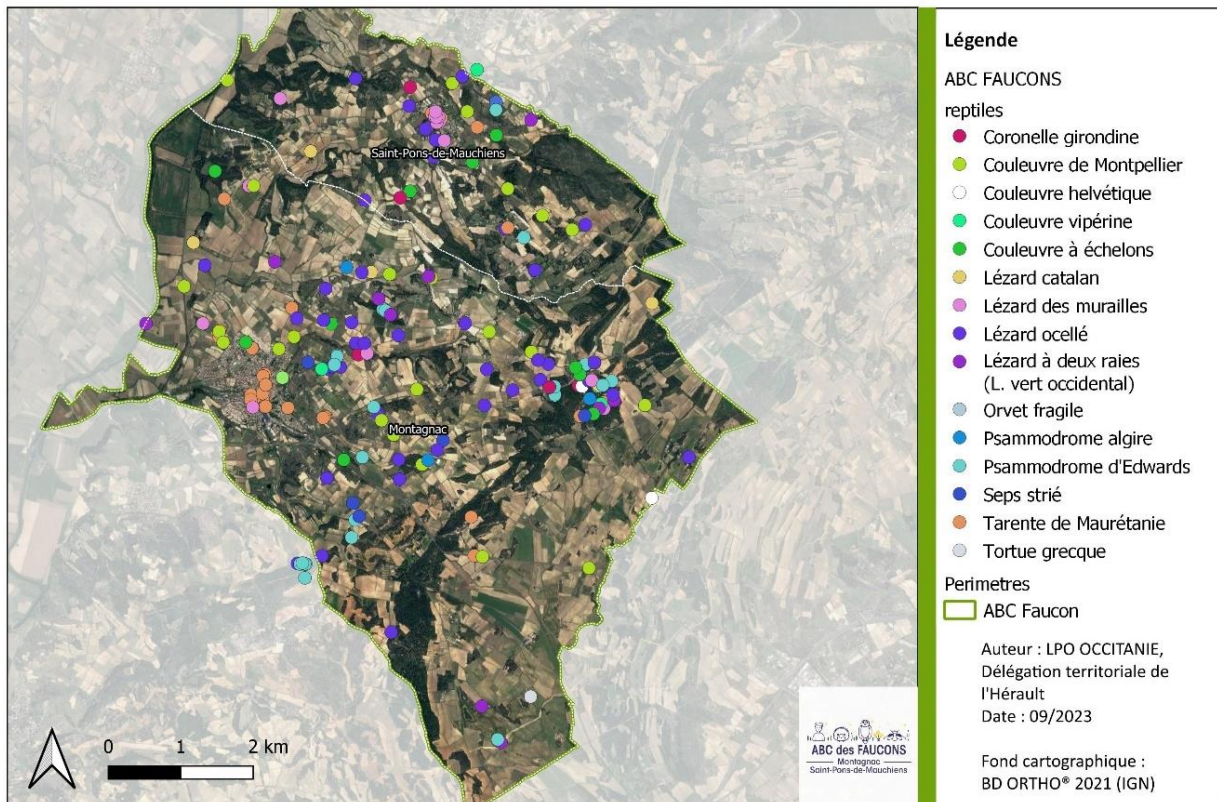


Auteur : A. BEA
Date : 09/2023

Fond cartographique :
BD ORTHO® 2021 (IGN)



Carte 21 : Localisation des observations de reptiles par espèces



Préconisations :

Au-delà des inventaires complémentaires qu'il serait opportun de réaliser pour préciser l'appréhension de ces groupes taxonomiques, une attention toute particulière est à porter sur ce territoire à la préservation des habitats du Lézard ocellé et notamment :

- La préservation et/ou la création des abris dont il dépend étroitement, qu'ils soient des amas de pierres, des terriers creusés par d'autres animaux (notamment les garennes de lapin), des fissures dans la roche, des murets de pierres sèches. Ces abris offrent à l'espèce une protection thermique ou contre les prédateurs, mais également des sites d'hibernation.
- La sanctuarisation des habitats de l'espèce dans les documents de planification (PLUi, SCOT, etc.) en les protégeant de l'urbanisation, du développement d'infrastructures (transport, énergie, etc.), etc.
- Le maintien et/ou développement des milieux ouverts, que ce soit par des ouvertures mécaniques ou via des activités agropastorales extensives (en veillant à la réduction des impacts des traitements antiparasitaires) en vue de lutter contre la fermeture des milieux (cette mesure étant par ailleurs également favorable à de nombreuses espèces, telles que le Psammodrome d'Edwards).



Chiroptères

Au total, plus de 24 000 données de Chiroptères ont permis de révéler la présence d'au moins 16 espèces, dont 3 nouvelles révélées grâce aux inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC : le Murin de Daubenton, la Pipistrelle de Nathusius et le complexe Grand murin/Petit murin (non différenciable par l'approche acoustique).

Le détail des observations par jeu de données est présenté dans le Tableau 25 et illustré par la Carte 22. La liste des espèces de chauves-souris observées est présentée pour chaque commune dans les Tableaux 26 et 27.

Tableau 25 : Principaux résultats des observations de chauves-souris

Données	SINP	iNaturalist	Faune-Occitanie	Inventaires ABC	Total
Nombre d'observations	18986	0	338	5206	24 530
Nombre d'espèces	12	0	11	13	16
Nombre d'espèces nouvelles	-	-	-	3	3

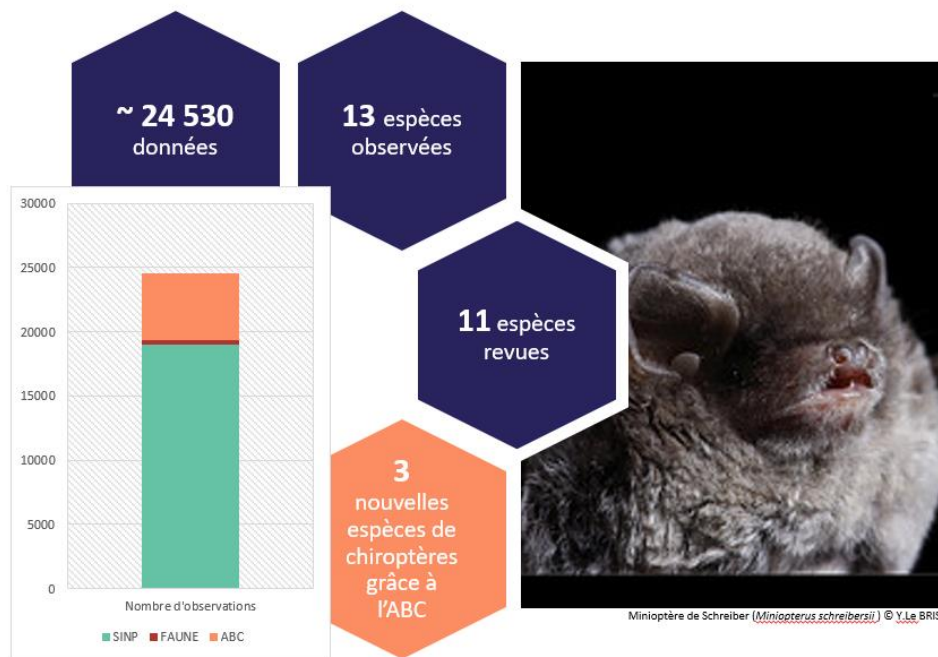


Figure 9 : Chiffres clés des observations de chiroptères sur l'ABC des Faucons

Les inventaires ont révélé :

- 1 espèce à enjeux Très fort :
 - o Le **Minioptère de Schreibers** (*Miniopterus schreibersii*) espèce protégée sujette à un PNA, déterminante ZNIEFF, que l'on rencontre dans tous les secteurs



méditerranéens, en particulier les secteurs karstiques où il est le plus abondant. Il est également présent dans la plaine littorale à la faveur de souterrains artificiels (aqueducs, forts) ou de quelques grottes. Les habitats de chasse utilisés par l'espèce sont très variés (ripisylve, canopée forestière, alignements d'arbres, villes et villages éclairés, etc.).

- 1 espèce à enjeu Fort :
 - o **Le Petit murin** (*Myotis blythii*) espèce protégée sujette à un PNA, déterminante ZNIEFF, que l'on rencontre dans les paysages ouverts méditerranéens (garrigues, pâtures, prairies, boisements clairs, mosaïques agricole, etc.) à gîtes anthropiques (tunnels, aqueducs, ouvrages d'art) ou karstiques (grottes, falaises, etc.).

- 9 espèces à enjeux Modéré :
 - o **Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*) espèce protégée sujette à un PNA, déterminante ZNIEFF, est assez peu exigeante vis-à-vis du gîte et du couvert, qui plus est de nature "fissuricole" et de petite taille, elle fréquente tous types de milieux (y compris les cœurs des villes) et peut giter partout. C'est donc en toute logique qu'elle est la plus anthropophile.
 - o **Pipistrelle pygmée** (*Pipistrellus pygmaeus*) espèce protégée sujette à un PNA, déterminante ZNIEFF, que l'on rencontre dans les milieux humides jouxtant des zones boisées que ce soit des cours d'eau, des étangs, des marais ou des bassins de décantation qu'elle affectionne tout particulièrement. Les colonies sont souvent trouvées à la suite d'appels de particuliers inquiétés d'avoir des chauves-souris en si grand nombre dans leur toiture. A part les maisons, des gîtes sont connus dans les fissures ou les joints de dilatation des ponts qui enjambent de grandes rivières, les nichoirs, cavités d'arbres, etc.
 - o **Pipistrelle de Nathusius** (*Pipistrellus nathusii*) espèce protégée sujette à un PNA, déterminante ZNIEFF, que l'on rencontre dans des milieux boisés riches en plan d'eau (boisements humides, forêts galeries, ripisylves) y compris en milieu urbain. Ses gîtes sont des cavités arboricoles, fissures et décollements d'écorces, bâtiments, nichoirs, etc.
 - o **Vespère de Savi** (*Hypsugo savii*) espèce protégée sujette à un PNA, déterminante ZNIEFF, que l'on rencontre en chasse dans les garrigues où s'ouvrent des réseaux de gîtes souterrains ou karstiques, des falaises (fissures et alvéoles), des gorges rocheuses ou encore des vires. Aussi, elle investit l'habitat urbain en plaine, notamment dans les grands monuments en pierre, les habillages en bois, volets, etc. Lors des fortes périodes de vent (Tramontane, Mistral), des observations montrent que le Vespère apprécie la chasse en milieu forestier (chênes blancs, plantations de résineux).
 - o **Noctule de Leisler** (*Nyctalus leisleri*) espèce protégée sujette à un PNA, déterminante ZNIEFF, est considérée comme une espèce arboricole à tendance anthropophile (ripisylve, bois de chêne blanc, pelouses et friches, parcs et jardins,



pinède, garrigue, etc.). En effet, elle utilise comme gîte, soit des cavités d'arbres, soit des fissures de bâtiment (murs, poutres, linteaux...). Il n'est pas rare de la voir occuper des nichoirs à mésange et occuper volontiers les nichoirs spécialement conçus pour les chiroptères arboricoles.

- **Grand murin** (*Myotis myotis*) espèce protégée sujette à un PNA, déterminante ZNIEFF, que l'on rencontre dans les milieux forestiers plus ou moins mixtes, coupés de haies, de prairies et de bois. Ses gîtes sont cavernicoles qu'ils soient naturels ou anthropiques (grottes, carrières, mines, caves, etc.).
- **Murin à oreilles échancrées** (*Myotis emarginatus*) espèce protégée sujette à un PNA, déterminante ZNIEFF, que l'on rencontre en chasse dans des milieux diversifiés : forêts (lisières et intérieurs des massifs), principalement de feuillus mais aussi de résineux, bocage, petits villages et ripisylves. Il chasse aussi au-dessus des rivières. Ses gîtes d'hivers sont strictement cavernicoles (grottes, carrières, mines, caves, etc.) alors que ses gîtes d'été sont plus diversifiés (sous l'écorce des arbres, dans des cavités arboricoles, entre des chevrons de toiture, etc.).
- **Murin cryptique** (*Myotis crypticus*) espèce protégée sujette à un PNA, est encore mal connue en raison de sa découverte tardive. Étant donné sa grande ressemblance avec le Murin de Natterer, il chasse probablement comme lui dans les milieux fermés, boisés et proche du substrat.
- **Oreillard gris** (*Plecotus austriacus*) espèce protégée sujette à un PNA, déterminante ZNIEFF, que l'on rencontre dans les milieux agricoles traditionnels, les boisements ouverts, les villages mais aussi dans les zones urbanisées riches en espaces verts. Ses gîtes d'hiver sont des milieux souterrains naturels et artificiels, des cavités arboricoles, etc. alors que ses gîtes d'été sont plus dans les falaises (fissures & alvéoles), l'entrée des grottes, les bâtiments, les nichoirs.

Les résultats sont synthétisés ci-dessous par commune.

Saint-Pons-De-Mauchiens :

13 espèces ont été contactées sur la commune de Saint-Pons-de-Mauchiens, données récoltées via deux points d'écoute placés pour l'un dans le village et pour l'autre dans une ripisylve non loin du fleuve Hérault au nord de la commune (affluent se jetant au niveau du moulin de Roquemengarde).

Les espèces contactées lors des écoutes passives sont synthétisées dans le Tableau 26.



Tableau 26 : liste des espèces de chauves-souris contactées sur SPDM (en gras les données traduisant la présence de colonies de mise bas à proximité)

Espèce		Protection	Natura 2000	Dét ZNIEFF	Nbr contacts pondérés	Liste Rouge	Enjeu intrinsèque	Statut sur site
Nom vernaculaire	Nom scientifique					nationale		
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Art. 2	DH-IV	-	2,52	NT	Faible	transit
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	Art. 2	DH-IV	-	5,04	LC	Modéré	transit, chasse
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Art. 2	DH-II-IV	Déterminante stricte	14,94	VU	Très fort	transit
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Art. 2	DH-IV	-	88,51	LC	Faible	transit, chasse ; probable colonie à proximité
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	Art. 2	DH-II-IV	Déterminante à critère	5	LC	Modéré	transit, chasse
Grand Murin	<i>Myotis</i>	Art. 2	DH-II-IV	Déterminante à critère	20	LC	Modéré	transit, chasse ; probable colonie à proximité
Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	Art. 2	DH-II-IV			NT	fort	
Murin cryptique (ex Natterer)	<i>Myotis nattereri</i>	Art. 2	DH-IV	-	5,01	LC	Modéré	transit
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Art. 2	DH-IV	Déterminante à critère	4,03	NT	Modéré	transit, chasse
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Art. 2	DH-IV	-	162	LC	Faible	transit, chasse ; probable colonie à proximité
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Art. 2	DH-IV	-	5	NT	Modéré	transit
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus</i>	Art. 2	DH-IV	-	749	NT	Faible	transit, chasse ; probable colonie à proximité
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Art. 2	DH-IV	-	543	LC	Modéré	
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Art. 2	DH-IV	-	3,75	LC	Modéré	transit, chasse

L'enregistrement posé en périphérie du village de St-Pons-de-Mauchiens n'a pas enregistré une forte activité de chauves-souris. Malgré la présence de vieux bâtis pouvant servir de gîte à diverses espèces (Sérotine commune, Noctule de Leisler, oreillards, pipistrelles...) très peu d'espèces anthropophiles ont été contactées. Seule la Pipistrelle de Kuhl semble bien fréquenter ce secteur et avoir un gîte, probablement de mise bas, à proximité. La Noctule de Leisler utilise aussi probablement des arbres (ou bâti) en gîte. Il apparaît ainsi primordial de conserver les boisements et cavités existants pour maintenir les colonies déjà présentes.

Le deuxième site, situé en ripisylve, est quant à lui relativement bien fréquenté par les chiroptères (un tiers ou plus des espèces françaises), prédominé par les contacts de Pipistrelles (communes et pygmées) ayant vraisemblablement des colonies de mises bas à proximité des points d'enregistrements acoustiques (en bâtiments ou gîtes arboricoles). **La ripisylve de l'Hérault semble bien fréquentée pour la chasse et utilisée comme corridor de déplacement prioritaire**



par de nombreuses espèces. Ce corridor se situe entre deux ZSC (Montagne de la Mourre et Causse d'Aumelas / Aqueduc de Pézenas) créées pour la protection des habitats et notamment celui de plusieurs espèces de chauves-souris.

En comparaison avec l'enregistrement placé plus en aval de l'Hérault, sur la commune de Montagnac, on se rend compte qu'une colonie d'Oreillard gris semble avoir un gîte à proximité du site d'enregistrement. **En revanche, les murins de grande taille (un enjeu de conservation régional fort) ont été contactés** (sans pouvoir discriminer les espèces du complexe Grand murin/Petit murin) **plus tôt en début de nuit et plus nombreux (nombre de contacts) sur Saint-Pons-de-Mauchiens. Il est possible qu'un gîte de type bâti se trouve non loin du site d'enregistrement.** Ce n'est pas le cas en revanche pour le Minioptère de Schreibers (enjeu de conservation régional très fort) dont les individus proviennent probablement de la ZSC Aqueduc de Pézenas.

Montagnac :

Comme pour Saint-Pons-de-Mauchiens, la commune est relativement bien fréquentée par les chiroptères (12 espèces, soit un tiers ou plus des espèces françaises), prédominée par les contacts de Pipistrelles (commune, de Kuhl et pygmée) ayant vraisemblablement des colonies de mise bas à proximité des points d'enregistrement acoustique (en bâtiments ou gîtes arboricoles). La diversité d'espèces et l'activité sont toutefois un peu plus importantes en ripisylve que dans la pinède. En effet l'activité entre espèces est plus homogène en ripisylve où elles utilisent volontiers le site aussi pour la chasse. Sur les 12/13 espèces contactées, la majorité d'entre elles présentent un enjeu de conservation régional Modéré et deux un enjeu Fort et Très fort. Pour autant ces deux dernières ne gitent à priori par sur sites (espèces cavernicoles fréquentant des gîtes hypogés, voire épigés en bâtiments pour la mise-bas chez le Petit murin).

Les espèces contactées lors des écoutes passives sont synthétisées dans le tableau 27.

Tableau 27 : liste des espèces de chauves-souris contactées sur Montagnac (en gras les données traduisant la présence de colonies de mise-bas à proximité)

Espèce		Protection	Natura 2000	Dét ZNIEFF	Liste Rouge nationale	Enjeu intrinsèque	Statut sur site
Nom vernaculaire	Nom scientifique						
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Art. 2	DH-II-IV	Déterminante stricte	VU	Très fort	chasse
Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	Art. 2	DH-II-IV	Déterminante à critère	NT	Fort	transit, chasse ; individus isolés
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Art. 2	DH-II-IV	Déterminante à critère	LC	Modéré	transit, chasse ; individus isolés



Espèce		Protection	Natura 2000	Dét ZNIEFF	Liste Rouge nationale	Enjeu intrinsèque	Statut sur site
Nom vernaculaire	Nom scientifique						
Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	Art. 2	DH-II-IV	Déterminante à critère	LC	Modéré	transit, chasse ; individus isolés
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Art. 2	DH-IV	Déterminante à critère	NT	Modéré	transit, chasse ; individus isolés
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Art. 2	DH-IV	-	LC	Modéré	transit, chasse ; individus isolés
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Art. 2	DH-IV	-	NT	Modéré	reproduction probable
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Art. 2	DH-IV	-	NT	Modéré	transit, chasse ; individus isolés
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Art. 2	DH-IV	-	LC	Modéré	reproduction probable
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Art. 2	DH-IV	Remarquable	NT	Modéré	chasse
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	Art. 2	DH-IV	-	LC	Modéré	chasse
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Art. 2	DH-IV	-	LC	Faible	transit ou chasse
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Art. 2	DH-IV	-	LC	Faible	reproduction probable

Au total, 3 nouvelles espèces à enjeu sont confirmées sur le territoire de l'ABC des Faucons :

- Le **groupe Murin de grande taille** : Le **Petit murin** (*Myotis blythii*) est une espèce à enjeu Fort et le **Grand Murin** (*Myotis myotis*) est une espèce à enjeu Modéré. Les individus de ce groupe ont été contactés sans que l'on puisse toutefois préciser l'espèce exacte par l'analyse des ultrasons.
- Le **Murin de Daubenton**, (*Myotis daubentonii*) qui est une espèce à enjeu faible.
- La **Pipistrelle de Nathusius** (*Pipistrellus nathusii*), espèce à enjeu modéré.

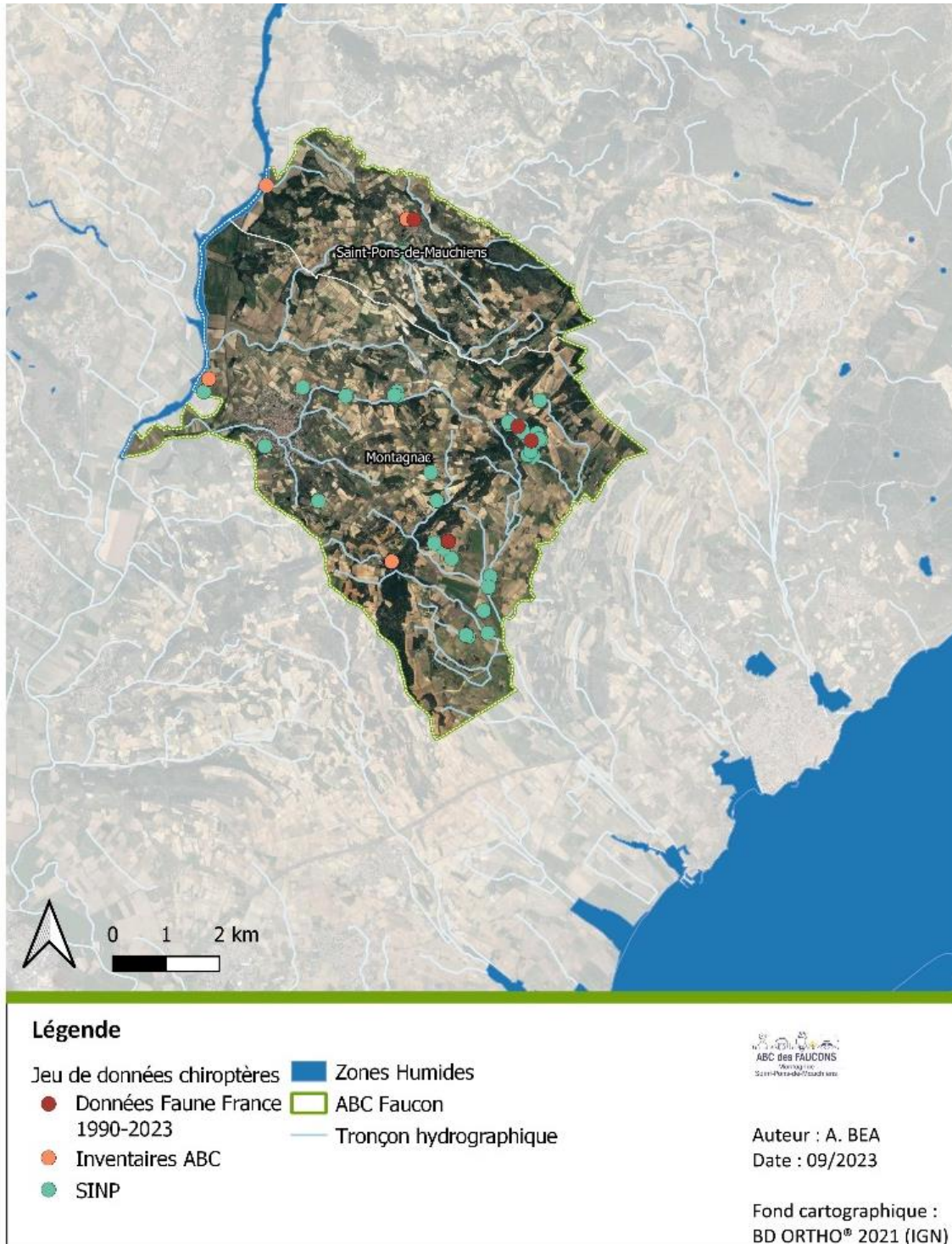
3 espèces n'ont toutefois pas pu être recontactées depuis 2019. Il s'agit de :

- le **Murin de Capaccini** (*Myotis capaccinii*) est une espèce à enjeu Fort. L'espèce a déjà été notée présente sur la commune de Montagnac.
- le **Petit rhinolophe** (*Rhinolophus hipposideros*) et le **Grand rhinolophe** (*Rhinolophus ferrumequinum*) aux écologies assez proches, sont toutes deux des espèces à enjeu



Modéré. Elles étaient présentes sur la commune de Saint-Pons-de-Mauchiens (contactées en 2002, 2012 et 2016).

Carte 22 : Localisation des observations de Chiroptères par jeu de données sur l'ABC





Carte 23 : Localisation des observations de Chiroptères à enjeu au minimum modéré





Préconisations :

Les résultats des inventaires soulignent tout d'abord le besoin de préciser (via des inventaires de terrain, la consultation de personnes ressources, etc.), :

- la présence éventuelle d'un gîte du complexe Grand Murin/Petit Murin à proximité de Saint-Pons-de-Mauchiens. Si tel était le cas, il conviendrait de préciser si ce gîte concerne un site de reproduction ou de transit. L'accès à ce gîte pourrait également permettre de discriminer entre les deux espèces du complexe avec pour objectif final d'adapter une stratégie de conservation spécifique du site.
- Le statut local des espèces qui n'ont pu être recontactées (Murin de Capaccini, Petit et Grand Rhinolophes)

Ensuite dans un cadre plus global, à l'instar des préconisations réalisées dans le cadre du PRAC Chiroptères, il convient d'axer les actions de conservation sur :

- L'intégration des Chiroptères dans l'aménagement du territoire (PLUi, SCOT, etc.) et rétablir les corridors écologiques (trames verte, bleue, noire).
- La protection des gîtes souterrains et rupestres.
- La protection des gîtes dans les bâtiments (notamment en favorisant la cohabitation).
- La prise en compte des Chiroptères dans les infrastructures de transport et les ouvrages d'art.
- L'intégration des enjeux Chiroptères lors de l'implantation des parcs éoliens.
- L'amélioration de la prise en compte des Chiroptères dans la gestion forestière publique et privée (préservation des îlots de sénescence, protection des arbres à enjeux, développement des continuités, préservation des réseaux aquatiques, etc.).
- L'intégration des Chiroptères dans les pratiques agricoles (préservation des haies, disponibilité de gîtes dans les bâtiments ou dans les arbres, gestion adaptée du risque parasite et alternatives aux biocides).
- La sensibilisation et la médiation auprès des habitants et acteurs du territoire.

Flore

Au total, 3 163 observations ont permis de relever 597 espèces de plantes. Parmi elles, 60 nouvelles espèces ont été identifiées grâce aux inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC. Le détail des observations par jeu de données est présenté dans le Tableau 28.

La localisation des points d'observation est illustrée sur la Carte 24. Cette carte montre que de larges secteurs du territoire de l'ABC restent encore sous prospectés, aussi bien dans les zones agricoles que dans les mosaïques de pelouses et de garrigues.



Tableau 28 : Principaux résultats des observations floristiques par base de données

Données	SINP	iNaturalist	Projet EVEC	Inventaires ABC	Total
Nombre d'observations	2495	49	113	506	3163
Nombre d'espèces	527	40	7	268	597
Nombre d'espèces nouvelles issues des inventaires ABC				60	60

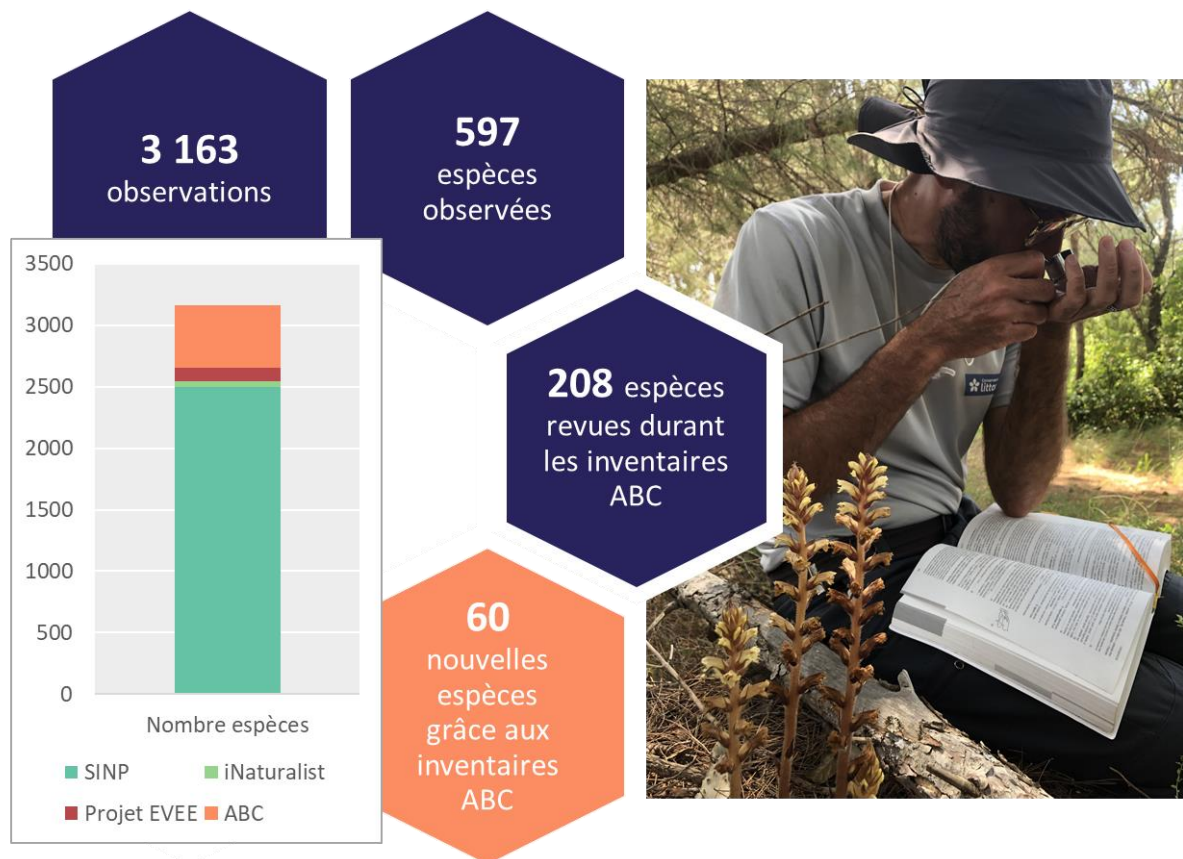
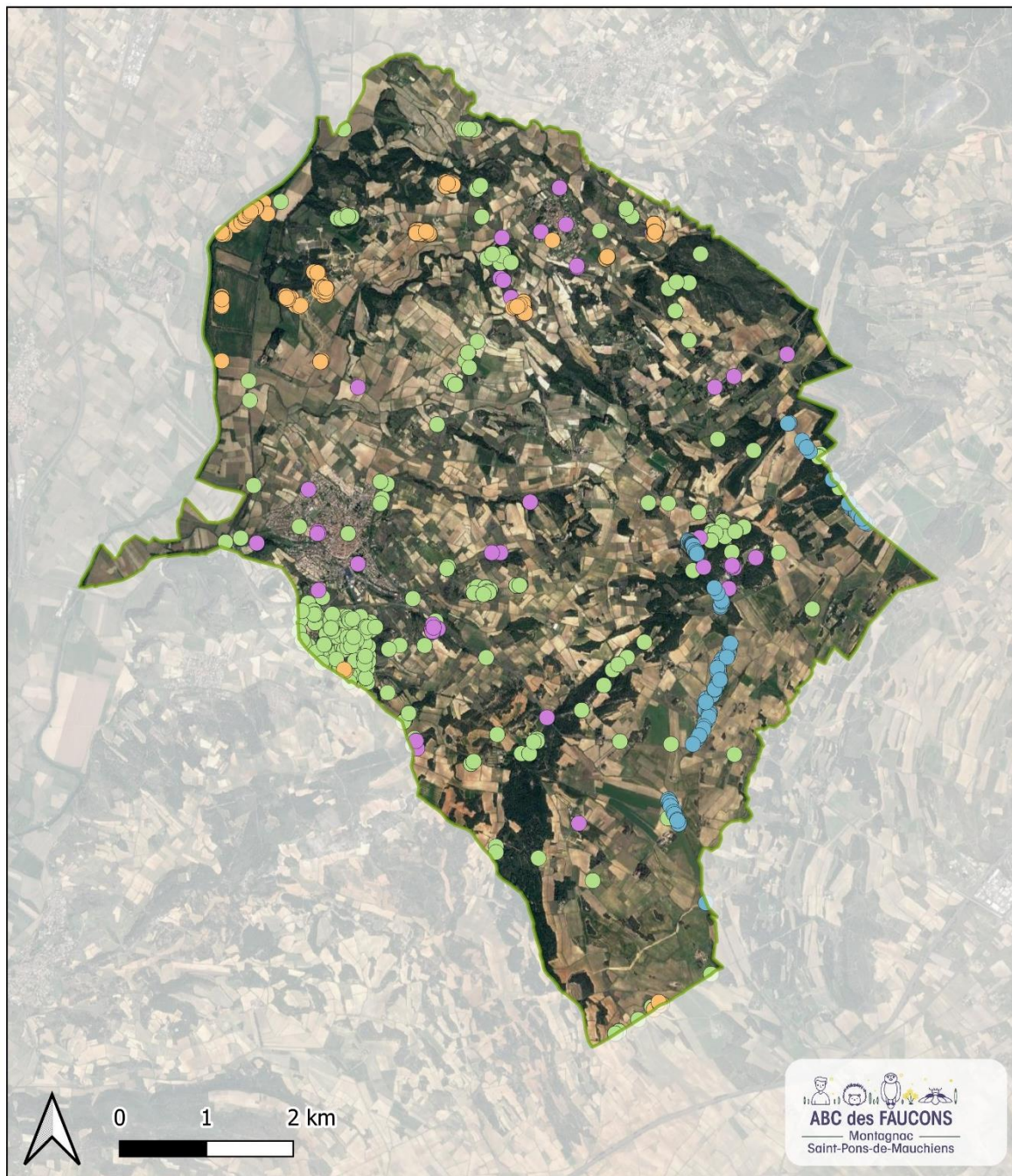


Figure 10 : Chiffres clés des observations floristiques (Source : ADENA)



Carte 24 : Localisation des observations floristiques par sources de données



Légende

Périmètre

 ABC Faucon

Jeux de données - Flore

 Inventaires ABC

 SINP

 iNaturalist

 Projet EVEC

Auteur : ADENA
Date : 03/08/2023

Fond cartographique :
BD ORTHO® 2021 (IGN)



Flore à enjeu

Au total, 20 espèces à enjeu ont été identifiées sur le territoire de l'ABC. La liste des espèces de flore à enjeu avec leur statut est présentée dans le Tableau 29.

Une nouvelle espèce à enjeu a été identifiée grâce aux inventaires réalisés dans le cadre de l'ABC. Il s'agit de la **Crypside piquante** (*Sporobolus aculeatus*). Cette espèce caractéristique des gazons ouverts sur terrains inondés une partie de l'année a été découverte dans un bassin de décantation artificiel à l'ouest de la commune de Montagnac.



Figure 11 : photo de Crypside piquante (*Sporobolus aculeatus*) (Source : ADENA)

Les individus sauvages de **germandrée arbustive** (*Teucrium fruticans*) présentent un enjeu de conservation Très fort. Or, cette espèce a été largement plantée dans les jardins et les espaces verts (parcs, talus,...) en-dehors de son noyau de population régional (Albères, Pyrénées-Orientales). L'individu qui a été observé sur le territoire de l'ABC correspond certainement à un tel individu horticole et ne présente donc pas d'enjeu de conservation.

La Carte 25 présente la localisation des espèces à enjeu sur le territoire de l'ABC. Les relevés floristiques ne couvrant que très partiellement ce territoire, il n'est pas possible d'avoir une connaissance fine de la distribution des enjeux associés.

En l'état actuel des connaissances, les enjeux floristiques se rencontrent à la fois dans les secteurs de **garrigues et pelouses** et dans les **milieux agricoles**, en particulier dans les friches et dans les milieux interstitiels (bords de chemin et de parcelles,...).

Ainsi, outre les espèces déjà citées, on peut noter dans les espèces à enjeux :

- Forts
 - o **Ail faux moly** (*Allium chamaemoly*), espèce protégée déterminante ZNIEFF, que l'on rencontre sur sols superficiels dans les clairières des garrigues sèches et coteaux calcaires arides.



- **Anagyre fétide** (*Anagyris foetida*), espèce protégée déterminante ZNIEFF, que l'on rencontre en fourrés méditerranéens de garrigues et coteaux arides. Elle est souvent présente à proximité de sites historiques antiques ou médiévaux.
 - **Anémone couronnée** (*Anemone coronaria*) espèce protégée déterminante ZNIEFF, que l'on rencontre dans les milieux agricoles de type prairies, pâturages, oliveraies, vignes, bords de chemins, etc.
 - **Gagée de lacaita** (*Gagea lacaitae*) espèce protégée déterminante ZNIEFF, que l'on rencontre dans les pelouses et garrigues sèches et ouvertes, surtout sur substrats basiques.
 - **Nonnée brune** (*Nonea erecta*) espèce protégée déterminante ZNIEFF, que l'on rencontre dans les prairies sèches, en bords de chemin, de cultures.
 - **Bugrane très douce** (*Ononis mitissima*) espèce protégée déterminante ZNIEFF, que l'on rencontre dans des habitats souvent anthropisés en lisière de champs, dans les oliveraies, coteaux et parfois zones plus humides.
- Modérés
- **Achillée visqueuse** (*Achillea ageratum*) espèce déterminante ZNIEFF, que l'on rencontre dans les prairies humides méditerranéennes, les bords de chemins et les fossés.
 - **Luzerne en écusson** (*Medicago scutellata*) espèce déterminante ZNIEFF, que l'on rencontre dans les friches herbacées et les champs en jachère, ainsi que dans les milieux plus secs et pierreux du pourtour méditerranéen.
 - **Bugrane pubescente** (*Ononis pubescens*) espèce protégée déterminante ZNIEFF, que l'on rencontre dans les fourrés sur sols pierreux, bords de routes, généralement sur substrats calcaires.
 - **Scolyme maculée** (*Scolymus maculatus*) espèce déterminante ZNIEFF, que l'on rencontre dans les friches et champs en jachère ou abandonnés, les fossés et les bords de routes.

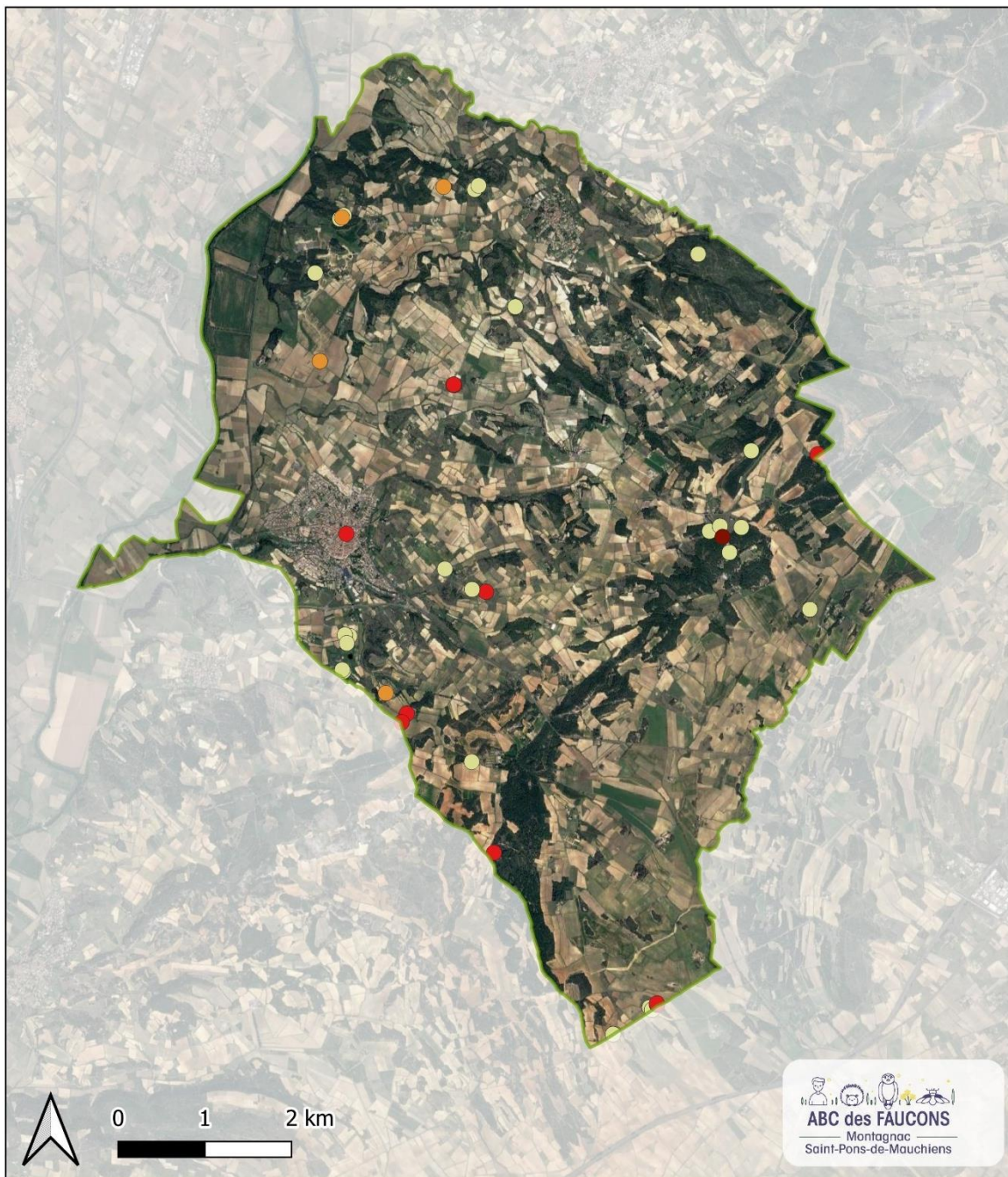


Tableau 29 : liste des espèces de flore à enjeu sur l'ABC des Faucons (en gras la nouvelle espèce identifiée dans le cadre des inventaires ABC)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Liste rouge	Protection régionale	Protection nationale	ZNIEFF	Enjeu	Milieux préférentiels sur l'ABC
<i>Teucrium fruticans</i>	Germandrée arbustive	EN		pn		Très Fort	Non indigène localement
<i>Allium chamaemoly</i>	Ail faux moly	LC		pn	dét.	Fort	Garrigues / pelouses
<i>Anagyris foetida</i>	Anagyre fétide	LC	pr		dét.	Fort	Garrigues / pelouses
<i>Anemone coronaria</i>	Anémone couronnée	DD		pn		Fort	Milieux agricoles
<i>Gagea lacaitae</i>	Gagée de Lacaita	LC		pn		Fort	Garrigues / pelouses
<i>Nonea erecta</i>	Nonnée brune			pn		Fort	Milieux agricoles
<i>Ononis mitissima</i>	Bugrane très douce	LC	pr		dét.	Fort	Milieux agricoles
<i>Achillea ageratum</i>	Achillée visqueuse	NT				Modéré	Milieux agricoles
<i>Medicago scutellata</i>	Luzerne en écusson	NT				Modéré	Milieux agricoles
<i>Ononis pubescens</i>	Bugrane pubescente	NT			dét.	Modéré	Garrigues / pelouses
<i>Scolymus maculatus</i>	Scolyme maculé	NT			dét.	Modéré	Milieux agricoles
<i>Astragalus stella</i>	Astragale étoilé	LC			dét.	Faible	Garrigues / pelouses
<i>Helianthemum ledifolium</i>	Hélianthème à feuilles de lédum	LC			dét.	Faible	Garrigues / pelouses
<i>Hypericum tomentosum</i>	Millepertuis tomenteux	LC			dét.	Faible	Garrigues / pelouses
<i>Ophrys incubacea</i>	Ophrys noir	LC			dét.	Faible	Garrigues / pelouses
<i>Phalaris coerulescens</i>	Alpiste bleuissant	LC			dét.	Faible	Milieux agricoles
<i>Rhagadiolus stellatus</i>	Rhagadiole étoilé	DD			dét.	Faible	Milieux agricoles
<i>Rosa spinosissima subsp. myriacantha</i>	Rosier à nombreuses épines	LC			dét.	Faible	Milieux agricoles
<i>Sporobolus aculeatus</i>	Crypside piquante	LC			dét.	Faible	Zones humides
<i>Thymus embergeri</i>	Thym d'Emberger	LC			dét.	Faible	Zones humides



Carte 25 : localisation de la flore par niveau d'enjeu sur l'ABC des Faucons



Légende


Périmètre

 ABC Faucon

Niveaux d'enjeu - Flore

 Très fort

 Fort

 Modéré

 Faible

Auteur : ADENA
Date : 03/08/2023

Fond cartographique :
BD ORTHO® 2021 (IGN)



Préconisations :

Hormis certaines espèces liées à des milieux anthropisés particuliers (bassins de décantation, jardins, espaces verts) trois grands types d'habitats de flore à enjeux semblent ici se dégager, à savoir les :

- milieux agricoles diversifiés par les friches herbacées, prairies et vergers,
- garrigues ouvertes et pelouses sèches,
- micro-zones humides permanentes ou temporaires.

Ces différents ensembles sont caractéristiques de la mosaïque agricole (viticole) ouverte des habitats de ce territoire, structurée par des parcelles de faible surface (souvent inférieurs à 1 ha), une importante diversité de milieux (cultures, friches, garrigue, prairies, bosquets, etc.) et microéléments paysagers (bordures de parcelles, fourrières et fossés enherbés, affleurement rocheux, pierriers, mares, haies, etc.) qui constituent autant de ressources pour la biodiversité qu'ils contribuent à enrichir et à complexifier.

Un des principaux enjeux de conservation tient donc sur ce territoire à maintenir la richesse de cette mosaïque agricole méditerranéenne, notamment en apportant une attention toute particulière :

- au maintien des friches viticoles, souvent mal perçus car considérées comme abandonnées et inutiles, et qui pourtant ont un rôle majeur, en tant qu'habitat semi naturel réservoir de biodiversité (tant pour la flore et la faune) permettant par ailleurs de jouer le rôle de « tampon » quant aux pratiques agricoles parfois intensives.
- à contenir la dynamique de fermeture des milieux (par les ligneux) des milieux herbacés et des garrigues ouvertes via des entretiens mécaniques et le soutien aux activités agropastorales extensives économes en antiparasitaires.
- à préserver, dans un contexte de réchauffement climatique, le réseaux hydrographique et notamment les micro-zones humides (chevelu, mares, etc.)
- à préserver une activité agricole de « petits parcelles », favorable aux maintien des microéléments paysagers de bordure (pierriers, haies, talus & fourrières enherbées, etc.), dans une dynamique de réduction des phytosanitaires biocides.

Espèces végétales exotiques envahissantes ou potentiellement envahissantes

Au total, 23 espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) et 6 espèces végétales exotiques potentiellement envahissantes (EVEpotE) ont été identifiées sur le territoire de la l'ABC. La liste avec leur niveau de menace est présentée dans le Tableau 30.

Les EVEE et EVEpotE ont principalement été observées dans les **milieux agricoles et le long des fossés et des cours d'eau** (Carte 26). La concentration des observations le long des cours d'eau est en partie liée au fait que dans le cadre du projet sur les EVEE sur le bassin versant de Thau, les inventaires ont été réalisées sur les zones humides et le long des cours d'eau.

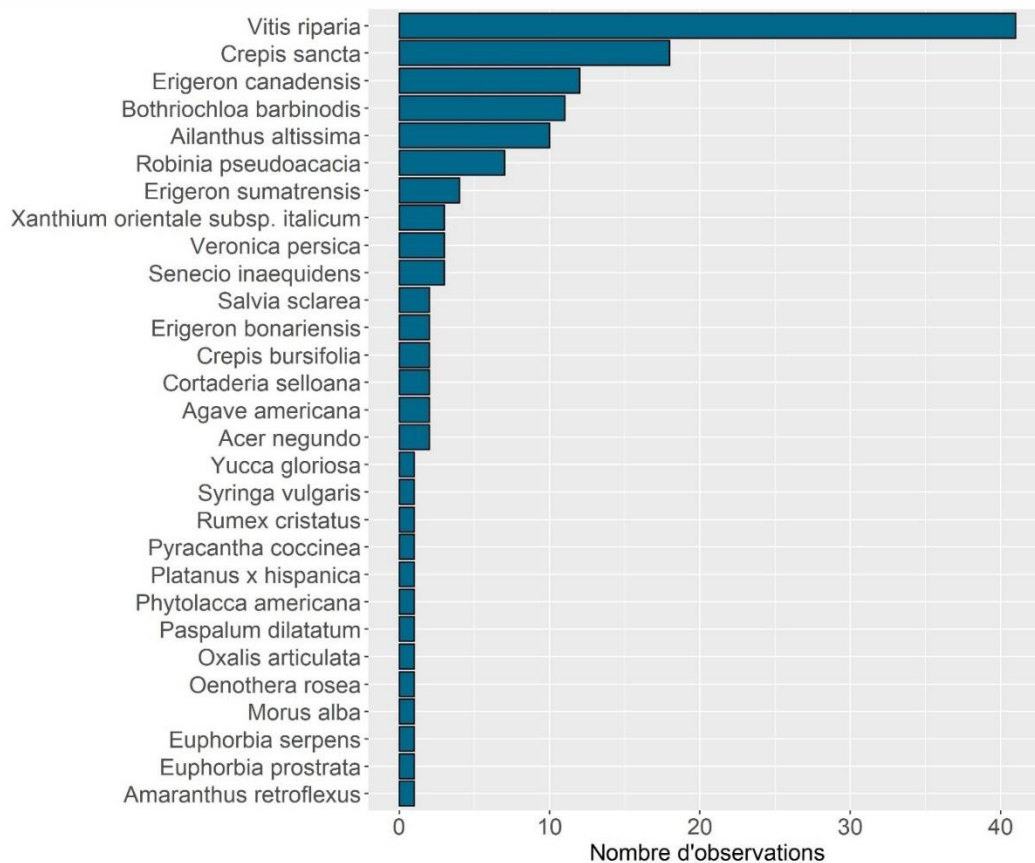


Figure 12 : nombre d'observations par espèce végétale exotique envahissante et potentiellement envahissante sur l'ABC des Faucons

Tableau 30 : liste des espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes sur l'ABC des Faucons (en gras les nouvelles espèces identifiées dans le cadre des inventaires ABC)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Catégories
Acer negundo	Erable negundo	Majeure
<i>Agave americana</i>	Agave d'Amérique	Majeure
<i>Ailanthus altissima</i>	Ailante glanduleux	Majeure
<i>Cortaderia selloana</i>	Herbe de la pampa	Majeure
<i>Paspalum dilatatum</i>	Paspale dilaté	Majeure
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia	Majeure
<i>Senecio inaequidens</i>	Séneçon du Cap	Majeure
<i>Xanthium orientale subsp. italicum</i>	Lampourde d'Italie	Majeure
<i>Amaranthus retroflexus</i>	Amarante réfléchie	Modérée
<i>Bothriochloa barbinodis</i>	Bothriochloa à nœuds barbus	Modérée
<i>Crepis bursifolia</i>	Crépide à feuilles de capselle	Modérée
<i>Crepis sancta</i>	Crépide sacrée	Modérée
<i>Erigeron bonariensis</i>	Érigéron de Buenos Aires	Modérée
<i>Erigeron canadensis</i>	Érigéron du Canada	Modérée
<i>Erigeron sumatrensis</i>	Érigéron de Sumatra	Modérée



Nom scientifique	Nom vernaculaire	Catégories
<i>Euphorbia prostrata</i>	Grande rougette	Modérée
<i>Oxalis articulata</i>	Oxalide articulée	Modérée
<i>Phytolacca americana</i>	Phytolaque d'Amérique	Modérée
<i>Platanus x hispanica</i>	Platane à feuilles d'érable	Modérée
<i>Pyracantha coccinea</i>	Pyracantha écarlate	Modérée
<i>Syringa vulgaris</i>	Lilas commun	Modérée
<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse	Modérée
<i>Vitis riparia</i>	Vigne des rives	Modérée
<i>Euphorbia serpens</i>	Euphorbe rampante	Alerte
<i>Morus alba</i>	Mûrier	Alerte
<i>Oenothera rosea</i>	Onagre rose	Alerte
<i>Rumex cristatus</i>	Patience à crête	Alerte
<i>Salvia sclarea</i>	Sauge sclarée	Alerte
<i>Yucca gloriosa</i>	Yucca superbe	Alerte

C'est la **vigne de rivage** (*Vitis riparia*) qui a été la plus fréquemment observée sur le territoire de l'ABC (Figures 12 et 13). Cette espèce est principalement présente le long des cours d'eau et dans les friches agricoles

Deux nouvelles espèces ont été identifiées grâce aux inventaires réalisés dans le cadre des ABC :

- l'**érable negundo** (*Acer negundo*) : espèce végétale exotique envahissante de niveau Majeur. Deux individus observés dans la ripisylve de l'Hérault
- la **patience à crête** (*Rumex cristatus*) : espèce végétale exotique potentiellement envahissante classée en niveau Alerte. Un individu observé en bordure d'un champ de blé proche de l'Hérault.

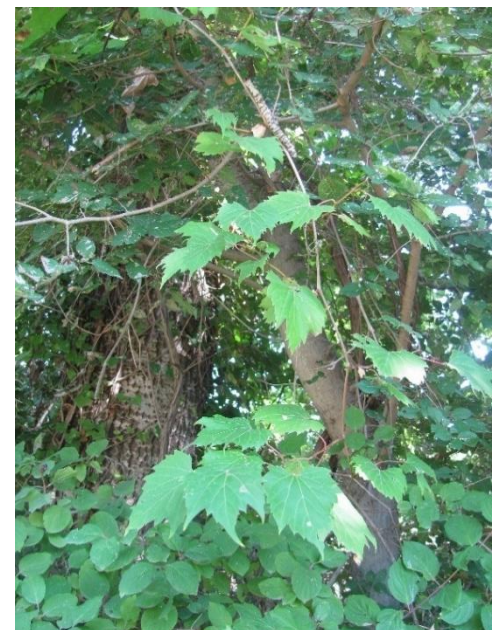


Figure 13 : illustrations d'EVEE : érable negundo (à gauche), patience à crête (au centre), vigne de rivage (à droite) (Source : ADENA)

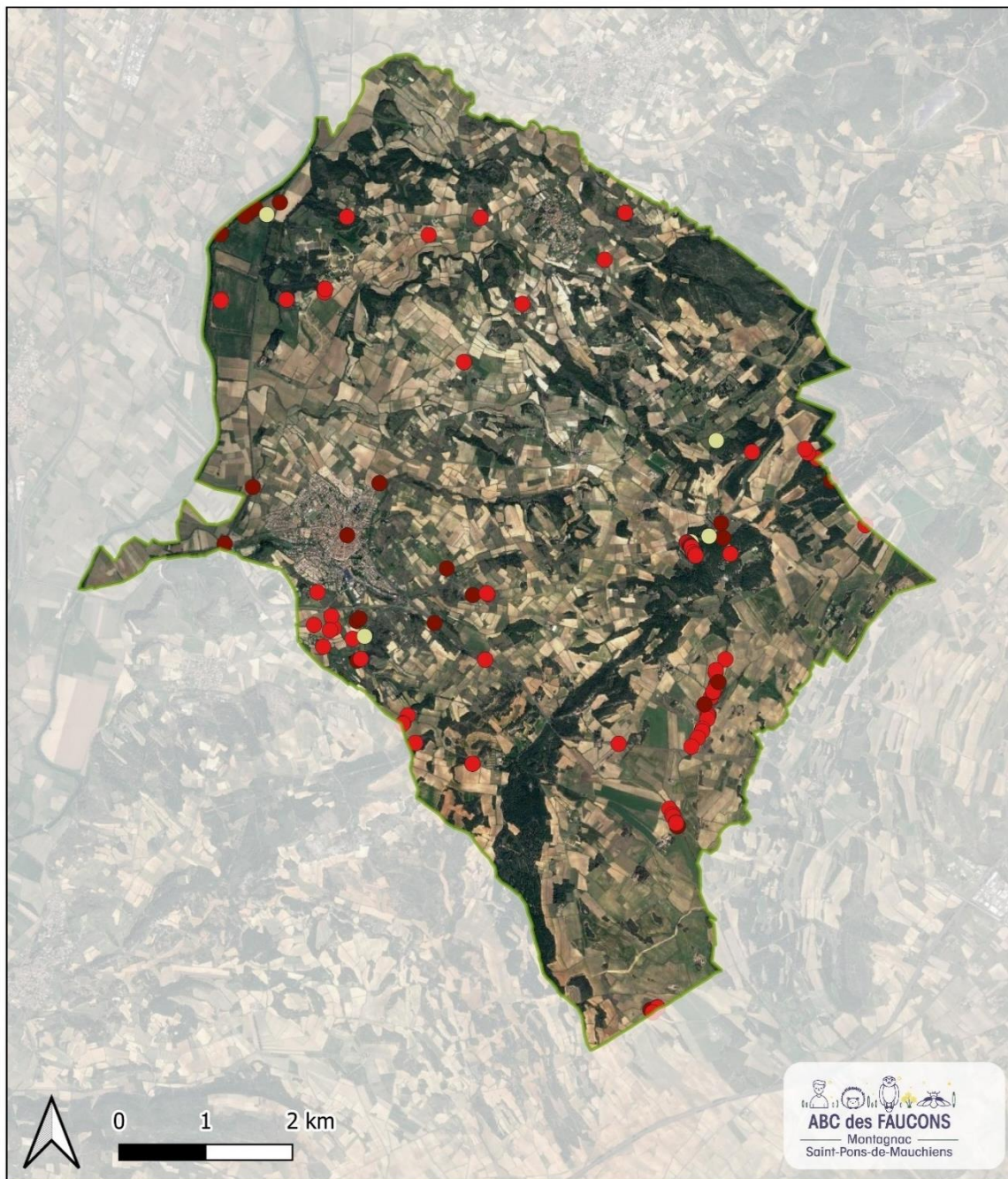


Parmi les autres EVEC d'enjeu majeur constatées sur ce territoire, nous pouvons citer :

- **Agave d'Amérique** (*Agave americana*), que l'on rencontre dans les côtes sablonneuses, milieux rocheux et les falaises. La solution à privilégier pour son élimination est l'arrachage manuel ou mécanique. Il faut faire attention à retirer les bulbilles et à ne pas laisser de morceaux de rhizome dans le sol.
- **Ailante glanduleux** (*Ailanthus altissima*), que l'on rencontre dans les grèves des rivières et les ripisylves. L'arrachage manuel et mécanique est la technique la plus employée actuellement. Les rejets de souche sont très nombreux et les coupes doivent être répétées plusieurs années afin d'épuiser les réserves de la plante, ce qui implique une gestion rigoureuse menée pendant plusieurs années si l'on souhaite avoir des résultats efficaces et durables.
- **Herbe de la pampa** (*Cortaderia seloana*), que l'on rencontre dans les pelouses humides, marais, fossés et berges de cours d'eau. L'arrachage des pieds les plus jeunes avant la fructification peut se faire à la pelle manuelle tandis que les pieds plus âgés nécessitent l'utilisation d'un engin de type tractopelle.
- **Paspale dilaté** (*Paspalum dilatatum*), que l'on rencontre dans les fossés, canaux et berges exondées. Il n'y a pas de modalité de gestion connue actuellement.
- **Robinier faux-acacia** (*Robinia pseudoacacia*), que l'on rencontre sur les berges des cours d'eau, ripisylves et terrasses alluviales des forêts. L'abattage est à employer dans les milieux où le cerclage n'est pas possible. Dans certains contextes (par exemple pour des sites en partie naturellement isolés : à côté d'une rivière, encadré par des champs ou des bois) il est recommandé de ne pas intervenir directement mais de confiner le site et le laisser évoluer vers un autre stade végétal.
- **Séneçon du Cap** (*Senecio inaequidens*) que l'on rencontre prioritairement sur bords des cours d'eau et des mares temporaires. Mais l'espèce est opportuniste, capable de coloniser un large éventail d'habitats, elle peut pousser sur des substrats très variés, mais préfère les sols perturbés et bien drainés. Elle pousse notamment dans les terrains vagues, au bord des routes ou des voies ferrées, de préférence sur sol acide, non argileux. L'arrachage et la fauche sont les interventions de gestion les plus fréquemment appliquées.
- **Lampourde d'Italie** (*Xanthium orientale* subsp. *italicum*), que l'on rencontre sur les berges et ripisylves, les milieux agricoles et les milieux anthropiques. La fauche précoce peut être envisagée pour contrôler les populations.



Carte 26 : localisation des espèces végétales exotiques envahissantes et potentiellement envahissantes par niveau de menace sur l'ABC des Faucons



Légende

Périmètre

ABC Faucon

Catégories de menace

Majeure

Modérée

Alerte

Auteur : ADENA
Date : 03/08/2023

Fond cartographique :
BD ORTHO® 2021 (IGN)



Préconisations :

Il n'est pas toujours réaliste de vouloir connaître et gérer toutes les espèces invasives présentes sur son territoire de gestion. En effet, les espèces identifiées comme invasives en métropole représentent plusieurs centaines d'espèces. De plus, toutes ces invasives n'ont pas le même niveau d'impact sur les différents habitats et espèces indigènes.

En Occitanie, une [stratégie ainsi qu'un plan d'actions](#) associé ont été co-rédigés par le CBNMed et le CBNPMP et soumis au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN Occitanie).

Le plan d'action est divisé en cinq axes (en cohérence avec la Stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes) qui répondent à l'ensemble des besoins identifiés suite aux diagnostics :

- Axe I : prévention (l'ensemble des dispositions prises pour anticiper, suivre et prévenir les risques d'introduction, de propagation et d'impacts des PEE en Occitanie) ;
- Axe II : gestion (ensemble d'opérations appliquées à une population d'une PEE suivant des techniques appropriées afin de répondre à un objectif d'éradication, de contrôle ou de confinement) ;
- Axe III : amélioration des connaissances (elle comprend l'acquisition de données nouvelles sur la biologie, l'écologie, la répartition, les usages, etc.) ;
- Axe IV : Communication, sensibilisation et formation (La diffusion des connaissances est réalisée par des actions de formation, de communication, de production documentaire et d'appuis techniques auprès de différents publics) ;
- Axe V : Gouvernance et collaboration (cet axe regroupe toutes les actions permettant de coordonner la Stratégie PEE d'Occitanie).

Ces cinq axes sont constitués de dix objectifs destinés à répondre au terme des 10 ans à l'ensemble des points soulevés lors des consultations des acteurs, et reprenant les éléments mis en évidence dans les stratégies européennes, nationales.

3. Bilan des inventaires naturalistes

Pression d'observation

Les inventaires professionnels organisés dans le cadre de l'ABC des Faucons auront permis, selon les groupes taxonomiques, de mieux connaître la répartition des espèces sur le territoire en intégrant des secteurs jusqu'ici très mal connus.

En s'intéressant à l'occurrence des observations de la faune et de la flore terrestres (Carte 27), on constate que le territoire de l'ABC possède encore de nombreux secteurs sous prospectés, la majorité du territoire en réalité. Les efforts de prospection effectués jusqu'alors restent concentrés



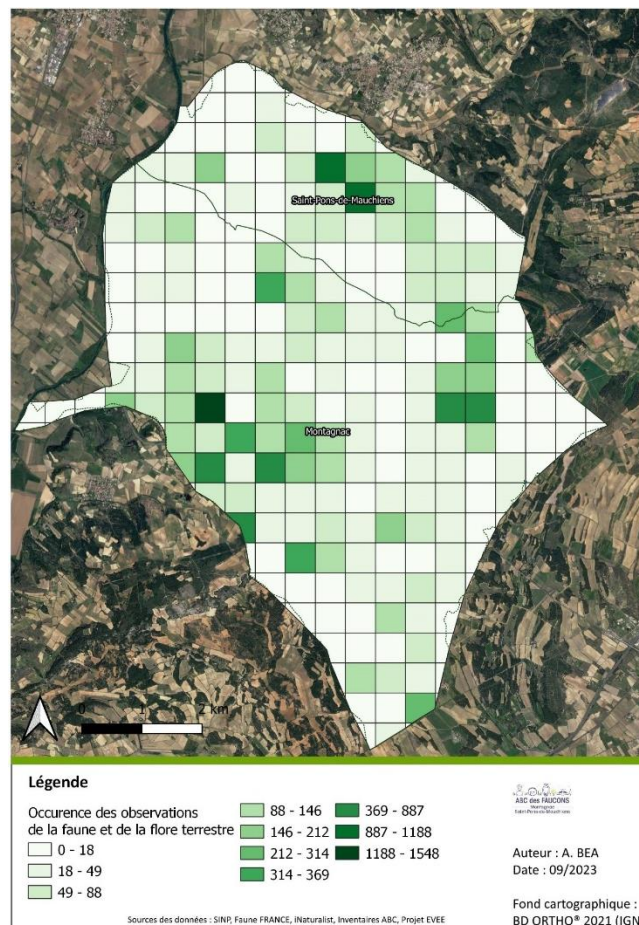
aux abords des villages de Montagnac (et du domaine départemental de Bessilles) et de Saint-Pons-de-Mauchiens.

Afin de répondre à ce biais, si des inventaires complémentaires devaient à nouveau être engagés, au-delà de préciser certaines connaissances sur des habitats d'espèces à enjeux spécifiques, un tirage stratifié (au sein des zones « blanches ») plus aléatoire des secteurs à inventorier pourrait être envisagé.

On notera également qu'une concentration forte de données flore a été pointée autour du village de Montagnac, vers le domaine de l'Hortevieille, probablement dans le cadre d'études d'impacts ou d'expertise spécifique sur un projet d'aménagement prévu dans le secteur. En effet, les données des dossiers d'études d'impacts sont des bonnes bases pour étendre les connaissances des espèces présentes, dans la mesure que ces dernières n'aient pas été détruites par les projets en question.

Une collaboration étroite entre les différents acteurs du territoire (élus, aménageurs, bureaux d'études et associations de conservation de la biodiversité), notamment facilité via le SINP, est une bonne approche pour améliorer la collecte de données naturalistes et enrichir les documents d'aménagements du territoire.

Carte 27 : Occurrence des observations de la faune et la flore terrestre





Occurrence des espèces à enjeu sur l'ABC des Faucons

Les inventaires professionnels organisés dans le cadre de l'ABC des Faucons auront permis de déterminer la localisation des enjeux de biodiversité en intégrant des secteurs jusqu'ici très mal connus. On remarque que malgré les 18 335 données récoltées via l'ensemble des bases de données, un effort reste encore à fournir afin de couvrir la majorité du territoire. Ce qui explique, malgré la faible détectivité des espèces concernées, la faible proportion des connaissances dans certains compartiments comme les orthoptères, ou encore les reptiles.

La Carte 28 présente l'occurrence des observations de la faune et de la flore terrestre à enjeu.

Ces résultats montrent comme cité précédemment que trois grands types d'habitats à enjeux semblent ici se dégager, à savoir les :

- milieux agricoles diversifiés par les friches herbacées, prairies et vergers,
- garrigues ouvertes et pelouses sèches,
- micro-zones humides permanentes ou temporaires.

Ces différents ensembles sont caractéristiques de la mosaïque agricole (viticole) ouverte des habitats de ce territoire, structurée par des parcelles de faible surface (souvent inférieurs à 1 ha), une importante diversité de milieux (cultures, friches, garrigue, prairies, bosquets, etc.) et microéléments paysagers (bordures de parcelles, fourrières et fossés enherbés, affleurement rocheux, pierriers, mares, haies, etc.) qui constituent autant de ressources pour la biodiversité qu'ils contribuent à enrichir et à complexifier.

Carte 28 : Occurrence des observations de la faune et la flore terrestre à enjeu sur l'ABC Faucon



Connectivité écologique au sein de l'ABC des Faucons

Dans l'état actuel des connaissances, à l'aide de nos cartographies et sur la base des données du SRCE, il est possible d'amener une première analyse concernant la connectivité des noyaux de biodiversité sur le territoire de l'ABC des Faucons.

On constate notamment :

- à une échelle macro (SRCE), l'importance :
 - o de ce territoire, en tant que réservoir de biodiversité hébergeant de nombreux domaines vitaux d'espèces menacées notamment sujettes à PNA (tout particulièrement pour la commune de Saint-Pons-de-Mauchiens),
 - o de la trame agricole (viticole), via sa mosaïque paysagère diversifiée structurée par les milieux semi naturels ouverts (garrigues, friches, etc.) et plus fermés (zones forestières de pinède et garrigues à Chêne vert), dans la connectivité ouest-est de ce territoire, tout particulièrement au niveau de la commune de Saint-Pons-de-Mauchiens. La commune de Montagnac laissant apparaître une quasi absence d'enjeux (relevés par le SRCE) de connectivités.
 - o du cours d'eau Hérault, au regard de la trame bleue et de la trame verte (par ses boisements riverains), dans la connectivité nord-sud de ce territoire.

- à une échelle micro, l'importance :
 - o des micro éléments paysagers structurant la trame agricole à faible taille de parcellaire telles que les haies buissonnantes et arborées, les fossés et bordures de parcelles enherbés, etc.
 - o les réseaux de chevelus hydrographiques et de mares (notamment temporaires)

Ainsi globalement, les habitats de ce territoire ne présentent pas à ce stade de ruptures majeures de continuités (hormis dans les villages) et semblent à ce jour encore relativement fonctionnels, tant à l'échelle macro de connexion entre le littoral et la zone dite des soubergues (contrefort de l'arrière-pays héraultais) qu'à l'échelle micro de « perméabilité » de la trame agricole, d'une grande valeur pour la biodiversité des plaines agricoles héraultaises. Toutefois la dynamique de fermeture des milieux constitue un point d'attention tout particulier contraignant les continuités relatives aux milieux ouverts herbacés.

Concernant la trame noire, de par sa plus faible urbanisation, le territoire de la commune de Saint-Pons-de-Mauchiens apparaît plus préservé de la pollution lumineuse que le village de Montagnac dont la densité de population et les surfaces urbanisées sont bien plus importantes. Une réflexion pourrait être engagée par ces deux communes quant à un plan d'extinction des éclairages publics.



4. Perspectives d'actions en faveur de la biodiversité

L'Atlas de la biodiversité communale n'a pas pour unique but de dresser une liste d'espèces et d'habitats à enjeu sur les communes. Ce dernier a également pour objectif d'identifier les actions possibles pour préserver ou restaurer la biodiversité, au travers d'action à court ou moyen termes. L'objectif est de pérenniser l'intérêt porté sur la biodiversité de la part des élus, des collectivités, des gestionnaires d'espaces naturels et des citoyens.

Cette partie présente donc une première piste quant aux actions envisageables, qu'il conviendra de préciser dans un autre temps avec les différentes parties prenantes. Classées par thématique et précisant pour chacune d'entre elles la ou les « cibles ». Les cibles sont de trois catégories :

- Type de public (exploitants agricoles, scolaires, ...)
- Générale : concerne tout le territoire
- Ciblé : concerne un secteur géographique, une localisation précise, un groupe taxonomique ciblé ou une espèce en particulier

Pour chacune des actions qui sera retenue après concertation avec les parties prenantes, il conviendra de définir des indicateurs de suivis et d'évaluation, tant vis à vis de la bonne réalisation de ces actions que de leurs résultats.

Tableau 31 : Perspectives d'actions découlant de l'analyse des données écologiques

Thématique	Cible	Actions
Communication et sensibilisation	Tous publics	Poursuivre la communication et la sensibilisation notamment pour diffuser les résultats et préconisations de l'ABC
		Favoriser la transversalité des portés à connaissances des programmes de protection de la nature (PNA, N2000, ABC, etc.)
		Favoriser la médiation en faveur d'une cohabitation avec la faune sauvage, y compris au sein du bâti.
	Collectivités & exploitants agricoles	Sensibiliser aux enjeux environnementaux liés à la friche agricole
		Sensibiliser aux enjeux liés à la mosaïque paysagère viticole de « petits parcellaires »
		Sensibiliser aux enjeux liés aux éléments paysagers structurants (haies, pierriers, mares, talus & fourrières enherbés, etc.)



		Sensibiliser aux enjeux environnementaux liés aux ripisylves
	Exploitants agricoles	Proposer des formations 'Biodiversité et agriculture' à destination des exploitants agricoles
		Impliquer les exploitants agricoles dans des projets de sciences participatives
	Professionnels du tourisme	Mobiliser le public de passage et former les professionnels du tourisme aux enjeux biodiversité et tourisme durable
Touristes		
Connaissance	Général	Apporter des compléments de connaissances sur les communes en inventoriant les secteurs non-prospectés et sous-prospectés (cf. Carte 27)
	Ciblé	Mieux caractériser les stations où les espèces à enjeu sont présentes (Cf. Carte 28)
		Inventaires complémentaires pour des espèces à enjeux mal détectées (Pélobate cultripède, Psammodrome d'Edwards, Petit/Grand murin, Murin de Capaccini, Petit/Grand Rhinolophe, etc.)
		Inventaires complémentaires ciblés mammifères « terrestres » et notamment de la Loutre d'Europe, enjeu potentiellement important de ce territoire
		Compléter les inventaires ciblés sur les Chiroptères et rechercher les gîtes de mise-bas sur le territoire
		Étudier plus précisément la connectivité des zones à enjeu et la fonctionnalité des trames, y compris noire
		Acquisition de connaissance dans les retours de la MRAe OCCITANIE sur les études d'impacts présentées à la DREAL OCCITANIE
		Acquisition et amélioration des connaissances sur l'enjeu sécheresse des plaines agricoles, notamment au regard des nappes phréatiques



		Rechercher les sources de pollution de l'eau
		Étudier la fonctionnalité des mares et de leur réseau notamment au regard des enjeux odonates et amphibiens
		Actualiser l'état de conservation des mares notamment au regard des enjeux odonates et amphibiens
		Étudier l'hydropériodicité des mares à enjeu (notamment celles de la Garrigue haute sur Saint-Pons-de-Mauchiens) notamment au regard des enjeux odonates et amphibiens
Aménagement	Général	Réduire l'artificialisation des espaces naturels, agricoles et forestiers
		Limitier l'imperméabilisation des sols
		Renforcer la protection les zones à forts enjeux environnementaux et notamment les habitats d'espèces à PNA
		Réduire et encadrer le développement des infrastructures énergétiques en espaces naturels, agricoles ou forestiers
		Privilégier les plantations d'espèces végétales indigènes
Gestion des habitats	Général	Limitier la réduction des friches agricoles et milieux herbacés
		Préserver/restaurer le réseau hydrographique et notamment les micro-zones humides (chevelu, mares, etc.)
	Ciblé	Accueil et conservation de la biodiversité au sein du patrimoine bâti
		Contrôler le niveau de fermeture des friches agricoles en impliquant la profession agricole, toute en préservant des ilots buissonnants (tels que les ronciers)
		Préserver les milieux herbacés ouverts : prairies & pelouses sèches



		Supprimer les sources de pollution de l'eau
		Accentuer la surveillance face aux dépôts de déchets.
		Mettre en place un programme d'actions concernant la gestion des EVEC en partenariat avec les collectivités et en lien avec le programme d'action stratégique régional
		Accompagner les agriculteurs dans la mise en place de MAEC Biodiversité : Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique favorables aux pollinisateurs et aux oiseaux des milieux agricoles
		Préserver une activité agricole de « petits parcelaires », favorable au maintien des microéléments paysagers de bordure (pierriers, haies, talus & fourrières enherbées, etc.), dans une dynamique de réduction des phytosanitaires biocides
		Favoriser le maintien et le développement des activités agropastorales extensives en réduisant les antiparasitaires biocides et en cohérence avec les enjeux environnementaux
		Favoriser le maintien et la conversion vers l'agriculture biologique



III. Mobilisation citoyenne

1. Actions de communication

Différents outils de communication ont été mis en place afin de créer une identité graphique et visuelle à l'ABC des Faucons et susciter l'attention des citoyens :

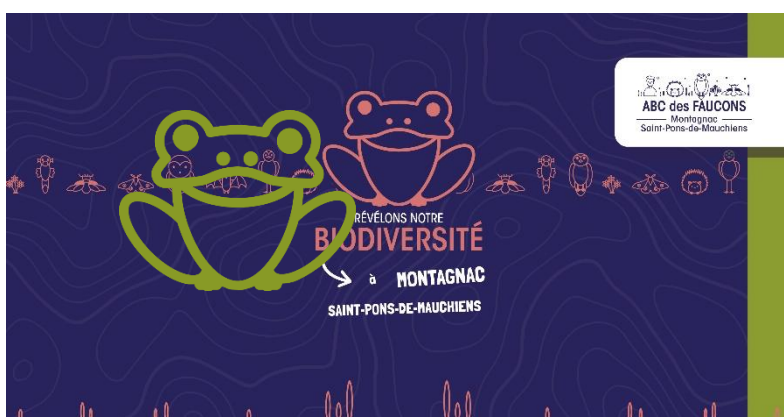
a) Créations graphiques

- « Révétons notre biodiversité » et logo ABC des Faucons

L'identité graphique « Révétons notre biodiversité » a été créée afin de communiquer à l'échelle des trois ABC que l'on retrouve sur le territoire de Thau : l'ABC des Garrigues, l'ABC des Faucons et l'ABC de la Lagune.



Cette charte graphique a été déclinée pour chaque ABC. Pour l'ABC des Faucons, la couleur de distinction est le vert.





Un logo spécifique a été créé pour l'ABC des Faucons :



Celui-ci a été décliné pour chacune des communes afin d'orienter la communication spécifiquement aux habitants de la commune en question :



- Vidéo tuto iNaturalist et dépliant A5

Pour faciliter la remontée de données par les habitants sur la plateforme iNaturalist, une vidéo tutoriel a été créée.



Elle a été complétée par un dépliant papier conçu pour distribution lors d'événements. Celui-ci contient une description du projet ainsi qu'un tutoriel pour contribuer cette base de données participative iNaturalist.





ABC des FAUCONS
Montagnac
Saint-Pons-de-Mauchiens

Pour connaître les sorties et suivis près de chez vous, consultez la page facebook de l'ABC

CPIE Bassin de Thau
04.67.24.07.55
abc@cpiebassindethau.fr

Page Révélons notre biodiversité
Groupe Atlas de la Biodiversité Communale des Faucons





ABC des FAUCONS
Montagnac
Saint-Pons-de-Mauchiens

Révélons notre biodiversité



Sorties nature pour DÉCOUVRIR

Inventaires faune & flore pour CONNAÎTRE

Chantiers participatifs pour AGIR



ABC des FAUCONS
Montagnac
Saint-Pons-de-Mauchiens

Porté par Montagnac et associant la commune de Saint-Pons-de-Mauchiens, l'Atlas de la biodiversité communale vise à mieux connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel de nos garrigues.

Partez en quête des trésors de la nature autour de chez vous !

Au programme : **inventaires** professionnels et citoyens, **sorties nature**, **conférences**, **chantiers participatifs**, **actions de sensibilisation** dans les écoles, etc.

Participez au recensement de la flore et de la faune rencontrées dans votre jardin ou lors de vos balades, à l'aide de l'application iNaturalist !



Comment utiliser l'application iNaturalist ?

Avant la première utilisation, il est nécessaire de télécharger l'application, de s'inscrire et de se connecter.

1

Rejoindre un projet ABC

1.1

Menu déroulant en haut à gauche → Projets

1.2

Recherchez «ABC des Garrigues»



2

Faire une observation

1.3

JOINDRE

2.1

Nouvelle observation



2.2

Sélectionnez l'espèce parmi les suggestions

2.3

Ajoutez la date et la localisation (pensez à activer la géolocalisation du téléphone)

2.4

Ajoutez au projet ABC



2.5

Validez l'observation

Retrouvez le projet ABC des Faucons ici : <https://bit.ly/abc-faucons>



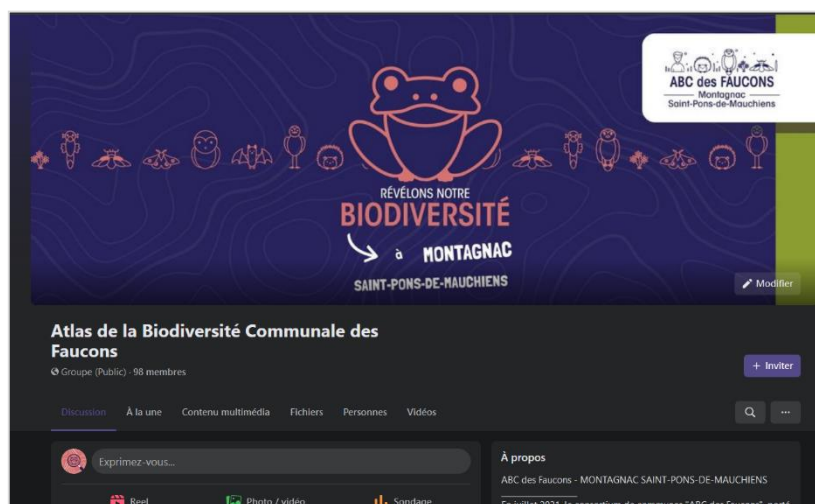
- Affiches annonces événementiel

Voici trois exemples de visuels d'affiches qui ont été créés afin de communiquer sur les sorties et animations proposées dans le cadre de l'ABC :



b) Facebook

Un groupe Facebook « [Atlas de la Biodiversité Communale des Faucons](#) » a été mis en place dans l'optique de faire connaître le projet aux habitants, communiquer sur les sorties d'inventaires participatifs, communiquer sur l'avancée des inventaires professionnels mais surtout laisser place aux questions et aux échanges avec les habitants. 115 personnes ont suivi le groupe au cours du projet.



Sur ce groupe Facebook, des jeux « Devine l'espèce » et des fiches espèces ont été publiées de façon hebdomadaire afin d'informer et animer le groupe.



Fiche espèce

Thomise enflée
(*Thomisus anustus*)

Localisation : en Europe (de la Suède au Portugal dont la France)

Taille : 7-10mm pour les femelles et 2-4mm pour les mâles

Critère d'identification : présence de cornes qui portent les yeux latéraux. L'abdomen présente des tubercules. La coloration est variable, les femelles peuvent être jaunes, blanches ou roses; les mâles sont souvent brunâtres

Milieux de vie : milieux ouverts et ensoleillés, prairies, jardins, bords de chemins riches en plantes à fleurs

Alimentation : les jeunes peuvent se nourrir de pollen et les adultes chassent des insectes à l'affût

Période d'observation : Mai à Août

Statut de protection : protégée au niveau national

Retrouvez les ABC sur :

ABC des FAUCONS Montagnac Saint-Pons-de-Mauchiens

Fiche espèce

Mélitée Orangée
(*Melitaea didyma*)

Localisation : Europe, Moyen-Orient, Afrique du Nord et quelques individus en Asie

Taille : Entre 30 et 40 mm d'envergure

Critère d'identification : La face inférieure de l'aile est beige ornée de rangées de tâches noires et de bandes orange fragmentées de nervures claires

Milieux de vie : Milieux fleuris comme les prairies ou les bords de chemins

Alimentation : Grande variété de plantes (plantains, molènes, marguerites...)

Période d'observation : avril à septembre

Statut de protection : aucun en Occitanie

Retrouvez les ABC sur :

ABC des FAUCONS Montagnac Saint-Pons-de-Mauchiens

Fiche espèce

Lézard Ocellé
(*Timon lepidus*)

Localisation : espèce méditerranéenne

Taille : 45 à 70 cm selon le sexe

Critère d'identification : ocelles bleues sur les flancs, gorge verte et corps massif

Milieux de vie : pelouses sèches et milieux ouverts légèrement embroussaillés, bien ensoleillés

Alimentation : insectes dont les coléoptères mais possibilité de manger des végétaux (omnivores)

Période d'observation : mi-mars à octobre

Statut de protection : protégée au niveau national

Retrouvez les ABC sur :

ABC des FAUCONS Montagnac Saint-Pons-de-Mauchiens

Fiche espèce

Rainette méridionale
(*Hyla meridionalis*)

Localisation : espèce méditerranéenne

Taille : 5 cm environ à l'âge adulte

Critère d'identification : dos lisse vert pomme à brun, exceptionnellement bleu, bande brun noir derrière l'œil

Milieux de vie : arboricole, se tient souvent dans les arbres et arbustes à proximité d'un point d'eau

Alimentation : coléoptères, fourmis, mouches...

Période d'observation : février à décembre

Statut de protection : protégée au niveau national

Retrouvez les ABC sur :

ABC des FAUCONS Montagnac Saint-Pons-de-Mauchiens



UNE LIBELLULE ROSE ?

Eaux stagnantes ou avec peu de courant.
Afrique et sud de l'Europe (dont sud de France)

CLASSE = Insectes
ORDRE = Odonates
FAMILLE = Libellulidae

Tritheimis Annulé - Tritheimis annulata

De juin à septembre vous pouvez m'apercevoir près de l'eau impossible de me confondre, je suis unique en mon genre !
J'habite en Afrique d'origine mais depuis quelques années je me plais également dans le sud de la France (à cause du réchauffement climatique)

chez nous, comme chez la plupart des libellules, la femelle porte des couleurs plus ternes. Ici, l'extrémité de son abdomen est sans leau Elle est en train de pondre!

Qu'est ce que c'est ?!
UNE EXUVIE!
J'étais au départ une larve aquatique. Cette enveloppe translucide est la dernière mue avant ma métamorphose en libellule adulte.

Nervures des ailes rouge vif
Tête, thorax et abdomen **ROSE!**
tache orange sur la base de l'aile postérieure

32-38 mm

BASSIN DE THAU
Entre Terre et Lagune

Valentine

FLORE SAUVAGE

Micocoulier de Provence →
Mes baugesons, jeunes feuilles et fruits sont comestibles de nourris également les chenilles de la grande Tortue

Alysson Maritime
On me trouve en bord de mer. j'abrite de nombreux insectes très utiles à l'agriculture et je concurrence certaines herbes envahissantes. Je suis donc l'allié de l'agroécologie!

Laiteron des champs ↓
Je me suis pas un pissenlit ! Mes tiges sont plus longues et ligneuses. Mon drôle de mom fait référence au lait blanc de mes tiges. Je suis très bon en salade et riche en vitamines C

Chenopode blanc
Aussi appelé chou gras, mes feuilles sont délicieuses cuites et riches en nutriments. (à condition de les blanchir au préalable)
Mon goût rappelle celui de l'épinard

Bourache officinale →
Mes fleurs et jeunes feuilles se mangent et favorisent le transit intestinal. Je suis également un répulsif naturel sur les limaces!

Quelle drôle de flore spontanée!

BASSIN DE THAU
Entre Terre et Lagune

Valentine



c) Vidéo de présentation de l'ABC de la Lagune, de l'ABC des Garrigues et de l'ABC des Faucons

A la volonté des communes, une vidéo de présentation des ABC a été réalisée. En mai 2022, les plans et témoignages des élus des communes porteuses des ABC ont été tournés.

On y retrouve Séverine JEAN, Conseillère municipale déléguée à l'environnement et à la végétalisation, au Conseil Citoyen à la Ville de Marseillan ; Aurélien DALOZ, 1er adjoint Délégué à la Transition écologique à la Ville de Montbazin et Jean-Yves GENER, Conseiller municipal délégué à l'Agenda 21 et au Développement Durable à la Ville de Montagnac.

Cette vidéo vise à présenter l'objectif d'un ABC, la portée d'un projet en consortium sur le territoire et ce que cela apporte aux collectivités. Elle est à destination de tout public.



d) Exposition itinérante « Art et Nature »

Toujours dans la logique de cette dynamique inter-ABC, les communes ont souhaité concevoir une exposition sous le thème « Art et Nature ». Pour cela, l'association INKARTAD a été sollicitée pour faire appel à différents artistes pour la conception de 13 bâches (une par commune) grand format (5x4 m). Chaque commune a pu choisir une espèce, représentée de façon artistique et innovante par un artiste du collectif INKARTARD.

Cette exposition sera inaugurée et déployée en 2024 sur les communes porteuses des ABC, puis itinérante sur toutes les collectivités qui le souhaiteront.

Voici les espèces choisies par les communes :



ABC des Faucons	
Montagnac	Lucane cerf-volant
Saint-Pons-de-Mauchiens	Orchis pyramidal
ABC de la Lagune	
Balaruc-le-Vieux	Grand rhinolophe
Balaruc-les-Bains	Zostère naine
Bouzigues	Flamant rose et hippocampe moucheté
Frontignan	Grande Nacre
Loupian	Spirographe
Mèze	Syngnathe de lagune
Marseillan	Hippocampe moucheté
Sète	Blennie Paon
ABC des Garrigues	
Montbazin	Lézard ocellé
Poussan	Ciste Cotonneux
Villeveyrac	Grand-duc d'Europe



Œuvre sur bâche représentant la Lucane pour la Ville de Montagnac par Sébastien PASTOR.



Œuvre sur bâche représentant l'orchis pyramidal pour la Ville de Saint-Pons-de-Mauchiens par Léa DELESCUSE.

e) Presse et communication communale

Avant chaque sortie ABC, les affiches étaient relayées par la presse et la commune (par le biais d'un bulletin municipal, de panneaux lumineux, réseaux sociaux...). De plus, le CPIE Bassin de Thau a été contacté plusieurs fois par la presse, notamment par la Tribune Midi Libre Sète, pour réaliser des articles de « présentation des ABC ». Thau infos et Hérault Tribune ont également réalisé différents articles.

Une revue de presse précisant toutes ces parutions est disponible.

Un événement d'inauguration des ABC a eu lieu le 19 mai 2022 en présence des communes concernées, de Sète Agglopolé Méditerranée, de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et du réseau CPIE Bassin de Thau. La présence de la presse sur cet événement a permis de mettre en lumière le projet d'ABC des Faucons.



Inauguration des ABC en présence des élus des communes, de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, de Sète AggloPôle Méditerranée et du réseau CPIE Bassin de Thau.

f) Livrets de synthèse des résultats

Afin de valoriser les résultats des ABC et les perspectives d'actions par commune, il a été décidé de réaliser des livrets de synthèse.

Ces livrets ont pour objectif d'être diffusés en interne auprès des élus et des services mais aussi auprès du Grand Public. Ce livret est composé d'une page recto-verso présentant les résultats et cartographies synthétisés de l'ABC, ainsi que de plusieurs pages présentant les milieux caractéristiques du territoire ainsi que la faune et la flore associées.

Ce format « double » permet aux communes de s'en emparer de la manière qu'elle le souhaite : diffusion de la page synthétique des résultats sur les réseaux sociaux, dans un journal ou encore dans un magazine. Le format livret comprenant toutes les pages peut quant à lui être imprimé pour diffusion aux citoyens ou être inséré dans un magazine municipal par exemple.

g) Liens aux associations

Un recensement des associations sur chacune des deux communes a été réalisé afin de les impliquer dans le projet (co-organisation de sorties inventaires, prise en main de façon autonome de l'application iNaturalist ou simplement relais de la communication).



Dans ce cadre, une sortie avec l'association de chasse de Montagnac a pu être réalisée le 22 mai 2022 afin de présenter le projet d'ABC des Faucons et les initier à la saisie de données sur iNaturalist.



Photographie des participants à la sortie avec l'association de chasse de Montagnac.

2. Actions de sensibilisation

Afin de faire connaître le projet, sensibiliser les habitants et recueillir des données participatives, des sorties, des conférences et des stands ont été réalisés. Voici les différentes actions de sensibilisation réalisées :

Titre	Commune	Date	Nb. participants
A la rencontre des chouettes – Nuit de la Chouette	Saint-Pons	04/03/2022	11
A la rencontre des chouettes – Nuit de la Chouette	Montagnac	18/03/2022	9
Réunion public présentation de l'ABC	Saint-Pons	18/03/2022	13
Plantes sauvages comestibles	Montagnac	16/04/2022	14
Plantes sauvages comestibles	Saint-Pons	30/04/2022	9
La flore autrement	Saint-Pons	22/05/2022	6
Chauves-Souris et présentation de l'ABC	Montagnac	02/11/2022	12
Orchidées	Montagnac	22/04/2023	10
Espèces pollinisatrices sauvages	Saint-Pons	29/04/2023	8
Flore des garrigues	Montagnac	24/05/2023	6
A la découverte de la biodiversité en bord d'Hérault	Montagnac	12/07/2023	7
Reptiles	Montagnac	26/07/2023	18



Les chauves-souris	Montagnac	29/07/2023	5
Les chauves-souris	Saint-Pons	25/08/2023	8
TOTAL participants			136



Photographie de la réunion publique de présentation de l'ABC des Faucons le 18 mars 2022 à Saint-Pons-de-Mauchiens.



Photographie de la sortie Espèces pollinisatrices sauvages à Saint-Pons-de-Mauchiens le 29 avril 2023



Photographie de la sortie Reptiles à Montagnac le 26 juillet 2023.

3. Inventaires participatifs

Comme précisé précédemment, l'outil iNaturalist a été utilisé pour faire remonter les données issues des inventaires participatifs de l'ABC. Un projet spécifique « ABC des Faucons » a été créé sur la base de données afin que les observateurs puissent y rattacher leurs saisies.

Voici un bilan des contributions iNaturalist pour l'ABC des Faucons :

Nombre de données	624
Nombre d'espèces	313
Nombre d'observateurs	84

Une partie de ces données est issue des sorties terrain en présence des animateurs du réseau CPIE Bassin de Thau. Une autre partie provient des inventaires des citoyens en autonomie.



La fin du projet d'ABC des Faucons ne marque pas la fin des contributions citoyennes au projet sur iNaturalist. Bien au contraire, le réseau CPIE Bassin de Thau encourage et encouragera les participants rencontrés sur les sorties nature ou sur les stands à continuer de contribuer au projet de façon à ce que celui-ci puisse être utilisé et pris en main par les collectivités.

4. Chantiers et enquêtes participatifs

Trois chantiers participatifs ont pu être organisés dans le cadre de l'ABC des Faucons :

Chantier	Communes	Date	Nb. participants
Présentation ABC/iNaturalist sortie "Ramassons les déchets" avec l'association de chasse de Montagnac	Montagnac	22/05/2022	32
Chantier participatif plantation de haies - Domaine de Campaucels	Montagnac/Saint Pons	18/02/2022	36
Chantier participatif construction de murets en pierres sèches – Domaine Blayac	Saint-Pons	25/02/2023	28
TOTAL participants			96



Photographies du chantier participatif de plantation de haies sur le Domaine de Campaucels.

Chacun de ces chantiers a pu réunir entre une quinzaine et une vingtaine de participants, toujours accompagnés d'un animateur présent pour présenter la démarche d'ABC et les enjeux naturalistes du secteur.



Début 2023, une enquête participative sur les chauves-souris a été diffusée à l'échelle des différents ABC coordonnés sur le territoire de Thau sur les réseaux sociaux et les canaux de diffusion des communes afin d'identifier des colonies établies en bâti. Malheureusement, aucune donnée n'a été remontée à l'échelle de l'ABC des Faucons par ce biais.

ENQUÊTE CHAUVE-SOURIS !

En France, on retrouve 35 espèces de chauve-souris qui sont toutes des espèces protégées. Grandes mangeuses d'insectes, elles se nourrissent de moustiques, mouches ou papillons de nuit ravageurs des cultures, elles sont donc des aides précieuses pour l'homme !

MENACES :

En 10 ans, 38 % des chauves-souris ont disparu. Elles subissent de nombreuses menaces telles que la destruction des gîtes (site de reproduction ou de repos), le dérangement (intentionnel ou non), l'abattage des haies ou la prédation par les chats domestiques.

Mieux connaître la répartition des gîtes à chauve-souris permettra d'adapter les politiques locales pour les préserver !

RÉVÉLONS NOTRE
BIODIVERSITÉ

ABC des FAUCONS
Montagnac
Saint-Pons-de-Mauchiens

Pipistrelle pygmée

Crédit : A. Pichard - LPO Occitanie

Comment détecter leur présence ?

Vous pouvez observer leur **présence directe** dans les caves, greniers, fissures de mur, grottes, cavités naturelles ou troncs d'arbres creux.

Vous pouvez aussi observer leur **présence indirecte** avec le **guano** (excréments de chauve-souris) qui ressemble à des crottes de souris (de 0,5 à 1,5 cm), mais celles-ci s'effritent en poussière brillante sous les doigts. La quantité de crottes, l'aspect et le type de dispersion donnent des indices sur l'espèce présente et le nombre d'individus.

Les **déchets d'insectes** (ailes de papillons, élytres de scarabées) attestent aussi d'un repas de chauves-souris.

La période idéale pour détecter la présence de chauve-souris se situe entre avril et septembre mais il est possible de les observer toute l'année.

Guano de chauve-souris


Attention !

Ces espèces sont sensibles au dérangement. Il faut donc éviter de les éclairer ou de faire du bruit à proximité.

Si vous détectez la présence de gîtes à chauve-souris, merci de nous contacter par mail : abc@cpiebassindethau.fr



Les chauves-souris étant victimes d'idées reçues et face aux non-réponses à l'enquête, il a été décidé de diffuser une communication portant sur les fausses idées reçues des chauves-souris de façon à sensibiliser et rassurer les citoyens qui auraient des chauves-souris chez eux.



IDÉES REÇUES SUR NOS AMIES LES CHAUVES-SOURIS


Pourquoi préserver les chauves-souris ?

En France, toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par la loi. Elles sont très utiles aux écosystèmes et aux cultures, une chauve-souris est capable de manger plus de **3000 insectes par nuit**. Elles sont donc une alternative naturelle à l'utilisation des pesticides.


Si les pauvres chauves-souris sont si peu aimées, c'est parce qu'elles souffrent d'idées reçues :

- 1 NON** Les chauves-souris européennes ne **sucent pas le sang!**


Elles sont essentiellement **insectivores** en Europe. Seule une sous-famille sud-américaine de chauves-souris présente trois espèces hématothages.


- 2** Il y'a **TRÈS TRÈS peu de chance** qu'elles transmettent des maladies à l'Homme en Europe!


En Europe, le guano (excrément) ne transmet aucune maladie. Une minorité de chauves-souris sont porteuses de maladies transmissibles à l'Homme et pour cela, il faut encore qu'elles mordent, ce qu'elles ne feront que si on tente de les manipuler. Bref les chances d'attraper un virus sont minuscules.


- 3** Les chauves-souris **NE PULLENT PAS!**

Les chauves-souris n'ont qu'un petit par an (en moyenne). Rien à voir avec la dynamique démographique des rongeurs, dont elles ne font pas partie (malgré leur nom).


- 4 NON** Elles ne s'**accrochent pas aux cheveux!**

Leur système d'**écholocalisation** est ultra-perfectionné et leur permet de se repérer parfaitement dans l'obscurité : elles émettent des ultrasons et écoutent leurs échos pour identifier les obstacles, ainsi que leurs proies et leurs congénères. En journée, elles se repèrent également par la vue.



Il est donc tout à fait possible de cohabiter avec des chauves-souris, c'est même une chance !

Si toutefois, dans des cas exceptionnels, leur présence vous dérange (nuisances sonores, olfactives, ...) **vous n'avez pas le droit de les faire fuir**. Elles sont **protégées et menacées**. Contactez le programme SOS Chauves-souris : <https://asso-gclr.fr/sos-chiro/>.



Lors des groupes de travail de l'équipe coordinatrice, il avait été réfléchi que, pour certains taxons, des protocoles de suivi puissent être pris en main directement par la population durant la durée de l'ABC. En effet l'identification et la caractérisation de certaines espèces ne demandent pas de compétences spécifiquement pointues, et une rapide formation permet de prendre en main par la suite en autonomie un protocole de suivi simple à répéter sur plusieurs dates ou plusieurs secteurs.

Cette perspective avait notamment été envisagée pour :

- l'inventaire des nids d'hirondelles (rustiques ou de fenêtre) au sein des villages,
- l'inventaire des rapaces nocturnes en milieu urbain, dont les chants sont caractéristiques (Petit-duc Scops et Chevêche d'Athéna),
- la signalisation de colonies de guêpiers.

Toutefois, malgré l'intérêt du grand public pour ces espèces lors des animations ciblées et malgré la présentation par les animateurs des protocoles à prendre en main à différentes occasions (animations, rencontre avec les associations locales,...), aucun groupe de citoyens ou personne isolée ne s'est manifesté pour participer à ces suivis sur le long terme

IV. Aires éducatives

1. Etablissements concernés et nombre de classes par établissement

Grâce au projet d'ABC, aux subventions accordées par l'OFB et au soutien des communes, des Aires Educatives ont pu voir le jour sur Montagnac et Saint-Pons-de-Mauchiens :

Ville	Ecole	Nombre de classes et niveaux	En septembre 2023, année n° :	Nature de l'Aire éducative
Montagnac	Louis Pasteur	2 (CM1)	2	Aire Terrestre Educative
Saint-Pons-de-Mauchiens	Ecole primaire	1 (CM1/CM2)	2	Aire Terrestre Educative

2. Méthodologie de mise en place et grandes étapes

L'Aire éducative de Montagnac a été accompagnée par l'association Cosciences et celle de Saint-Pons-de-Mauchiens par l'ADENA.



Toutes les deux ont été inscrites officiellement auprès de l'OFB sur la plateforme SAGAE en septembre 2022.

Pour ces deux aires éducatives, chaque classe a bénéficié d'environ 10 séances d'accompagnement qui se sont déroulées comme suit :

- Séance 1 : Présentation du projet et explication du concept de nature
- Séance 2 : Choix du site
- Séances 3 à 7 : Etat des lieux
- Séances 7 à 9 : Définition des objectifs et des actions de gestion
- Séance 10 : Restitution du projet auprès de l'ensemble de l'école, de la commune ainsi que des partenaires techniques.

- Sites suivis

Pour l'ATE de Montagnac – Ecole Louis Pasteur, le site choisi en 2022 est situé en périphérie de Montagnac entre garrigues et cultures viticoles. Les enfants l'ont choisi pour sa diversité et sa vulnérabilité face aux impacts humains.





Pour l'ATE de Saint-Pons-de-Mauchiens, le site choisi en 2022 est situé sur une zone de garrigues sur le lieu-dit « Le Pioch blanc ». Les élèves ont choisi ce site tout particulièrement car celui-ci a subi un incendie en 2020 et ils s'intéressent au phénomène de repousse post-incendie.



- Séances d'état des lieux et thématiques abordées

Les séances d'état des lieux ont un rôle très important dans les projets d'Aire éducative. C'est grâce à elles que les élèves s'approprient et créent un lien particulier avec le projet.

Pour cela, les animateurs référents du réseau CPIE BT réalisent ce premier diagnostic sous la forme d'une chasse aux indices et trésors pour détecter toute forme de vie présente sur leur aire.

Une fois ce premier diagnostic réalisé, l'animateur référent invite les élèves à se concerter (en conseil des élèves) pour définir les thématiques sur lesquelles ils souhaiteraient travailler dans l'année.



Photographies de l'état des lieux sur l'ATE de Montagnac



Etat des lieux sur l'ATE de Saint-Pons-de-Mauchiens : réflexion sur la nature d'après un photolangage à classer

Voici les thématiques abordées dans les écoles :

Ville	Ecole	Thématiques abordées
Montagnac	Louis Pasteur	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les espèces d'insectes, de plantes, d'oiseaux et de mammifères présentes sur le site ; - Comprendre pourquoi ces espèces sont présentes et quelles sont les facteurs favorisant la présence de ces espèces ; - la pollution de l'espace par des déchets plastiques, de la ferrailles, des restes de pique-nique, ... ; - sensibiliser les riverains, les habitants, les chasseurs et les promeneurs (l'ATE jouxte un parcours de randonnée, une zone de chasse et des habitations).
Saint-Pons-de-Mauchiens	Ecole Primaire	<ul style="list-style-type: none"> - Etude des végétaux, la biodiversité, l'étude d'un milieu naturel, les interactions entre les êtres vivants ; - Nécessité de préserver un milieu naturel ; - Sensibilisation à l'environnement ; - Problématique : la garrigue est-elle un milieu naturel ? - L'influence de l'intervention humaine (activités économiques : cultures, élevage) et la nécessité de prévention contre les dangers, notamment le feu.

Ces thématiques de travail ont donné lieu à l'identification d'objectifs et d'actions présentés en partie 3. Principaux résultats et labellisation.



- Événements de restitution et passage de flambeau

En fin d'année scolaire, chaque école a organisé un événement de restitution auprès des partenaires, des parents d'élèves et de l'ensemble des élèves des écoles concernées. Les enfants sont organisateurs et animateurs de ces événements. L'objectif de cette restitution est notamment de transmettre les connaissances acquises durant l'année aux élèves de niveau inférieur qui reprendront le projet l'année suivante.



Restitution du projet d'ATE dans l'école Louis Pasteur à Montagnac

3. Principaux résultats et labellisation

Les deux années d'ABC ont permis aux élèves d'identifier des objectifs sur leur aire et d'y mettre en place des actions de diverses natures : aménagements, communication, recommandations.

Aires Educatives	Résultats – actions - perspectives
Montagnac-Louis Pasteur	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaires plantes, mammifères et oiseaux, Perspectives actions 2023/2024 : <ul style="list-style-type: none"> - Installation de Pièges photo = pour voir s'il y a des mammifères - Interdire de polluer en mettant des panneaux pédagogiques - Interdire de tirer (chasser) - Installation d'une poubelle - Des fleurs qui permettent de nourrir les insectes - Planter des arbres locaux (pins, chêne vert, arbousier, laurier tin, ...)



	<ul style="list-style-type: none"> - Clôture pour éviter que les gens rentrent - Création de panneaux pour les randonneurs - Création d'habitats : nichoirs, hôtels à insectes - Création d'une mare - Inventaire des reptiles - Réunion de concertation avec les habitants et les élus.
Saint-Pons-de-Mauchiens	<ul style="list-style-type: none"> - Choix, délimitation et cartographie de l'aire - Etude de la végétation et notamment de sa réaction après un incendie récent - étude de la faune , en particulier les gastéropodes de garrigue

Les deux écoles ont reçu la labellisation de l'OFB en juillet 2023.

Le projet d'ATE à Montagnac continue sur l'année scolaire 2023-2024. Celui sur Saint-Pons-de-Mauchiens souhaite faire une pause cette année et sûrement reprendre le projet l'année suivante.

V. Suites à donner à l'ABC

1. Comités de pilotage

Les Comités de restitution n'ont pu se tenir à l'automne 2023 avant la clôture comptable de l'ABC des Faucons. Le présent rapport ne tient ainsi pas compte des retours de l'ensemble des partenaires du territoire (communes, agglomération, gestionnaires d'espaces naturels,...).

Toutefois la phase de partage des résultats et de leur appropriation par les partenaires et les différents publics est essentielle afin d'assurer une suite au travail d'inventaire et de mobilisation générale des publics (élus, grand public, scolaires,...).

Ainsi une première phase est prévue (début 2024) afin de rencontrer les gestionnaires d'espaces naturels (Syndicat Mixte du Bassin de Thau, Agglomération Hérault Méditerranée, EPTB Fleuve Hérault). L'objectif est de partager les résultats, les enjeux caractérisés et les pistes d'actions en faveur de la biodiversité afin d'appréhender les résonances avec les projets de territoire déjà en œuvre et les actions déjà prises en main par ces maîtres d'ouvrage potentiels et ainsi de préciser le programme d'actions issu de l'ABC.

S'en suivra au printemps 2024 le Comité de pilotage de restitution en présence de l'ensemble des partenaires de l'ABC : les communes, les gestionnaires, l'OFB,... L'objectif sera de flécher le partage opérationnel des différentes lignes du programme d'actions.



2. Restitutions grand public

Il est également prévu d'animer des temps de restitution auprès de la population. Pour cela, l'optique est de s'appuyer sur l'exposition itinérante « Art et Nature », réalisée en partenariat avec l'association Inkartad, qui pourra être déployée dans les communes de l'ABC. Lors du déploiement de cette exposition, les œuvres serviront de support à des « mini-conférences » permettant de mettre en lumière les principaux résultats de l'ABC, les enjeux ainsi caractérisés et les pistes d'actions, dont certaines peuvent être mises en œuvre par la population à son échelle.

Une découverte de l'exposition pourra être proposée de surcroît aux scolaires.

En complément, les fiches de synthèse par commune pourront également être diffusées aux différents publics lors d'animations, sur les réseaux sociaux ou par l'intermédiaire des bulletins municipaux.

3. Diffusion des données et portage du programme d'actions

Cette première phase de vie de l'ABC des Faucons, qu'ont constitué les inventaires et la mobilisation citoyenne et des scolaires, servira par la suite les réflexions autour des projets de territoire, et alimenteront les connaissances des enjeux écologiques des différents acteurs concernés.

Le SCOT du Biterrois a été révisé et approuvé le 3 juillet 2023, engageant progressivement les communes du territoire concerné dans la démarche de révision de leur PLU. La commune de Saint-Pons-de-Mauchiens est déjà engagée dans les réflexions et études préalables pour définir son nouveau projet de PLU qui devrait aboutir d'ici 2026. La commune de Montagnac prévoit, quant à elle, d'initier le travail de révision de son PLU dans les trois à cinq ans à venir. Les données bancarisées dans le cadre de l'ABC leur seront mises à disposition afin d'alimenter l'état initial de l'environnement et ainsi les réflexions autour des futurs projets.

Les données issues de l'ABC seront également transmises aux gestionnaires ainsi qu'aux organismes de recherche travaillant sur les enjeux locaux.

Enfin, un suivi de l'après-ABC pourra être réalisé afin de faire état de la mise en œuvre des actions identifiées et validées lors du comité de pilotage en présence de l'ensemble des partenaires.



VI. Autoévaluation

- Volet inventaires professionnels :

Le travail effectué lors de l'ABC des Faucons aura permis la réalisation d'un état des lieux conséquent des connaissances initiales de la biodiversité du territoire des communes de Montagnac et de Saint-Pons-de-Mauchiens, par l'analyse des données bancarisées dans diverses bases professionnelles ou participatives. Ce travail amont a permis de cibler les groupes taxonomiques ainsi que les secteurs pour lesquelles le territoire ne disposait que de peu de données ou de données lacunaires au regard des enjeux considérés, et ainsi organiser des inventaires complémentaires dont la plus-value est évidente.

Toutefois, l'équipe coordinatrice de ces inventaires fait le bilan d'un nombre de jours trop restreints alloués à ces suivis complémentaires au regard de la diversité des taxons et secteurs qui avaient été identifiés. La plus-value apportée par les données récoltées lors de l'ABC est certes très enrichissante, mais l'effort de prospection reste encore bien maigre (voire quasi-nul) pour certains taxons ou certains secteurs. Le travail d'amélioration des connaissances doit être poursuivi. Certains taxons ou secteurs sont cités en ce sens dans les perspectives d'actions de l'ABC.

Les conditions météorologiques particulièrement sèches des années 2022 et 2023, marquées par un cumul des précipitations bien en-deçà de la moyenne, ont limité la caractérisation des enjeux liés aux milieux humides (cours d'eau temporaires, mares temporaires) et de certains taxons (tout particulièrement Amphibiens et Odonates).

Au-delà du temps de prospection terrain restreint pour chaque taxon ciblé, le montage financier initial avait sous-estimé le temps nécessaire à consacrer à l'analyse des données existantes, à l'analyse des données nouvellement récoltées et à la rédaction des rapports. La part de coordination s'est révélée également plus importante que prévu pour assurer la dynamique avec l'ensemble des huit communes. Le CPIE Bassin de Thau, en tant que structure coordinatrice des inventaires, remercie intensément ses structures membres pour l'énergie déployée au service de l'ABC de la Lagune.

- Volet mobilisation citoyenne :

L'équipe coordinatrice est satisfaite de la diversité des thématiques d'animations qui ont pu être mises en œuvre et de l'intérêt porté par la population aux différents temps organisés lors de l'ABC. Il s'est avéré notamment que les outils et les canaux de communication de ces deux communes (application spécifique de Saint-Pons-de-Mauchiens, page Facebook, bulletin municipal et communication directe de Montagnac) sont efficaces pour informer la population des événements organisés lorsque ceux-ci sont annoncés aux communes bien à l'avance.

En revanche, et c'est un fait bien connu en éducation à l'environnement et au développement durable, il est « facile » de mobiliser le public sur des animations ponctuelles durant lesquelles les participants sont « consommateurs de contenu », mais beaucoup plus difficile de réussir à rendre



acteurs les citoyens sur du plus long terme. Durant l'ABC, le taux de participation du public a été satisfaisant aux animations et sorties découverte, mais les propositions d'actions semi-encadrées ou en autonomie (prise en main de protocoles de suivi par les citoyens) n'ont trouvé que peu de public. En parallèle, il est difficile de faire un réel bilan de la contribution de la population à la base de données participative iNaturalist. Dans quelle mesure les données renseignées durant la durée de l'ABC sont-elles le fruit de la mobilisation de la population grâce à la communication et aux animations de sensibilisation déployées par l'ABC ?

Ainsi, malgré les efforts mis en œuvre (diversité des outils et des canaux de communication testés, temps humain spécialement dédié), l'équipe coordinatrice garde le sentiment que la mobilisation citoyenne aurait pu être plus conséquente sur un tel projet.

- Volet scolaire :

L'équipe coordinatrice est satisfaite d'avoir pu créer un lien entre la dynamique d'ABC et le dispositif des Aires Educatives, deux programmes portés et financés par l'OFB. Au-delà des données naturalistes inventoriées avec les classes mobilisées, dont le nombre reste minime en comparaison des autres modes d'acquisition (suivis professionnels et suivis participatifs), faire prendre part aux élèves et aux professeurs à cette logique d'acquisition de connaissances dans le but de mieux gérer un territoire est une mise en perspective cruciale pour un ABC.

Le dispositif des aires Educatives demande de trouver une équipe pédagogique très motivée au sein des écoles car il s'agit d'un programme dense et sur le long terme, mais qui s'avère très enrichissant et apprécié tant des élèves que des professeurs. La part de financement initialement demandée dans le cadre de l'ABC n'a permis de couvrir qu'une partie du dispositif, et des budgets complémentaires des écoles et des communes ont dû être mobilisés.

EFFICACITE – au regard des résultats proposés pour le financement			
✓	Très satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été entièrement atteints.	
	Satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été globalement atteints.	
	Insuffisante	Les résultats visés par le financement n'ont été que partiellement atteints	
EFFICIENCE – au regard de l'emploi des fonds			
	Très satisfaisante	Les fonds ont été utilisés comme prévu.	
✓	Satisfaisante	L'emploi des fonds s'est légèrement écarté des prévisions (moins de 20 % du montant du financement).	
		Sous-dépense	✓ Dépense excédentaire
	Insuffisante	L'emploi des fonds s'est fortement écarté des prévisions (plus de de 20 % du montant du financement).	
		Sous-dépense	Dépense excédentaire
PERTINENCE – au regard de la valeur ajoutée			
✓	Très satisfaisante	La plupart des activités ont apporté une valeur ajoutée importante au projet.	
	Satisfaisante	Les activités ont complété d'autres efforts et apporté une certaine valeur ajoutée.	
	Insuffisante	Les résultats attendus auraient pu être, ou ont été, atteints par des moyens autres que ceux initialement prévus.	



JUSTIFICATION

Hormis un ressenti en demi-teinte vis-à-vis de la mobilisation citoyenne au regard des efforts alloués, et d'un dépassement du temps prévu sur les différents volets d'inventaire, les réalisations de l'ABC des Faucons remplissent les objectifs fixés. Elles ont largement permis de renforcer les connaissances naturalistes sur des secteurs sous-prospectés du territoire et ont permis de mettre en lumière des enjeux complémentaires majeurs sur des secteurs dépourvus à l'heure actuelle d'espaces de protection et de plans d'actions dédiés (hormis une ZPS ciblée sur les enjeux ornithologiques). Elles ont également permis une mobilisation conséquente des communes (élus et services), des écoles et du grand public autour du patrimoine naturel et des enjeux de conservation locaux.



VII. Livrables produits

Livrable	Nature du livrable (plaquette, tableau, rapport...)	Accès à la ressource (lien, nom du fichier transmis...)	Modalités de diffusion (interne, externe...)	Public(s) cible(s) (services de la collectivités, élus, OFB, grand public, scolaires...)
Vidéo de présentation des ABC – ABC de la Lagune – ABC des Garrigues - ABC des Faucons	Vidéo	Dossier Annexes	Interne et Externe	Grand public, collectivités et OFB
Vidéo tuto iNaturalist - ABC	Vidéo	Dossier Annexes	Interne et Externe	Grand Public, Collectivités et OFB
Flyers de présentation de l'ABC des Faucons	Document PDF	Dossier Annexes	Interne et Externe	Grand Public, Collectivités et OFB
Roll-ups ABC des Faucons	Roll-ups	/	Externe	Grand Public, Collectivités et OFB
Exposition itinérante Art et Nature	13 bâches imprimées en format 5 x 4 m	Dossier Annexes	Interne et Externe	Grand Public, scolaires, collectivités, OFB
Livret de synthèses des résultats	Documents numériques	Dossier Annexes	Interne et Externe	Grand Public, collectivités, OFB
Fiches espèces dessinées	Documents numériques	Dossier « fiches espèces » dans Dossier Annexes	Externe	Grand Public, collectivités, OFB



GLOSSAIRE

ABC	Atlas de Biodiversité Communale
CPIE BT	Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Bassin de Thau
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PNA	Plan National d'Actions
LPO	Ligue pour la Protection des Oiseaux
SPDM	Saint-Pons-De-Mauchiens
ZPS	Zone de Protection Spéciale





RÉVÉLONS NOTRE BIODIVERSITÉ



CONTACTS :

Julian Le Viol

Responsable pôle biodiversité
j.leviol@cpiébassindethau.fr

Lisa Petit

Cheffe de projet ABC
l.petit@cpiébassindethau.fr

09 72 54 67 05



ABC des FAUCONS

Montagnac
Saint-Pons-de-Mauchiens



Révélons notre biodiversité

Groupe : Atlas de la Biodiversité
Communale des Faucons



Retrouvez le projet ABC des Faucons ici :
<https://bit.ly/abc-faucons>

Crédits photo : C.RAMBAL ; A.DALOZ ; P.LOUISEY ; iNaturalist
- W.PHILADELPHIE, B.SERGERER, La Petite Planète ;
CPIE Bassin de Thau



BASSIN DE THAU
Entre Terre et Lagune



SAINT PONS DE MAUCHIENS